E/3136
E/ICEF/374

NATIONS UNIES

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(2-11 SEPTEMBRE 1958)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-SEPTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 2

NEW-YORK

48 p

TABLE DES MATIÈRES

Chapitres	Paragraphes	Pages
I. — ORGANISATION DE LA SESSION	1-6	1
Représentation	1-4	1
Ordre du jour	5-6	2
II. — ALLOCATIONS	7-12	2
III. — SITUATION FINANCIÈRE	13-19	4
IV. — PRÉVISIONS CONCERNANT LES DEMANDES D'ALLOCATIONS DU FISE PAR RAPPORT A SES RESSOURCES	20-27	4
V. — ORIENTATION DES PROGRAMMES ET POLITIQUE A SUIVRE A LEUR ÉGARD	28-77	8
Pays et programmes bénéficiant actuellement d'une assistance	28-29	8
Services de base de protection maternelle et infantile	30-31	8
Relations avec la Direction des affaires sociales de l'Organisation des Nations Unies	32-40	9
Campagnes antipaludiques	41-53	10
Autres programmes de lutte contre les maladies	54-55	12
Progrès réalisés dans le domaine de la nutrition	56-63	12
Cas urgents	64	13
Evaluation périodique des programmes	65-67	13
Principes directeurs concernant les demandes des gouvernements ayant obtenu l'approbation technique	68-70	14
Examen de la question concernant une aide du FISE à l'enseignement primaire	71-77	14
VI. — RAPPORT DU COMITÉ DU BUDGET D'ADMINISTRATION	78-90	15
Budget des services administratifs et des services d'exécution pour 1959	19-85	15
Budget des cartes de vœux pour 1959	86-88	16
Fonds spécial pour certaines activités productrices de recettes dans le domaine de l'information	89	16
Rapports financiers pour 1957	90	16
VII. — RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	91-100	16
VIII. — LIEU DE RÉUNION DE LA SESSION DE MARS 1959	101	17

ANNEXES

I. — Description des programmes approuvés en septembre 1958 19

II. — Contributions des gouvernements au FISE pour la période de 1956 à 1958 inclusivement 33

III. — Allocations de crédits approuvées par le Conseil d'administration en septembre 1958 35

IV. — Allocations approuvées en septembre 1958 pour les programmes à long terme, par type de programme 38

V. — Allocations approuvées par le Conseil d'administration en 1958 (sessions de mars et de septembre) 40

VI. — Allocations de crédits approuvées en 1958 pour les programmes à long terme (sessions de mars et de septembre), par type de programme 43

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/3136
E/ICEF/374

NATIONS UNIES

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS

VINGT-SEPTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 2

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Rapport du Conseil d'administration (2-11 septembre 1958)

I. — ORGANISATION DE LA SESSION

Représentation

1. Le Conseil d'administration a tenu ses 203e à 213e séances au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 2, 3, 4, 8 et 11 septembre 1958. Etaient présents les représentants des Etats membres du Conseil dont les noms suivent:

Président: M. M. Shafqat (Pakistan);

Australie: M. J. E. Ryan;

Autriche: Mme C. Redlich, M. G. Heible;

Belgique: M. F. Lhoir;

Brésil: M. M. Monteiro;

Canada: M. R. B. Curry, M. D. Arnould;

Chine: M. P. Tsao;

Colombie: le Dr P. García, Mme López;

Equateur: M. L. Coloma;

Etats-Unis d'Amérique: Mme K. Oettinger, Mme Taubman, le Dr K. Bain;

France: le Dr R. Debré, M. P. Marandet;

Inde: M. M. Vellodi, M. M. Sivaraman;

Indonésie: M. R. Sutanto, M. Z. Djamal;

Iran: le Dr M. Daftari;

Israël: Mme Z. Harman;

Italie: M. L. Montini, Mlle M. Cao Pinna;

Philippines: Mlle L. Tongson;

Pologne: M. T. Lychowski, M. A. Czarkowski;

République arabe unie: M. Y. Samy, M. O. Sharaf;

République Dominicaine: Mlle M. Bernardino;

République fédérale d'Allemagne: le Dr N. Germer, M. G. van Well;

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord: M. R. D. J. Scott Fox, M. G. K. Caston;

Salvador: M. F. Lima, M. F. A. Carrillo;

Suède: Mme A. Roessel, M. M. Giron;

Suisse: M. J. Iselin;

Tchécoslovaquie: M. J. Rybar, M. Z. Paukner;

Tunisie: le Dr M. Slim;

Union des Républiques socialistes soviétiques: M. N. Talanov, M. L. Melinkov;

Yougoslavie: M. B. Karapandza, M. I. Golob.

2. Mlle J. Henderson, M. Z. Ahmed et Mlle E. Rauch représentaient la Direction des affaires sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Mlle A. Cohn représentait le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

3. Les institutions spécialisées étaient représentées de la manière suivante:

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): M. J. Orr, M. R. Dawson, M. C. Huntington, M. M. Lamer;

Conseiller de la FAO auprès du FISE: le Dr J. M. Hundley;

Organisation mondiale de la santé (OMS): le Dr M. Sacks, le Dr F. Soper, le Dr C. Alvarado, Mme S. Meagher;

Conseillers médicaux de l'OMS auprès du FISE: le Dr I. C. Yuan, le Dr G. Garcin;

Organisation internationale du Travail (OIT): M. R. Métall, M. R. Payro;

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO): M. A. Salsamendi.

Mlle K. Lenroot, qui représentait l'Institut interaméricain de l'enfance, était également présente.

4. Le Comité des organisations non gouvernementales auprès du FISE était représenté par sa présidente, Mlle Alba Zizzamia. Les organisations membres du Comité des organisations non gouvernementales auprès du FISE étaient représentées comme suit:

Alliance internationale des femmes: M. G. H. Brown, Mme F. Miller;

Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes filles: Mme J. Britt;

Armée du salut: Mlle J. Wrieden;

Association mondiale des guides et éclaireuses: Mlle N. Weeks, Mme E. Johnson;

CARE: Mme K. Gould;

Comité consultatif mondial de la Société des amis: M. E. Atwater, Mlle M. Ermen;

Comité de coordination d'organisations juives: M. S. E. Joftes;

Comité international catholique des infirmières et assistantes médico-sociales: Mlle D. Kelly;

Comité international des écoles de service social: Mlle A. E. King;

Commission des Eglises pour les affaires internationales: M. A. D. Micheli;

Confédération internationale des syndicats chrétiens: M. G. Thormann;

Confédération internationale des syndicats libres: M. B. Kemsley;

Conférence internationale de charités catholiques: M. L. Longarzo;

Conférence internationale du service social: Mlle R. Williams;

Conseil consultatif d'organisations juives: Mme H. Kadane;

Conseil international des femmes: Mme F. M. Freeman;

Conseil international des infirmières: Mlle A. Petersen;

Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales: Mlle J. Skinner, Mme E. Hymer;

Fédération internationale des producteurs agricoles: Mme L. Billingsley;

Fédération mondiale des anciens combattants: M. G. Arneman;

Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies: M. H. G. Barrat-Brown;

Fédération syndicale mondiale: Mlle E. Kahn;

Ligue des sociétés de la Croix-Rouge: Mme J. W. Sheppard;

Pan Pacific and South-East Asia Women's Association: Mme D. Bryan;

Service social international: Mlle E. S. Towns;

Société internationale pour la protection des invalides: M. D. Wilson, Mme D. Warms;

Union internationale contre la tuberculose: Mme A. L. Dunn;

Union internationale contre le péril vénérien et les tréponématoses: Mme J. Tuller;

Union internationale de protection de l'enfance: M. L. Mayo;

Union internationale des organismes familiaux: Mme P. L. Collins;

Union mondiale des femmes rurales: Mme E. S. Roberts;

Union mondiale des organisations féminines catholiques: Mlle A. Zizzamia;

Union mondiale pour un judaïsme progressiste: Mme A. V. Goodman.

Ordre du jour

5. Les principaux points inscrits à l'ordre du jour de la session (E/ICEF/L.1221/Rev.1) étaient les suivants:

a) Rapport du Directeur général sur l'état des travaux (E/ICEF/370);

b) Rapport sur l'activité de la Direction des affaires sociales dans les domaines intéressant le FISE (E/ICEF/371);

c) Relations avec les organisations non gouvernementales (E/ICEF/372; E/ICEF/NGO/55 à 58);

d) Prévisions des allocations pour la période 1959-1961 par rapport aux ressources (E/ICEF/R.581);

e) Rapport du Directeur général sur la politique concernant les demandes d'allocations qui ont fait l'objet d'une approbation technique, mais non d'une recommandation au Conseil d'administration (E/ICEF/R.582);

f) Rapport du Comité du programme (E/ICEF/L.1224 et Corr.1);

g) Rapport du Comité du budget d'administration (E/ICEF/L.1220).

6. On trouvera dans le document E/ICEF/INF.12/Rev.1 la liste de tous les documents publiés à l'occasion de la session.

II. — ALLOCATIONS

7. A sa session de septembre 1958, le Conseil d'administration a approuvé 89 recommandations relatives à des programmes, allouant au total 11.378.800 dollars. En outre, le Conseil a alloué 2.078.580 dollars aux services d'exécution pour 1959 et 1.769.900 dollars aux services d'administration pour 1959, ce qui porte à 15.227.280 dollars le total des crédits alloués à la session. Le Conseil a également approuvé un ajustement des allocations de fret, comme il est indiqué dans le document E/ICEF/R.613, et il a noté que la somme de 210.762 dollars, provenant d'économies réalisées lors de la mise en œuvre de certains programmes (E/ICEF/R.614), avait été reversée à la masse commune des fonds.

8. Les allocations approuvées à la présente session, ajoutées à celles qui ont été décrétées à la session de mars 1958, ont porté le total pour 1958 à 22,6 millions de dollars, contre 24,1 millions en 1957 et 22,4 millions en 1956.

9. On trouvera au tableau 1 un état récapitulatif des allocations approuvées à la présente session, par types principaux de programmes et par régions.

Tableau 1

ALLOCATIONS DE CRÉDITS APPROUVÉES A LA SESSION DE SEPTEMBRE 1958 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR TYPE DE PROGRAMME ET PAR RÉGION

(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

	Afrique	*Asie*	*Méditerranée orientale*	*Europe*	*Amériques*	*Programmes inter-régionaux*	*Total*	*Pourcentage*
Services de base de protection maternelle et infantile	*114 000*	*757 000* [a]	*490 000*	*83 200*	*197 300*	*300 000*	*1 941 500* [a]	*17.06*
Lutte contre les maladies	*955 500*	*1 015 600*	*1 360 000*	—	*4 385 500*	—	*7 716 600*	*67.82*
Lutte antipaludique et éradication du paludisme	327 000	628 600	1 157 000	—	4 305 500	—	6 498 100	57.11
BCG/tuberculose	38 500	42 000	152 000	—	—	—	232 500	2.04
Pian/lutte contre les maladies vénériennes	145 000	216 000	—	—	—	—	361 000	3.17
Lutte contre le trachome	103 000	33 000	51 000	—	—	—	187 000	1.65
Lutte contre la lèpre	342 000	30 000	—	—	—	—	372 000	3.27
Autres maladies	—	66 000	—	—	—	—	66 000	0.58
Nutrition	*62 000*	*567 500*	—	—	*663 200*	*75 000*	*1 367 700*	*12.02*
Alimentation des enfants/autres programmes de nutrition	34 000	540 000	—	—	663 200	75 000	1 312 200	11.53
Conservation des aliments	28 000	27 500 [b]	—	—	—	—	55 500	0.49
TOTAL POUR L'ASSISTANCE A LONG TERME	1 131 500	2 340 100	1 850 000	83 200	5 246 000	375 000	11 025 800 [a]	96.90
Secours d'urgence							353 000	3.10
TOTAL GÉNÉRAL POUR LES PROGRAMMES D'ASSISTANCE							11 378 800 [a]	100
Dépenses des services d'exécution pour 1959 (chiffre estimatif)							2 078 580	
Dépenses d'administration pour 1959 (chiffre estimatif)							1 769 900	
TOTAL GÉNÉRAL DES ALLOCATIONS							15 227 280 [a]	

[a] Y compris un crédit de 11.000 dollars, alloué au Viet-Nam sur l'allocation globale approuvée antérieurement par le Conseil d'administration pour les Etats associés d'Indochine; cette allocation ne nécessite pas de nouveaux fonds.

[b] Lutte contre le goitre.

10. Soixante-quinze des recommandations approuvées à la présente session concernent des programmes ayant déjà reçu une aide du FISE. Ces allocations doivent permettre de prolonger d'un ou deux ans le délai prévu pour l'exécution de programmes et de développer certains programmes en étendant soit leur portée géographique, soit le domaine de leur activité, soit l'un et l'autre. Les 14 programmes ci-après bénéficient de l'assistance du FISE pour la première fois:

Programmes de nutrition au titre du plan d'assistance élargie: Chili, Guatemala, Mexique, Philippines, Tunisie;

Lutte contre la tuberculose: Somalie sous administration italienne — projet témoin; République arabe unie (Egypte) — projet témoin; Groupe d'enquête sur la tuberculose dans la région de la Méditerranée orientale;

Services de base de protection maternelle et infantile: Autriche (soins aux prématurés), Grenade (assainissement), Trinité et Tobago (y compris l'assainissement);

Lutte contre la lèpre: Sierra-Leone;

Production de vaccin antivariolique: Thaïlande;

Secours d'urgence: Tunisie (pour les réfugiés algériens).

11. Lors de l'examen de divers programmes par le Comité du programme, les représentants ont formulé un certain nombre d'observations dont un résumé figure dans le rapport du Comité (E/ICEF/L.1224 et E/ICEF/L.1224/Corr.1).

12. On trouvera à l'annexe I une brève description des programmes pour lesquels des allocations de crédits ont été approuvées par le Conseil d'administration.

III. — SITUATION FINANCIÈRE

13. A la fin de la session du Conseil, le montant total des contributions versées au FISE par 63 gouvernements en 1958 s'élevait à 16,9 millions de dollars. On espère que d'autres gouvernements verseront encore 3 millions de dollars environ, ce qui porterait le total pour l'année à 19,9 millions de dollars, répartis entre quelque 85 gouvernements. En 1957, le FISE a reçu 17,9 millions de dollars, versés par 80 gouvernements. On trouvera à l'annexe II un état des contributions des gouvernements pour les années 1956 à 1958 (au 11 septembre).

14. En 1958, les gouvernements des cinq pays suivants ont contribué au FISE pour la première fois: République socialiste soviétique de Biélorussie, Ghana, Roumanie, Sierra-Leone et République socialiste soviétique d'Ukraine; deux gouvernements qui avaient contribué avant 1957 ont recommencé à effectuer leurs versements: celui de la Bulgarie et celui du Libéria.

15. Le tableau 2 donne, pour les cinq dernières années, la répartition des contributions entre les Etats-Unis d'Amérique, principal pays donateur, et les autres pays.

16. Le total prévu pour les contributions des gouvernements en 1958, évalué à 19,9 millions de dollars, ne sera atteint que si les gouvernements autres que celui des Etats-Unis versent, avant la fin de l'année, des contributions suffisantes pour permettre au FISE de toucher la totalité des 11 millions de dollars que le Gouvernement des Etats-Unis s'est engagé à verser. Le Directeur général a fait savoir au Conseil d'administration que l'on n'était pas encore tout à fait sûr que cette prévision se réaliserait. Il importe donc que, d'ici à la fin de l'année, les gouvernements qui n'ont pas encore annoncé leur contribution le fassent pour les montants prévus. Si ces espoirs sont réalisés, le montant total des recettes de toutes origines sera d'environ 22,9 millions de dollars en 1958, soit 2,2 millions de plus qu'en 1957.

17. Pour 1959, le Gouvernement des Etats-Unis s'est engagé à verser 11 millions de dollars au maximum, à condition que sa contribution ne dépasse pas 50 pour 100 du total des contributions des gouvernements. Le Directeur général a fait observer que le FISE ne touchera la totalité de cette somme que si tous les autres gouvernements versent ensemble 11 millions de dollars, soit 2,1 millions de plus que les 8,9 millions prévus pour 1958. Le Directeur général s'est déclaré persuadé que cet objectif sera atteint si tous les gouvernements qui peuvent augmenter leur contribution reconnaissent la nécessité d'apporter une aide accrue au FISE.

Tableau 2

CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS AU FISE DE 1954 A 1958

(en dollars des Etats-Unis d'Amérique)

	Etats-Unis d'Amérique	*Autres pays*	*Nombre de gouvernements donateurs*
1954	8 300 000	5 308 000	61
1955	9 000 000	6 631 000	72
1956	9 700 000	7 805 000	80
1957	10 000 000	7 900 000	80
1958	11 000 000 [a]	8 900 000 [b]	85 [c]

[a] Contribution maximum, garantie à condition qu'elle ne dépasse pas 52,5 pour 100 du total des contributions des gouvernements.
[b] Estimation.
[c] Environ.

18. Sur les 15.227.280 dollars alloués au cours de la présente session, 15.216.280 dollars correspondent à de nouvelles ouvertures de crédits. Pour les allocations, le Conseil disposait, au total, de 15.823.586 dollars, dont 210.763 dollars de solde non utilisés pour des programmes et reversés à la masse commune (E/ICEF/R.614). A la fin de la session, les ressources non allouées se montaient à 607.306 dollars.

19. Des renseignements supplémentaires, relatifs à la situation financière du FISE, figurent dans le chapitre suivant.

IV. — PRÉVISIONS CONCERNANT LES DEMANDES D'ALLOCATIONS DU FISE PAR RAPPORT A SES RESSOURCES

20. Le Directeur général a présenté au Conseil d'administration des prévisions relatives aux demandes d'allocations qui seront adressées au FISE pour la période de 1959 à 1961; dans ces prévisions sont indiqués les principaux domaines dans lesquels l'assistance du FISE sera accordée, l'importance relative des différents programmes d'assistance et leur importance par rapport aux ressources dont le FISE compte disposer (E/ICEF/R.581 et Add.1). Les membres du Conseil ont souligné les avantages de cette présentation, qui leur facilite l'étude des priorités à accorder, l'énoncé des principes à suivre et la répartition des crédits.

21. Le tableau 3 indique les prévisions relatives aux ressources et aux demandes d'allocations pour la période de 1957 à 1959.

22. Il convient de noter qu'au 31 décembre 1958, le solde non alloué doit atteindre 5,1 millions de dollars. Grâce à ces fonds et aux ressources que le FISE espère recevoir au cours des deux premiers mois de l'année, il sera possible de financer les allocations que le Conseil d'administration doit approuver à sa première session de 1959. Il est impossible de prévoir d'ores et déjà le montant des ressources pour 1960.

23. Le tableau 4 indique les prévisions relatives aux allocations pour les années 1959, 1960 et 1961 et les

Tableau 3

RESSOURCES ET DEMANDES D'ALLOCATIONS EN 1957 ET PRÉVISIONS POUR 1958 ET 1959

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	1957	*1958*	*1959* [a]
Ressources non allouées au 1er janvier	5 700	3 600	5 100
Prévisions de recettes	20 700	22 900 [b]	25 000 [c]
Allocations reversées à la masse commune	1 300	1 200	1 200
Montant total disponible pour allocations	27 700	27 700	31 300
Allocations prévues	24 100	22 600	26 300
Ressources non allouées au 31 décembre et disponibles pour allocations devant être attribuées à la session de mars du Conseil d'administration	3 600	5 100	5 000

[a] Estimation. [b] Voir par. 16. [c] Voir par. 17.

compare aux allocations attribuées par le Conseil d'administration en 1957 et en 1958.

24. Ces prévisions ne peuvent être considérées que comme des estimations, car de nombreux facteurs peuvent venir bouleverser les plans établis. En effet, les propositions doivent faire l'objet d'une décision des gouvernements et des institutions spécialisées, avant de devenir des recommandations. Les problèmes qui se posent en ce qui concerne les prévisions relatives aux campagnes antipaludiques sont exposés aux paragraphes 45 à 53. Au paragraphe 54 sont traitées les prévisions concernant les programmes de lutte contre les maladies autres que le paludisme. Les prévisions reflètent l'intérêt croissant que l'on porte aux services de base de protection maternelle et infantile (voir par. 30) et à la nutrition (voir par. 63). En 1958, ces domaines d'activité ont absorbé 42 pour 100 des crédits alloués aux programmes; ce rapport sera probablement de 48 pour 100 en 1959, de 52 pour 100 en 1960 et de 54 pour 100 en 1961.

25. Le tableau 5 indique les prévisions des allocations pour la période de 1959 à 1961, par région géographique et par type de programme. On prévoit un montant de 1,7 million de dollars pour 1960 et de 2,1 millions de

Tableau 4

PRÉVISIONS RELATIVES AUX DEMANDES D'ALLOCATIONS POUR LES PROGRAMMES DEVANT ÊTRE PRÉSENTÉES EN 1959, 1960 ET 1961 COMPARÉES AUX ALLOCATIONS POUR LES PROGRAMMES ATTRIBUÉES EN 1957 ET 1958

	1957		*1958*		*1959*		*1960*		*1961*	
Programmes	*Milliers de dollars*	*Pourcentage*	*Milliers de dollars*	*Pourcentage*	*Milliers de dollars*	*Pourcentage*	*Milliers de dollars*	*Pourcentage*	*Milliers de dollars*	*Pourcentage*
Services de base de protection maternelle et infantile	6 416	31.43	5 492	29.28	5 700	24.63	6 732	27.61	7 130	28.89
Lutte contre les maladies										
Paludisme	8 001	39.19	8 725	46.51	7 175	31.00	6 500	26.66	5 191	21.03
BCG/tuberculose	721	3.53	390	2.08	1 500	6.48	1 760	7.22	1 880	7.62
Pian/maladies vénériennes	386	1.89	771	4.11	520	2.24	600	2.46	600	2.43
Trachome	201	0.98	194	1.03	740	3.20	1 015	4.17	1 670	6.77
Lèpre	176	0.86	472	2.52	1 160	5.01	885	3.63	845	3.42
Autres maladies	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Production de pénicilline	68	0.34	50	0.27	—	—	—	—	—	—
Production de vaccin antivariolique	—	—	16	0.09	—	—	—	—	—	—
	(9 553)	(46.79)	(10 618)	(56.61)	(11 095)	(47.93)	(10 760)	(44.14)	(10 186)	(41.27)
Nutrition										
Alimentation/nutrition	2 792	13.68	2 020	10.77	3 102	13.40	3 837	15.74	3 866	15.66
Conservation de produits alimentaires	1 267	6.21	275	1.46	2 250	9.72	2 050	8.41	2 500	10.13
	(4 059)	(19.89)	(2 295)	(12.23)	(5 352)	(23.12)	(5 887)	(24.15)	(6 366)	(25.79)
Secours d'urgence	386	1.89	353	1.88	1 000	4.32	1 000	4.10	1 000	4.05
TOTAL DES ALLOCATIONS POUR LES PROGRAMMES	20 414	100.00	18 758	100.00	23 147	100.00	24 379	100.00	24 682	100.00

Tableau 5

PRÉVISIONS RELATIVES AUX DEMANDES D'ALLOCATIONS POUR 1959, 1960 ET 1961, PAR PROGRAMME ET PAR RÉGION

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes et régions	*1959*		*1960*		*1961*	
Services de base de protection maternelle et infantile :						
Afrique	1 530		1 720		1 585	
Asie	1 855		2 090		2 735	
Méditerranée orientale	350		572		595	
Europe	550		475		325	
Amérique	815		1 175		990	
Programmes interrégionaux:						
Centre international de l'enfance	300		300		300	
Projets urbains	300		400		600	
		5 700		6 732		7 130
Eradication du paludisme et lutte contre le paludisme :						
Afrique	945		1 150		1 100	
Asie	805		780		755	
Méditerranée orientale	1 735		1 950		2 070	
Amérique	3 440		1 870		516	
Demandes supplémentaires	250		750		750	
		7 175		6 500		5 191
Vaccination par le BCG et autres aspects de la lutte contre la tuberculose :						
Afrique	150		425		250	
Asie	905		1 040		1 135	
Méditerranée orientale	230		35		135	
Amérique	215		260		360	
		1 500		1 760		1 880
Lutte contre le pian et les maladies vénériennes :						
Afrique	160		250		260	
Asie	290		200		250	
Méditerranée orientale	70		50		30	
Amérique	—		100		—	
Demandes supplémentaires	—		—		60	
		520		600		600
Lutte contre le trachome :						
Afrique	225		350		350	
Asie	350		450		850	
Méditerranée orientale	120		140		270	
Europe	15		75		—	
Amérique	30		—		200	
		740		1 015		1 670
Lutte contre la lèpre :						
Afrique	695		635		290	
Asie	400		250		235	
Méditerranée orientale	30		—		20	
Amérique	35		—		—	
Demandes supplémentaires	—		—		300	
		1 160		885		845
Alimentation et nutrition des enfants :						
Afrique	510		470		775	
Asie	1 215		881		1 316	
Méditerranée orientale	780		220		580	
Europe	25		—		—	
Amérique	472		2 166		495	
Région non déterminée	100		100		700	
		3 102		3 837		3 866

Tableau 5

PRÉVISIONS RELATIVES AUX DEMANDES D'ALLOCATIONS POUR 1959, 1960 ET 1961, PAR PROGRAMME ET PAR RÉGION (*fin*)

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes et régions	*1959*	*1960*	*1961*
Conservation des produits alimentaires	2 250	2 050	2 500
Cas d'urgence	1 000	1 000	1 000
TOTAL DES ALLOCATIONS POUR LES PROGRAMMES	23 147	24 379	24 682
Services d'exécution	2 300	2 500	2 500
Services d'administration	1 900	2 000	2 100
TOTAL	27 347	28 879	29 282
A déduire: Annulation de programmes prévus	1 000	1 000	1 000
TOTAL	26 347	27 879	28 282
SOIT ENVIRON	26.3 millions	27.9 millions	28.3 millions
A ajouter: Programmes supplémentaires	—	1 700	2 100
TOTAL GÉNÉRAL	26 347	29 579	30 382
SOIT ENVIRON	26.3 millions	29.5 millions	30.4 millions

Tableau 6

PRÉVISIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS ET A D'AUTRES DEMANDES D'ALLOCATIONS POUR 1959, 1960 et 1961, PAR CATÉGORIE ET PAR PROGRAMME

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Catégories et programmes	*1959*	*1960*	*1961*
I. *Engagements formels résultant de l'approbation de principes de l'ensemble d'un projet*			
Service de base de protection maternelle et infantile	300	300	300
Paludisme	4 500	3 169	1 737
	4 850	3 469	2 037
II. *Continuation de programmes en cours*			
Services de base de protection maternelle et infantile	3 350	4 727	4 355
Paludisme	1 985	2 446	2 669
Autres maladies	3 010	3 300	3 960
Programmes d'alimentation et de nutrition	2 509	2 952	2 448
	10 854	13 425	13 432
III. *Nouveaux programmes en cours d'examen ou prévus*			
Services de base de protection maternelle et infantile	2 050	1 705	2 475
Paludisme	640	885	785
Autres maladies	910	960	1 035
Programmes d'alimentation et de nutrition	593	885	1 418
Conservation des produits alimentaires	2 250	2 050	2 500
	6 443	6 485	8 213
IV. *Cas urgents*	1 000	1 000	1 000
TOTAL POUR LES PROGRAMMES	23 147	24 379	24 682
V. *Services d'exécution*	2 300	2 500	2 500
VI. *Services administratifs*	1 900	2 000	2 100
TOTAL	27 347	28 879	29 282
A déduire: Annulation de programmes prévus	1 000	1 000	1 000
TOTAL GÉNÉRAL	26 347	27 879	28 282
SOIT ENVIRON	26.3 millions	27.9 millions	28.3 millions

dollars pour 1961, destiné à des programmes supplémentaires qui seront mis en œuvre si la situation financière du FISE le permet (voir la fin du tableau 5; voir également par. 50).

26. Au tableau 6, les programmes sont classés en trois grandes catégories. Ce tableau indique (outre un crédit pour les situations d'urgence): les sommes nécessaires pour poursuivre l'exécution de programmes ayant fait l'objet d'engagements formels de la part du Conseil d'administration (catégorie I); les sommes nécessaires à la continuation d'autres programmes en cours (catégorie II); les demandes de crédits au titre de nouveaux programmes en préparation ou prévus (catégorie III). Les engagements relatifs aux projets de la catégorie I concernent surtout des campagnes d'éradication du paludisme.

27. Les prévisions montrent qu'il est difficile d'indiquer dès maintenant avec quelque certitude la manière dont les crédits seront répartis après 1961. Il paraît certain que l'accroissement de l'assistance accordée aux services de base de protection maternelle et infantile et aux programmes de nutrition, signalé au paragraphe 24, ira en s'accentuant. Etant donné les facteurs considérés aux paragraphes 45 à 52, il semble que les crédits consacrés aux campagnes antipaludiques ne puissent être inférieurs aux 5 millions de dollars prévus dans les plans. En ce qui concerne les autres maladies, le FISE accroîtra probablement son assistance au titre de la lutte contre la tuberculose et contre le trachome, mais réduira les crédits consacrés aux campagnes de lutte contre la lèpre et contre le pian. Le Directeur général souligne, dans ses prévisions, que l'aide du FISE ne sera entièrement efficace que si elle s'intègre dans des programmes d'ensemble, mis en œuvre avec la participation active de la population et s'attaquant en même temps à la maladie, à la faim et à l'ignorance, qui sont le lot de l'enfance dans les pays sous-développés.

V. — ORIENTATION DES PROGRAMMES ET POLITIQUE A SUIVRE A LEUR ÉGARD

Pays et programmes bénéficiant actuellement d'une assistance

28. A l'heure actuelle, 97 pays et territoires bénéficient de l'assistance du FISE. Le FISE participe actuellement à l'exécution de 328 programmes. Le tableau 7 en indique la répartition:

Tableau 7

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROGRAMMES

	Services de base de protection maternelle et infantile	*Lutte contre les maladies*	*Nutrition*	*Cas urgents*	*Total*
Afrique:					
22 pays ou territoires	14	35	7	1	57
Asie:					
21 pays ou territoires	26	44	13	—	83
Méditerranée orientale:					
13 pays ou territoires	18	23	14	1	56
Europe:					
7 pays ou territoires	12	5	5	—	22
Amérique:					
34 pays ou territoires	37	33	37	—	107
Programmes interrégionaux ..	2	—	1	—	3
TOTAL	109	140	77	2	328

29. En outre, le FISE a participé précédemment à 202 programmes dans 16 pays. On trouvera dans le document E/ICEF/373 une liste complète des pays et des programmes bénéficiant actuellement de l'aide du FISE, ou qui en ont bénéficié précédemment.

Services de base de protection maternelle et infantile

30. A la présente session, le Conseil d'administration a approuvé des allocations pour 27 programmes de protection maternelle et infantile, y compris trois programmes nouveaux. Dans 73 pays et territoires, les services de base de protection maternelle et infantile bénéficient actuellement de l'aide du FISE. Les crédits alloués à ce titre se sont élevés à 5,5 millions de dollars en 1958. Le Conseil d'administration a noté avec satisfaction que, conformément aux prévisions relatives aux allocations, ces crédits doivent augmenter et passer à 5,7 millions de dollars en 1959, à 6,7 millions en 1960 et à 7,1 millions en 1961. En outre, on s'efforce d'améliorer la qualité des programmes en donnant une plus grande place à la formation et à l'encadrement du personnel. Le Conseil s'est également félicité de la participation de plus en plus grande de la Direction des affaires sociales aux aspects sociaux de ces programmes.

31. Deux des programmes approuvés à la présente session concernent les soins aux prématurés (Autriche et Espagne). Le Conseil d'administration a réaffirmé le principe selon lequel les demandes d'assistance dans ce domaine ne devraient être formulées qu'avec prudence et devraient viser essentiellement à former un personnel spécialisé. Les membres du Conseil ont reconnu que les programmes peuvent différer largement d'un pays à l'autre: ceux qui tendent à sauver les prématurés de faible poids nécessitent une plus grande spécialisation des services et des soins plus coûteux que ceux qui n'ont pour objet que de sauver les prématurés dont le poids à la naissance est relativement élevé. Le Conseil a invité l'OMS à définir des principes que le Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires pourrait examiner, et qui permettraient de reconnaître si un programme de soins aux prématurés est satisfaisant et de déterminer dans quelles conditions un pays se trouve en mesure de mettre en œuvre un tel programme, qui comporte des éléments d'une haute technicité.

Relations avec la Direction des affaires sociales de l'Organisation des Nations Unies

32. Le Conseil d'administration était en possession d'un rapport sur l'activité de la Direction des affaires sociales de l'ONU dans les domaines intéressant le FISE (E/ICEF/371). En outre, le Directeur adjoint des affaires sociales qui s'occupe des questions de développement communautaire et de protection sociale a fait au Conseil un exposé oral sur le voyage qu'il avait effectué en Afrique orientale pour y étudier l'aide du FISE en liaison avec le développement communautaire (voir par. 39).

33. Le Conseil s'est félicité des mesures prises pour assurer l'application de la procédure qu'il avait adoptée en mars afin de renforcer la coopération entre la Direction des affaires sociales et le FISE.

34. La Directrice des affaires sociales a indiqué que les principaux domaines dans lesquels la Direction des affaires sociales peut collaborer utilement avec le FISE (et avec les institutions spécialisées qui prêtent leur concours) étaient les suivants: le développement communautaire; les aspects sociaux de l'hygiène maternelle et infantile; l'éducation dans le domaine de la nutrition, notamment du point de vue de la formation de travailleurs sociaux qui peuvent contribuer à l'éducation des mères; la formation du personnel des services de santé du point de vue des aspects sociaux de leur travail; les campagnes de lutte contre les maladies, notamment contre la tuberculose et les maladies vénériennes, qui présentent d'importants aspects sociaux.

35. L'ampleur de la participation de la Direction des affaires sociales à ces activités dépendrait à la fois du personnel dont elle disposerait et des crédits qu'elle aurait pour les voyages du personnel, ainsi que de la mesure dans laquelle on pourrait, grâce aux ressources dont on dispose aux fins de l'assistance technique, fournir aux gouvernements le personnel de service social qu'ils demandent pour l'exécution de leurs projets.

36. Le Conseil a estimé que, si l'on voulait assurer une collaboration efficace, il était indispensable de maintenir une commune mesure entre, d'une part, l'effectif du personnel de la Direction des affaires sociales et le montant des crédits dont elle dispose pour les déplacements de ce personnel et, d'autre part, les besoins des gouvernements qui demandent l'aide du FISE. Il a donc accueilli avec satisfaction, comme première mesure en ce sens, la proposition du Secrétaire général tendant à créer, en 1959, trois nouveaux postes d'administrateurs régionaux aux affaires sociales (dont les titulaires seraient affectés à Bangkok, à Beyrouth et à Mexico), dans les limites du nombre des postes autorisés par l'Assemblée générale pour l'ensemble du Secrétariat; en outre, on comptait qu'un fonctionnaire qualifié pour s'occuper des aspects sociaux des programmes bénéficiant de l'aide du FISE serait détaché au siège de la Commission économique pour l'Afrique.

37. La représentante de la Conférence internationale du service social a souligné, elle aussi, que, pour assurer une collaboration entre le FISE et la Direction des affaires sociales, il importait de mettre à la disposition de cette dernière un personnel suffisant et les crédits nécessaires au paiement des frais de voyage des fonctionnaires, tant au Siège que dans les bureaux extérieurs (E/ICEF/SR.209).

38. Etant donné que, de par sa nature même, le développement communautaire touche aux domaines de la santé, de l'agriculture, de la nutrition, de l'éducation et de la protection sociale, il se peut qu'aux fins de l'exécution des projets bénéficiant de l'aide du FISE, plusieurs organismes internationaux doivent fournir des services consultatifs aux gouvernements et donner leur approbation technique aux projets en question; dans certains cas, un même organisme peut être appelé à prêter son concours dans plusieurs secteurs de son domaine d'activité. Le Conseil a noté que les diverses institutions intéressées avaient commencé à rechercher les moyens de simplifier les méthodes appliquées pour l'exécution des travaux conjoints qu'impliquent ces projets. Il a exprimé l'espoir que les renseignements communiqués ultérieurement feraient apparaître des progrès sensibles sur le plan pratique.

39. Dans son exposé sur la participation du FISE au développement communautaire dans les territoires de l'Ouganda, du Kénya et du Tanganyika (voir par. 32), le Directeur adjoint des affaires sociales a souligné l'importance de l'aide accordée en vue de l'éducation des femmes, particulièrement par l'intermédiaire de clubs de femmes. Il a été frappé par l'utilité de l'assistance que fournit le FISE sous forme de moyens de transport, de matériel d'enseignement et d'indemnités de subsistance destinées aux stagiaires. Il a tout particulièrement insisté sur la valeur de cette dernière forme d'assistance. L'exposé du Directeur adjoint mentionnait également l'opportunité d'aider les clubs de jeunes gens et de contribuer à la formation de travailleurs sociaux dans les cas où cette assistance s'intègre dans un programme gouvernemental bien conçu (E/ICEF/SR.205). Dans les observations qu'elle a formulées à propos de cet exposé, la représentante de l'Union mondiale des femmes rurales a signalé que le développement des clubs de femmes en Afrique orientale était un excellent exemple de projet exigeant une coopération entre les services gouvernementaux et les organisations non gouvernementales (E/ICEF/SR.209).

40. Le Conseil attend avec intérêt le rapport — qui est en cours de préparation et qui lui sera soumis à sa prochaine session — concernant l'aide que le FISE pourrait fournir dans le domaine des services sociaux destinés aux enfants, notamment pour améliorer les soins dispensés aux enfants dans les institutions résidentielles et les garderies ou pour utiliser d'autres méthodes de service social en dehors du foyer familial. De l'avis de plusieurs représentants, il faut se garder de laisser entendre que la mise en institution constitue une méthode idéale de puériculture, et espérer que l'étude en question tiendra dûment compte des possibilités qu'offrent d'autres méthodes. La Fédération mondiale pour la santé mentale a exposé un point de vue analogue (E/ICEF/NGO/56). Le Conseil a pris acte avec satisfaction des plans arrêtés pour la préparation de cette étude en collaboration avec les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales intéressées. Le repré-

sentant de l'OMS a signalé qu'en prêtant son concours pour les aspects sanitaires de l'étude, son organisation prendrait en considération aussi bien les problèmes que pose la santé mentale que les problèmes que posent l'état physique et le milieu de l'enfant.

Campagnes antipaludiques

41. A la session qui fait l'objet du présent rapport, le Conseil d'administration a alloué 6,5 millions de dollars pour les programmes d'éradication du paludisme et de lutte antipaludique. Ce chiffre porte à 8.725.000 dollars le total des crédits alloués au titre de ces programmes en 1958, soit 46 pour 100 du montant global des allocations accordées pour les programmes au cours de l'année. Ce total dépasse de 1.147.000 dollars le montant des allocations initialement prévues. Cette augmentation est due à la nécessité de se procurer des insecticides en plus grande quantité ou à un prix plus élevé et, dans un cas particulier, un nombre de véhicules plus grand que celui prévu initialement. D'un autre côté, les demandes d'allocations au titre de certaines campagnes que l'on comptait entreprendre en 1958 ont été renvoyées à 1959, compte tenu de la nécessité d'une planification plus poussée.

42. Le tableau 8 indique les allocations faites depuis 1955, c'est-à-dire depuis que le Conseil a approuvé en principe l'augmentation de l'aide fournie pour l'éradication du paludisme.

43. Le FISE prête actuellement son concours pour l'exécution de 49 programmes antipaludiques. Comme l'indique le tableau 9, ces programmes comprennent 27 campagnes d'éradication, dont 20 en Amérique, 6 dans la région de la Méditerranée orientale et une en Asie. Le FISE accorde également une assistance pour 6 autres programmes qui aboutiront vraisemblablement à des campagnes d'éradication.

44. Le Directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé/Bureau sanitaire panaméricain (OMS/BSP) pour les Amériques a exposé au Conseil d'administration la situation actuelle et les perspectives d'avenir en ce qui concerne l'éradication du paludisme dans le monde. En outre, le directeur du Service d'éradication du paludisme pour les Amériques a fait une déclaration portant plus particulièrement sur le continent américain. Tous deux ont appelé l'attention du Conseil sur les progrès encourageants qui ont été réalisés dans la planification et l'organisation des programmes d'éradication. La planification à l'échelon du continent a été assurée dans des délais relativement courts dans les Amériques. De plus, pour de nombreux pays, les travaux ont fait ressortir l'importance d'une préparation minutieuse à l'échelon national, et ils contribueront à établir une base solide pour les futurs services de santé. Ces travaux ont aussi permis une meilleure planification et une meilleure coordination sur les plans régional et international, et stimulé les recherches sur le paludisme. Grâce aux contributions versées au Fonds spécial de l'OMS pour l'éradication du paludisme et au Fonds spécial du paludisme du Bureau sanitaire panaméricain, ces deux organisations ont pu envoyer dans les pays intéressés des équipes d'enquêtes chargées de dresser des plans de prééradication, et fournir du personnel pour aider les gouvernements, tant du point de vue technique que du point de vue administratif, à exécuter les programmes de façon efficace; l'OMS a été en mesure de créer à cette fin 345 nouveaux postes d'administrateurs.

45. A sa session de mars 1958, le Conseil a constaté que le coût des campagnes tendait à s'élever par rapport aux prévisions initiales, en raison d'un certain nombre de facteurs (extension des pulvérisations à des régions du pays que le programme n'englobait pas initialement; nécessité de traiter un plus grand nombre d'habitations; association plus fréquente de la chimiothérapie aux pulvérisations; nécessité de prévoir, au début de chaque campagne, une organisation dont la mise au point est minutieuse pour l'évaluation des résultats); le Conseil a constaté que cette tendance créait des problèmes pour

Tableau 8

ALLOCATIONS POUR LES PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES, 1955-1958

	Montant (en milliers de dollars des Etats-Unis)	*Pourcentage du total des allocations approuvées au titre des programmes*
1955	4 048	35.0
1956	6 036	31.4
1957	8 001	39.2
1958	8 725	46.5

Tableau 9

NOMBRE DE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES QUI BÉNÉFICIENT DE L'AIDE DU FISE

	Afrique	*Asie*	*Méditerranée orientale*	*Amérique*	*Total*
Campagnes d'éradication	—	1	6	20	27
Enquêtes en vue de l'éradication, projets pilotes, préparatoires ou programmes de prééradication	2	1	2	1	6
Programmes de lutte antipaludique	9	2	2	—	13
Usines de DDT	—	2	1	—	3
	11	6	11	21	49

les gouvernements et pour les organismes qui leur prêtent leur concours. Au mois de mars 1958, le Conseil a reconnu qu'il devrait, à un stade ultérieur, reconsidérer la participation du FISE au financement des campagnes antipaludiques compte tenu de sa situation financière et des progrès réalisés dans les diverses campagnes. Dans l'intervalle, on a fait savoir à l'OMS qu'elle ne devait pas, dans la planification de ses travaux concernant le paludisme à partir de 1961, faire intervenir l'aide du FISE pour plus de 5 millions de dollars par an [1].

46. Lorsque le Conseil d'administration a décidé d'augmenter les crédits alloués au titre des programmes antipaludiques, afin de favoriser l'éradication du paludisme envisagée sous l'angle régional, dans les pays du continent américain et dans le nord de la région de la Méditerranée orientale, on a pensé que, dans des circonstances favorables, la phase de couverture totale de chaque programme pourrait être terminée à la fin d'une période de quatre ans. Les engagements de principe assumés par le FISE à l'égard des divers programmes et les prévisions relatives aux allocations futures se fondaient sur cette hypothèse.

47. Il est apparu clairement, à la présente session, que les campagnes d'éradication exigeraient plus de temps que prévu et que leur coût serait supérieur aux estimations initiales; l'un des principaux facteurs de cette augmentation des frais est que, dans bien des cas, une phase de couverture totale d'une durée de quatre ans risque d'être insuffisante. En fixant ce délai de quatre ans, on admet, au départ, que la transmission pourra être interrompue à la fin de la première année de pulvérisations générales, ce qui laisse une période de trois ans pour maintenir l'interruption, de manière que le réservoir de virus soit finalement épuisé. Dans le cas de certains programmes, on s'est aperçu que la transmission n'avait pas été complètement interrompue à la fin de la première année de pulvérisations.

48. Il s'ensuit que, pour certains programmes d'éradication, le gouvernement pourra demander au FISE d'octroyer une assistance en vue de prolonger la phase de couverture totale au-delà de la période de quatre ans sur laquelle portait l'engagement initialement assumé par le Fonds. A la présente session, le Conseil a approuvé l'allocation d'un crédit au Salvador (E/ICEF/R.572 et Add.1) pour la quatrième année de pulvérisations (1959), c'est-à-dire la dernière année de la phase de couverture totale pour laquelle le FISE avait initialement envisagé de fournir son aide. Cependant, on s'est récemment aperçu que, dans plusieurs régions du pays, le vecteur avait acquis une résistance à la dieldrine, et l'allocation en question prévoit l'utilisation d'autres insecticides. Le Conseil a noté que, s'il est nécessaire de prolonger les opérations de couverture totale au Salvador, il sera peut-être saisi d'une demande d'assistance à sa session de septembre 1959.

49. Le FISE fournit actuellement son aide pour l'exécution, en Afrique tropicale, de programmes de lutte antipaludique prévoyant notamment des études pilotes destinées à mettre au point des méthodes pratiques et efficaces pour interrompre la transmission. La durée des recherches nécessaires est inconnue; néanmoins, dès qu'il semblera possible de lancer des campagnes d'éradication en Afrique, le Conseil sera vraisemblablement appelé à examiner une nouvelle situation en ce qui concerne l'aide financière du FISE.

50. Les prévisions relatives aux demandes d'allocations, en ce qui concerne le paludisme, sont les suivantes: 7,2 millions de dollars pour 1959, 6,5 millions de dollars pour 1960 et 5,2 millions de dollars pour 1961. Ces sommes sont réparties par région, compte tenu des demandes que l'on s'attend à recevoir de chaque région, mais elles comprennent en outre, pour chaque année, un crédit au titre des « demandes supplémentaires », qui doit constituer une réserve permettant de faire face aux frais supplémentaires que pourraient entraîner les programmes antipaludiques et dont le montant n'est pas précisé, actuellement, pour chaque région; ces « demandes supplémentaires » représentent un total de 250.000 dollars pour 1959 et de 750.000 dollars pour chacune des années 1960 et 1961 (voir tableau 5). On a fait observer au Conseil que les prévisons comprennent aussi les sommes de 1,7 million de dollars pour 1960 et de 2,1 millions de dollars pour 1961, qui pourraient être utilisées pour l'exécution de « programmes supplémentaires » de tous types, et notamment de programmes antipaludiques, au cas où le FISE disposerait alors de nouvelles ressources.

51. Compte tenu des considérations exposées ci-dessus, le Conseil a reconnu que les prévisions relatives aux demandes d'allocations pour les campagnes anti-paludiques ne peuvent être considérées que comme des chiffres approximatifs, particulièrement pour l'année 1961. S'il était nécessaire de prolonger la phase de couverture totale au-delà de quatre années dans le cas de certains programmes, il se pourrait que les sommes indiquées, au lieu de servir à assister de nouveaux projets antipaludiques, doivent être utilisées pour continuer d'accorder une aide au titre de ces programmes.

52. Dans une déclaration faite au Conseil (le texte en est reproduit dans le document E/ICEF/L.1225), le représentant de l'OMS a déclaré que son organisation soumettrait aux sessions de 1959 du Conseil des rapports sur l'état des problèmes techniques et des besoins financiers. Il a fait remarquer que le programme d'assistance en vue de l'éradication du paludisme à l'échelon mondial [2] tenait compte de la contribution apportée par le FISE et des sommes importantes provenant de l'aide bilatérale. Le crédit dont on dispose est déjà insuffisant pour poursuivre le programme d'éradication pendant les cinq prochaines années, et le Directeur général de l'OMS prend actuellement toutes les mesures qui sont en son pouvoir pour obtenir le complément nécessaire en s'adressant à toutes les sources. Au surplus, aucun programme d'éradication en Afrique tropicale n'est compris dans les prévisions initiales. Or, d'après les résultats récents de certains projets pilotes exécutés en Afrique, les conditions requises pour entreprendre l'éradication se trouveront peut-être réunies assez prochainement sur ce continent. L'OMS considère l'aide du FISE

[1] Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, vingt-cinquième session, Supplément n° 2B*, par. 52 à 54

[2] *Documents officiels de l'Organisation mondiale de la santé, n° 81*, annexe 4, distribuée aux membres du Conseil.

comme une condition indispensable du succès des campagnes d'éradication, et le Directeur général espère que le FISE continuera à fournir son assistance et l'augmentera même.

53. Le Conseil devra procéder à une étude approfondie de l'ensemble de la situation en septembre 1959, lorsqu'il examinera les prochaines prévisions relatives aux allocations compte tenu des ressources dont on compte disposer et de l'équilibre qui doit exister entre les divers types de programmes du point de vue de l'assistance dont ils bénéficient. Le Directeur général a donné au Conseil l'assurance que, l'année prochaine, le secrétariat du FISE étudierait cette question de très près, avec les gouvernements intéressés et l'OMS. Un certain nombre de représentants ont exprimé la crainte que la prolongation de la phase de couverture totale des campagnes d'éradication et l'augmentation d'autres frais risquent d'introduire un élément de rigidité dans la planification des activités du FISE. On a estimé qu'il ne fallait ménager aucun effort pour obtenir d'autres sources des contributions financières plus importantes au titre des programmes d'éradication, de manière à ne pas compromettre le développement des activités du FISE dans d'autres domaines.

Autres programmes de lutte contre les maladies

54. Grâce aux allocations accordées à la présente session, le FISE prête actuellement son concours pour 18 programmes de vaccination par le BCG et 11 autres programmes de lutte antituberculeuse, 28 programmes de lutte contre le pian et la syphilis, 15 programmes de lutte contre la lèpre et 11 programmes de lutte contre le trachome. En outre, il participe à quatre programmes de production de pénicilline et à deux programmes d'immunisation. En 1958, les allocations au titre des programmes de lutte contre les maladies autres que le paludisme ont représenté 10 pour 100 du total des crédits alloués pour les programmes. Au cours des années 1959 à 1961, ce rapport variera vraisemblablement entre 17 et 20 pour 100.

55. Le Conseil a noté que le Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires, qui se réunira à Genève au mois d'octobre, examinera les progrès réalisés, non seulement dans les campagnes antipaludiques, mais également dans la lutte contre la lèpre et le trachome, et étudiera aussi la question d'une aide éventuelle du FISE pour la lutte contre la bilharziose. Le Conseil sera saisi des recommandations du Comité mixte à sa session de mars 1959.

Progrès réalisés dans le domaine de la nutrition

56. Comme suite à la décision de principe qu'il a prise, en octobre 1957, d'étendre l'aide fournie dans ce domaine, le Conseil d'administration a approuvé, à sa session de septembre 1958, une assistance pour cinq programmes de nutrition[3]. Le Conseil a été informé que de nombreux gouvernements s'intéressaient à ce type d'assistance et que des propositions relatives à d'autres programmes étaient en cours de préparation aux fins de présentation à des sessions ultérieures. Les nouveaux programmes insistent particulièrement sur l'action coordonnée des divers services gouvernementaux (santé, éducation, agriculture), pour améliorer la nutrition des enfants et des mères. En plus d'une aide à l'éducation dans le domaine de la nutrition et aux activités pratiques connexes visant à augmenter la production alimentaire à l'échelon du village (jardins scolaires, élevage de volaille et de menu bétail, etc.), ils prévoient une assistance pour la formation d'agents de la nutrition, condition essentielle de tout progrès, ainsi que, dans certains cas, pour des enquêtes sur la nutrition, lorsque celles-ci s'imposent pour obtenir les renseignements nécessaires à l'élaboration des programmes. L'objectif visé est d'entreprendre des programmes qui représentent une action systématique et coordonnée, pour s'attaquer aux problèmes de la nutrition en utilisant le plus de moyens possibles.

57. Le fait que les programmes aient des aspects multiples exige un travail considérable pour mettre au point des plans bien conçus, car, d'ordinaire, ils font intervenir plusieurs départements gouvernementaux, ainsi qu'un certain nombre d'organismes internationaux. En ce qui concerne les programmes approuvés à la session de septembre, la FAO, l'OMS et, dans un cas, l'UNESCO, ont joué un rôle important en donnant les avis techniques indispensables.

58. L'expérience acquise a permis de trouver des méthodes grâce auxquelles la planification pourra être accélérée et améliorée à l'avenir. Il est clair, cependant, qu'il faudra une assistance accrue de la FAO et de l'OMS, si l'on veut que les pays bénéficient pleinement de l'aide du FISE. Le Conseil a donc noté avec satisfaction que ces deux institutions reconnaissaient ce fait. Déjà, l'OMS a entrepris d'accroître notablement ses ressources et son personnel affectés à la nutrition. La Conférence de la FAO, à sa dernière session, en 1957, a recommandé un accroissement sensible du personnel de cette organisation spécialisé dans la nutrition au cours des quatre ou cinq prochaines années, et le Conseil d'administration a été informé que le Directeur général de la FAO a l'intention, lorsqu'il établira le projet de budget pour 1960-1961, de demander à la Conférence du personnel supplémentaire pour les services en question. Compte tenu de ces considérations, le Conseil d'administration, désireux de permettre à la FAO de commencer sans délai à renforcer son personnel en vue d'activités communes dans le domaine de la nutrition, a approuvé une allocation destinée à rembourser à la FAO, à concurrence de 75.000 dollars, les frais qu'elle encourra, jusqu'à la fin de 1959, au titre de certains agents nouveaux, spécialistes de la nutrition (voir annexe I).

59. Le Conseil d'administration compte être en possession, à sa session de mars 1959, du rapport du Comité mixte FAO/FISE des directives sur sa première session, qui s'est tenue à Rome du 29 septembre au 2 octobre. La question de l'aide à la formation de personnel et celle de l'aide aux enquêtes nécessaires à l'établissement

[3] Chili (E/ICEF/R.588); Guatemala (E/ICEF/R.604 et Corr.1); Mexique (E/ICEF/R.605); Philippines (E/ICEF/R.619); Tunisie (E/ICEF/R.603). Pour la description de ces programmes, voir l'annexe I du présent rapport.

des programmes d'assistance figuraient à l'ordre du jour. Plusieurs représentants ont affirmé leur conviction que le Conseil d'administration devrait continuer à étudier le rôle qui doit revenir au FISE dans le financement des enquêtes.

60. Le Conseil a noté avec intérêt que, le groupe consultatif de l'OMS sur les protéines (PAG) ayant agréé une farine d'arachide à faible teneur en graisse, il est maintenant possible de discuter, avec plusieurs gouvernements intéressés, l'octroi éventuel d'une aide du FISE pour la production de cette farine, qui sera utilisée pour améliorer divers types de régimes alimentaires à base de céréales et pauvres en protéines. On espère que les essais en cours sur les farines de graines de coton et autres tourteaux d'oléagineux donneront des résultats qui justifieront une décision analogue de la part du groupe consultatif avant longtemps. Certains retards ont été enregistrés à l'usine de farine de poisson du Chili, ainsi que dans la réalisation de la production prévue à l'usine de lait de soya d'Indonésie. Ce sont là les premières installations de ce genre qui bénéficient de l'assistance du FISE et on a beaucoup appris en aplanissant les difficultés rencontrées. Une petite usine pilote de farine de poisson, qui fonctionne au Massachusetts Institute of Technology avec la collaboration de la FAO (installation financée au moyen de l'allocation générale de 100.000 dollars approuvée par le Conseil, en mars 1956, pour la recherche d'aliments riches en protéines), s'emploie actuellement à évaluer différentes méthodes de production de farine de poisson pour la consommation humaine. L'un des problèmes à résoudre consiste à supprimer le goût et l'odeur du poisson, de manière que la farine soit stable et généralement acceptable, et puisse être incorporée aux aliments traditionnels. Dès que le procédé de fabrication et l'équipement auront été mis au point, le FISE et la FAO seront en mesure d'offrir une aide pour la production de farine de poisson à plusieurs pays intéressés.

61. De temps à autre, aux sessions du Conseil d'administration, on a marqué de l'intérêt pour l'enrichissement en vitamines A et D du lait écrémé en poudre. Dans de nombreux pays sous-développés, les carences en vitamines A et D posent un grave problème pour la nutrition des enfants. Le Conseil a été informé que l'on progressait dans la recherche de techniques de préparation efficaces et économiques. L'objectif final est de fournir du lait en poudre enrichi à tous les pays qui en feront la demande pour leurs programmes d'alimentation. Au début, cependant, on donnera la priorité aux pays où les besoins sont les plus pressants.

62. En plus des cinq nouveaux programmes de nutrition susmentionnés (par. 56), le Conseil a approuvé des allocations permettant de poursuivre des programmes d'alimentation scolaire et préscolaire dans sept pays, ainsi que des allocations supplémentaires pour une usine produisant du lait écrémé en poudre additionné de farine d'arachides (Nigéria) et pour un programme de lutte contre le goitre (Inde). Au total, 77 programmes de nutrition bénéficient actuellement de l'assistance du FISE. Quarante-cinq d'entre eux sont des programmes d'alimentation, 26 des programmes de conservation des produits alimentaires; il y a un programme de lutte contre le goitre et cinq programmes du type indiqué au paragraphe 56 ci-dessus.

63. Le FISE a alloué, en 1958, 2,3 millions de dollars pour des programmes de nutrition (non compris les allocations pour le transport du lait, pour la fourniture de vitamines dans le cadre de la protection maternelle et infantile de base et pour des programmes d'urgence). On prévoit que les demandes d'allocations reçues par le FISE pour des programmes de nutrition atteindront un niveau considérablement plus élevé en 1959 et au cours des années suivantes.

Cas urgents

64. Le Conseil d'administration a accordé une allocation à la Jordanie pour poursuivre le programme d'alimentation d'urgence dans les villages frontaliers, ainsi qu'à la Tunisie pour fournir des couvertures aux femmes et aux enfants réfugiés d'Algérie. L'exécution de ce dernier programme d'aide fera l'objet d'un rapport qui sera présenté au Conseil à sa session de mars 1959 (voir le document E/ICEF/L.1224, par. 33 et 34). Il n'y a pas eu d'autres demandes de secours d'urgence en 1958, et les allocations approuvées jusqu'à présent pour les cas urgents pendant l'année 1958 se montent au total à 353.000 dollars.

Evaluation périodique des programmes

65. Il a été question, au cours des débats du Conseil, de rapports périodiques d'évaluation sur différents programmes bénéficiant de l'assistance du FISE. On a suggéré que le Directeur général prépare, chaque fois que ce sera possible, des études critiques portant sur les résultats (qualitatifs et quantitatifs) des programmes pour lesquels le FISE accorde une aide, et qu'ils les présente au Conseil d'administration; les études relatives aux programmes qui ont bénéficié d'une assistance pendant cinq ans ou plus seraient plus détaillées.

66. Le Conseil a été saisi d'une brève étude sur l'état actuel des travaux d'évaluation. L'évaluation de l'expérience acquise dans l'exécution des programmes est une tâche continue dont le Secrétariat s'acquitte avec le concours des institutions spécialisées chargées de s'occuper des aspects techniques. La documentation ainsi réunie, qui est en général trop volumineuse pour être communiquée au Conseil, sert à formuler les recommandations relatives aux programmes. Chaque demande d'assistance pour un programme dont l'exécution se poursuit implique donc une certaine évaluation, et fournit des indications sur les évaluations en bonne et due forme qui ont pu être entreprises. Sur le plan général, le Conseil est saisi à chacune de ses sessions de mars d'un rapport annuel sur l'état des travaux pour chaque région et d'une étude annuelle sur l'orientation de l'assistance du FISE. Ces études pourront faire état, à l'avenir, des travaux d'évaluation entrepris dans le courant de l'année. En outre, des rapports périodiques sur l'état des travaux concernant divers types de programmes

sont établis de temps à autre: les services d'hygiène maternelle et infantile ont fait l'objet d'une étude en 1957, et l'OMS et le FISE en effectueront une autre en 1959; une étude sur les campagnes de vaccination par le BCG a été faite en 1957; l'OMS procède actuellement à la préparation d'études sur le paludisme, la lèpre et le trachome, et des études seront achevées l'année prochaine sur l'expérience acquise dans le domaine de la conservation du lait et de l'utilisation du lait écrémé pour l'alimentation scolaire et pour l'hygiène maternelle et infantile. Ces études seront examinées soit par le Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires, soit par le Comité mixte FAO/FISE des directives; le Conseil d'administration sera saisi des recommandations que ces organes auront formulées en conséquence. Etant donné l'effectif du personnel dont disposent les gouvernements, le FISE et les institutions spécialisées, la possibilité de fournir des rapports d'évaluation en bonne et due forme sur les différents programmes est forcément limitée.

67. Le Conseil a prié le Directeur général, en collaboration avec les institutions spécialisées intéressées, de lui communiquer à sa session de mars des renseignements plus complets sur l'état des travaux en matière d'évaluation. Il a en outre prié le Directeur général de préparer, pour une session future du Conseil, une documentation indiquant la durée probable des programmes bénéficiant d'une assistance et de ceux pour lesquels une assistance est proposée.

Principes directeurs concernant les demandes des gouvernements ayant obtenu l'approbation technique

68. Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session de mars 1958, le Directeur général a présenté, à la session de septembre, un rapport sur les principes directeurs concernant les demandes d'allocations des gouvernements qui, ayant reçu l'approbation technique, ne font pas l'objet de recommandations au Conseil d'administration (E/ICEF/R.582).

69. Après la discussion de ce document et un examen effectué par un groupe de travail nommé par le Président (E/ICEF/58-B/CRP/3), le Conseil a prié le Directeur général de lui communiquer, à sa prochaine session, des renseignements concernant les demandes d'aide qui ne sont pas conformes à la politique actuelle et qui, par conséquent, ne peuvent être présentées au Conseil. On ne précisera ni les programmes, ni les pays en cause. De l'avis du Conseil, le rapport envisagé fournira à ses membres des renseignements de caractère général, utiles pour évaluer les besoins futurs et pour formuler les critères permettant d'établir de telles évaluations.

70. En ce qui concerne le cas particulier des demandes des gouvernements ayant reçu l'approbation technique d'institutions spécialisées, le Conseil a estimé préférable de ne pas prendre de décision. Cette question pourra faire l'objet d'un nouvel examen lorsque le rapport du Directeur général, mentionné au paragraphe 69, aura été présenté.

Examen de la question concernant une aide du FISE à l'enseignement primaire

71. Le Conseil a approuvé une suggestion du représentant du Pakistan, tendant à demander au Directeur général d'étudier la possibilité d'une aide du FISE à l'enseignement primaire et de présenter un rapport préliminaire sur ce sujet à la session de mars 1959 du Conseil d'administration. Cette étude sera effectuée en consultation avec l'UNESCO.

72. Le Conseil sera alors en mesure de décider, sur la base du rapport et des propositions que le Directeur général voudra peut-être présenter, si le FISE peut agir en faveur de l'enseignement primaire et, dans l'affirmative, sous quelle forme et dans quelle mesure.

73. Bien que le Conseil n'ait pas examiné à cette session le fond de la question, un certain nombre de représentants ont fait des observations préliminaires. On a souligné que, depuis sa création, il y a 12 ans, le FISE avait consacré l'équivalent de 282 millions de dollars à l'amélioration de la santé et de la nutrition des enfants, mais que, pour que les peuples des pays sous-développés soient en mesure d'assurer eux-mêmes leur progrès économique, social et culturel, il était en outre nécessaire de combattre l'ignorance, dans le cadre d'une action générale et coordonnée. Les ressources du FISE ayant augmenté régulièrement chaque année, on pouvait penser que certains des programmes bénéficiant actuellement d'une assistance absorberaient, dans l'avenir, une part sensiblement moins grande de ces ressources. Il était indispensable de se préparer plusieurs années à l'avance, par des études et des discussions approfondies, à faire entrer dans le cadre de l'aide du FISE des éléments nouveaux, constituant un prolongement logique des activités actuelles relatives à la santé et à la nutrition. Le FISE pourrait peut-être apporter une contribution utile dans le domaine de l'enseignement primaire, en coopération avec l'UNESCO et d'autres institutions, sans prendre des engagements d'une ampleur excessive.

74. Le représentant de l'UNESCO a déclaré que son organisation se féliciterait de voir le FISE accorder une attention accrue aux questions d'éducation, particulièrement dans le domaine de l'enseignement primaire rural. Le secrétariat de l'UNESCO serait heureux de coopérer avec celui du FISE à une étude des problèmes qui se posent et des possibilités d'action future.

75. Plusieurs représentants ont suggéré que les efforts du FISE se traduisent par un élargissement de l'assistance aux programmes qui bénéficient actuellement d'une aide dans les domaines de la santé et de la nutrition; les projets qui font partie de programmes de développement communautaire offriraient peut-être des possibilités particulièrement intéressantes et on pourrait étudier l'inclusion, dans l'aide envisagée, d'une assistance pour l'enseignement des travaux manuels et pour la formation professionnelle.

76. Un certain nombre de représentants, sans s'opposer à ce que le Directeur général entreprenne l'étude en question, se sont montrés assez peu enthousiastes; d'après eux, les activités actuelles suffisent déjà à absor-

ber la totalité des ressources du FISE, et il reste encore beaucoup à faire pour concentrer les efforts sur les travaux auxquels le Conseil a reconnu une priorité. Plusieurs représentants se sont demandés si une aide à certains aspects de l'enseignement primaire ne risquerait pas de faire pénétrer le FISE dans un domaine controversé, où interviennent des considérations d'ordre idéologique.

77. Le Directeur général a assuré le Conseil que les observations faites par les représentants seraient prises en considération dans l'étude. A son avis, le FISE doit faire preuve de prévoyance dans sa planification et dans sa recherche d'une action de valeur, indépendamment de l'opportunité d'une assistance ou de l'encouragement qu'il pourrait finalement donner à des programmes de quelque type que ce soit. Il sera admis une fois pour toutes que, dans le choix des programmes, le FISE sera toujours guidé par l'ordre de priorité établi par le Conseil d'administration. Les ressources disponibles auront naturellement une incidence sur les activités prioritaires qui pourront être entreprises.

VI. — RAPPORT DU COMITÉ DU BUDGET D'ADMINISTRATION

78. Le Conseil d'administration a pris note du rapport du Comité du budget d'administration (E/ICEF/L.1220) et a approuvé les recommandations présentées par ce dernier.

Budget des services administratifs et des services d'exécution pour 1959

79. Le Conseil d'administration a approuvé le budget des services administratifs et des services d'exécution pour 1959, tel qu'il a été présenté par le Directeur général dans les documents E/ICEF/R.526 et Corr.1 et Add.1. Les crédits prévus se répartissent comme suit:

Tableau 10

BUDGET DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES SERVICES D'EXÉCUTION POUR 1959

(en dollars des Etats-Unis)

	Services administratifs	*Services d'exécution*
Siège du FISE à New-York		
Traitements, salaires et dépenses courantes relatives au personnel	957 430	467 230
Matériel et autres dépenses	114 660	63 040
	1 072 090	530 270
Services extérieurs du FISE		
Traitements, salaires et dépenses courantes relatives au personnel	563 320	1 286 800
Matériel et autres dépenses	109 490	236 510
	672 810	1 523 310
	1 744 900	2 053 580
Réserve pour dépenses imprévues	25 000	25 000
TOTAL	1 769 900	2 078 580

80. Le montant net du budget [après déduction des recettes provenant de l'impôt sur les traitements et salaires du personnel (309.670 dollars) et des commissions sur les achats effectués pour le compte de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (75.000 dollars)] s'élève à 3.463.810 dollars, dont 1.626.160 dollars (net) pour les services administratifs et 1.837.650 dollars (net) pour les services d'exécution.

81. Les crédits prévus pour les services administratifs et les services d'exécution représentent une augmentation de 291.510 dollars (brut) et 260.450 dollars (net), soit 8,1 pour 100, par rapport à 1958. Dans cette augmentation de 291.510 dollars (brut) par rapport à 1958 figurent certains éléments qui entraînent d'eux-mêmes une élévation des dépenses (augmentations périodiques de traitements, indemnités de postes, cotisations à la Caisse des pensions, indemnités pour charges de famille, indemnités d'affectation, etc.). Ces éléments interviennent pour 100.946 dollars dans l'augmentation globale. Une majoration de 36.000 dollars au titre des « autres dépenses » et du « matériel » traduit surtout la hausse des prix en ce qui concerne les frais de voyage, les fournitures de bureau, les travaux contractuels d'imprimerie et le matériel.

82. Le budget prévoit au total 166 postes de la catégorie des administrateurs et 234 postes de la catégorie des services généraux. Cela représente, par rapport à 1958, une augmentation nette de 8 postes de la catégorie des administrateurs et de 19 postes de la catégorie des services généraux. Vingt-six de ces postes sont destinés aux services d'exécution et un seul aux services administratifs, ce qui témoigne de la stabilité continue du nombre des postes administratifs.

83. L'augmentation du nombre des postes traduit l'extension des zones géographiques desservies par le FISE et les besoins relativement plus grands de personnel pour la nutrition des enfants et les services de base de protection maternelle et infantile que pour les campagnes de lutte contre les maladies. Sur le total net de 27 postes supplémentaires, 2 postes de la catégorie des administrateurs et 12 postes de la catégorie des services généraux sont destinés à compléter l'effectif des bureaux de zone d'Afrique au sud du Sahara. Quatre postes de la catégorie des administrateurs permettront de fournir davantage d'assistance aux programmes de nutrition des enfants (deux de ces postes sont destinés à des ingénieurs spécialistes de la conservation du lait, affectés aux services extérieurs, et deux autres à des bromatologues qui seront employés au Siège). Parmi les autres postes nouveaux, deux (catégorie des administrateurs) sont destinés aux

Amériques et un (catégorie des administrateurs) au Siège, pour un fonctionnaire chargé des achats.

84. Le budget approuvé prévoit deux grandes catégories de dépenses et deux sections (Siège de New-York et services extérieurs du FISE), au lieu de six secteurs géographiques comme précédemment. Le Comité du budget d'administration n'aura désormais à approuver que les virements entre les deux catégories de dépenses ou entre les deux sections et les prélèvements sur la réserve pour dépenses imprévues. Tous les autres virements seront confiés à la discrétion du Directeur général. Cependant, les futurs projets de budget continueront, comme à présent, d'indiquer la répartition détaillée des crédits entre les bureaux extérieurs des diverses régions. L'importance des virements effectués sera signalée chaque année au Comité, dans le rapport du Directeur général sur les dépenses.

85. Le budget des services administratifs et des services d'exécution pour 1958 a été modifié par le Conseil d'administration de manière à distinguer deux grandes catégories de dépenses par section, conformément à la présentation approuvée pour 1959.

Budget des cartes de vœux pour 1959

86. Le Conseil d'administration a noté que le Comité du budget d'administration avait approuvé, pour la campagne de 1959 (1er février 1959-31 janvier 1960) du Fonds des cartes de vœux, un projet de budget d'un montant brut total de 388.000 dollars, suivant les prévisions détaillées présentées par le Directeur général (E/ICEF/R.527). Le Comité a également autorisé le Directeur général à engager, le cas échéant, des dépenses supplémentaires jusqu'à concurrence de 10 pour 100 du montant brut du budget, pour faire face aux frais imprévus que pourraient éventuellement entraîner la production et la distribution des cartes de vœux.

87. Le budget approuvé pour 1959 se chiffre à 388.000 dollars (brut) contre 467.850 dollars (brut) pour 1958. Cette diminution, qui va de pair avec un ajustement correspondant des recettes brutes, résulte de l'arrangement qui doit prendre effet en février 1959, selon lequel la vente des cartes de vœux aux Etats-Unis sera assurée par le Comité américain pour le FISE.

88. Le Conseil a noté que le montant net des recettes a augmenté chaque année, depuis le début des opérations. L'objectif de la campagne 1959, en fonction duquel le budget a été établi, est la vente de douze millions de cartes, soit deux millions de plus que le chiffre escompté pour 1958. Le Conseil a été heureux de noter que non seulement le nombre des cartes vendues s'accroît, mais la répartition géographique des ventes s'élargit d'année en année.

Fonds spécial pour certaines activités productrices de recettes dans le domaine de l'information

89. Le Conseil d'administration a noté que le Comité avait examiné les opérations du Fonds spécial pendant sa première année de fonctionnement. Les dépenses se sont élevées au total à 21.202 dollars et les recettes à 30.066 dollars. Le Comité a autorisé le Directeur général à verser à la masse commune des fonds du FISE le bénéfice net, d'un montant de 8.864 dollars, et a donné son autorisation pour que le montant du Fonds spécial continue d'être fixé à 25.000 dollars pour 1958.

Rapports financiers pour 1957

90. Le Conseil d'administration a noté que le Comité avait examiné et approuvé les rapports financiers suivants:

Rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1957 (E/ICEF/R.524, 1re partie);

Fonds des cartes de vœux du FISE, rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 janvier 1958 (E/ICEF/R.524, 2e partie);

Rapport du Directeur général sur les dépenses des services administratifs et des services d'exécution pour 1957 (E/ICEF/R.525).

Le Comité a également examiné le rapport du Comité des commissaires aux comptes (E/ICEF/R.524/Add.1).

VII. — RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

91. Le Conseil d'administration était saisi d'un rapport du Comité des organisations non gouvernementales auprès du FISE (E/ICEF/NGO/55) et d'un rapport sur les relations du FISE avec les organisations non gouvernementales (E/ICEF/372), rédigé par un consultant spécial auprès du Directeur général. Il était en outre saisi de plusieurs résolutions adoptées par des organisations non gouvernementales depuis la précédente session du Conseil [4].

92. Le rapport du consultant spécial se fonde sur une série de consultations qu'il a eues, depuis la dernière session du Conseil d'administration, avec des représentants d'organisations non gouvernementales ou de comités nationaux pour le FISE et avec des fonctionnaires du Siège et des services extérieurs du FISE, et d'autres institutions des Nations Unies. La conclusion fondamentale qui se dégage de l'étude est que le FISE et les différentes organisations non gouvernementales doivent faire preuve de plus d'initiative pour développer la coopération sur le plan pratique. Il importe pour le FISE

[4] E/ICEF/NGO/56, Fédération mondiale pour la santé mentale, août 1958 (voir par. 40); E/ICEF/NGO/57, Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, mai 1958; E/ICEF/NGO/58, Union internationale des organismes familiaux, juin 1958. Au cours de la session du Conseil d'administration, les représentants des organisations suivantes ont fait des déclarations: Union mondiale des femmes rurales (voir par. 39), Conférence internationale du service social (voir par. 37), Union internationale de protection de l'enfance (voir par. 97). A la demande du Président, la Directrice exécutive de l'Association japonaise pour le FISE a fait un exposé sur les activités récentes de cette association en faveur du FISE (E/ICEF/SR.209).

que ses relations avec les organisations non gouvernementales soient régies par un ensemble plus complet de principes directeurs; l'action du personnel du FISE, tant au Siège que dans les services extérieurs, sera orientée en fonction de ces principes, afin de permettre une utilisation maximum des capacités du Fonds. Il importe également que les possibilités des organisations non gouvernementales soient évaluées pour des types déterminés d'activités impliquant une coopération, étant donné que le but, la structure et les ressources de ces organisations sont extrêmement divers. Dans le cadre de ses activités de liaison, le secrétariat du FISE devra faire connaître aux organisations les domaines dans lesquels leur participation pourrait être utile. On échelonnera les nouveaux efforts de coopération d'après une suite progressive d'expériences qui auront fait l'objet d'évaluations attentives.

93. Le rapport contient un certain nombre de suggestions particulières concernant les efforts à déployer en commun dans les domaines suivants: *a*) action visant à éveiller l'intérêt du public et à s'assurer son concours; *b*) avis, recommandations et évaluations; *c*) coopération en matière d'assistance; *d*) développement des comités nationaux; *e*) obtention de contributions des gouvernements. Le rapport souligne qu'une coopération dans ces domaines ne pourra être efficace que si l'on évalue les possibilités d'action et les limitations, si l'on définit les fonctions et si l'on prend des initiatives.

94. L'accent porte, dans le rapport, sur l'importance qu'il y a à prendre toutes les mesures possibles pour renforcer les comités nationaux dans les pays où il en existe, et pour aider à en organiser là où le public s'intéresse véritablement à leur création. Le consultant spécial recommande que le Directeur général fixe, pour l'agrément des comités nationaux, des critères qui garantissent que ces comités auront une activité compatible avec les buts et la politique du FISE, et en rapport avec les relations du FISE avec les gouvernements, et prévoiront des procédés de vérification des comptes et, d'une manière générale, de bonne gestion des fonds.

95. Il était recommandé, dans le rapport, de ne plus considérer l'appartenance au Comité des organisations non gouvernementales auprès du FISE comme la condition de l'octroi du statut consultatif auprès du Conseil d'administration. Le Comité continuera d'exister en tant qu'association bénévole d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif désirant participer aux entreprises collectives du Comité. En même temps, on s'attachera davantage à renforcer les relations entre le FISE et les diverses organisations non gouvernementales.

96. La Présidente du Comité des organisations non gouvernementales auprès du FISE a dit au Conseil d'administration que la décision prise par le Directeur général de faire entreprendre une étude, ainsi que les points saillants du rapport lui-même, étaient une source de satisfaction et un encouragement pour les organisations non gouvernementales. Elle a présenté, au nom des membres du bureau du Comité, des observations portant sur plusieurs recommandations qui coïncidaient avec l'expérience acquise par le Comité (E/ICEF/SR.209).

97. Le représentant de l'Union internationale de protection de l'enfance a souligné combien il importait de déterminer la façon dont le FISE et les organisations non gouvernementales peuvent collaborer efficacement, en vue d'atteindre les objectifs essentiels dans le domaine de la protection de l'enfance. Il a mentionné les activités de diverses organisations affiliées à l'Union, pour montrer les possibilités que pourrait offrir une coopération plus étroite dans certains domaines, et il a noté que d'autres organisations pouvaient également apporter une contribution précieuse dans les domaines qui les intéressent. Il a admis que les organisations non gouvernementales elles-mêmes devaient obtenir des résultats qui permettent de reconnaître la valeur de la coopération (E/ICEF/SR.210).

98. Le Directeur général a déclaré qu'il souscrivait aux conclusions du rapport et que l'Administration était prête à envisager l'affectation de personnel supplémentaire rendue nécessaire par les nouvelles initiatives du FISE à l'égard des organisations non gouvernementales.

99. Après une discussion assez approfondie, le Conseil d'administration a approuvé le rapport comme base d'action future. Il a prié le Directeur général de présenter, à la session de mars, un nouveau rapport portant sur les progrès réalisés dans l'application des recommandations du Consultant spécial, et de formuler toute autre proposition précise d'ordre pratique qu'il estimerait indiquée pour la mise au point de la politique du FISE en ce qui concerne les organisations non gouvernementales.

100. Le Conseil a décidé que la recommandation concernant l'appartenance facultative au Comité des ONG auprès du FISE (voir par. 95) prendrait effet automatiquement si les organisations gouvernementales, consultées par correspondance, n'élevaient aucune objection contre cet arrangement.

VIII. — LIEU DE RÉUNION DE LA SESSION DE MARS 1959

101. Le représentant de la France a proposé que la session de mars 1959 du Conseil d'administration se tienne à Genève. A la demande du Conseil, le Directeur général a présenté un exposé des incidences financières de cette proposition, où il évaluait à 8.250 dollars le montant des frais supplémentaires qu'occasionnerait au FISE la réunion du Conseil à Genève (E/ICEF/58-B/CRP/1). Après discussion (E/ICEF/SR.209, 212 et 213), le représentant de la France a accepté qu'aucune décision ne soit prise, pour l'instant, au sujet de la proposition de sa délégation. Le Conseil d'administration a décidé que, si des faits nouveaux intervenaient — en particulier, si l'on pouvait éviter que les dépenses supplémentaires qu'entraînerait une session à Genève soient imputées sur le budget du FISE — le Directeur général serait habilité à régler cette question par correspondance avec les membres du Conseil.

ANNEXES

ANNEXE I

Description des programmes approuvés en septembre 1958

AFRIQUE — 1.131.500 dollars

Afrique-Occidentale française

Service de base de PMI (Soudan français, Haute-Volta et Niger) 114.000 dollars (E/ICEF/R.601)

Pour donner plus d'extension aux services de base de PMI dans les régions urbaines et rurales de ces trois territoires, développer les programmes d'éducation en matière de santé et de nutrition et stimuler et développer la formation du personnel de ces services pendant une période de deux ans (1959 et 1960):

Soudan français. — 74.000 dollars pour la fourniture de matériel de base et de produits pharmaceutiques destinés au centre municipal et à six centres secondaires de PMI de Bamako, la capitale, ainsi qu'à 18 centres de district et à 18 centres de sous-district des régions rurales du territoire; de matériel de démonstration et d'enseignement pour une école de formation d'infirmières et la formation de travailleurs sociaux auxiliaires au centre municipal de PMI de Bamako et pour les 18 centres de district ruraux; de lait entier en poudre, de capsules de vitamines et de trousses de sage-femme aux centres de la capitale et de l'intérieur; de 8 véhicules pour le contrôle, de 18 vélomoteurs pour les visites à domicile faites par les travailleurs sociaux auxiliaires de 18 districts ruraux, et de 3.000 dollars pour permettre de verser des indemnités à certains travailleurs de PMI qui seront formés hors du territoire;

Haute-Volta. — 34.000 dollars pour la fourniture de matériel destiné aux salles de consultation et aux salles d'hôpital des services de maternité et de pédiatrie de l'hôpital général qui est en reconstruction à Ouagadougou; de matériel d'enseignement et de démonstration pour le centre principal de PMI et l'école de formation d'infirmières et de sages-femmes qui lui est rattachée; de matériel de base et de matériel de démonstration en matière d'alimentation pour les activités de PMI du centre principal de service social; de matériel pour 19 centres de district et 30 centres de sous-district de PMI; de trousses de sage-femme pour les centres dans lesquels les sages-femmes formées seront envoyées et de trousses pour les aides-sages-femmes traditionnelles en cours d'entraînement; et de deux véhicules pour le travailleur social principal à Ouagadougou et la sage-femme qualifiée chargée de surveiller le travail dans les centres de PMI et la formation des sages-femmes;

Niger. — 6.000 dollars pour la fourniture de matériel d'enseignement et de démonstration pour les écoles d'infirmières; de matériel de base, de produits pharmaceutiques et de trousses de sages-femmes pour le centre de PMI de Niamey, la capitale, et pour quatre centres secondaires de PMI se trouvant à Niamey ou aux environs. Un véhicule sera fourni pour servir au travailleur social spécialisé qui sera chargé de surveiller et de coordonner le développement du programme. L'allocation comprend 1.000 dollars pour des indemnités qui permettront à certaines sages-femmes de recevoir une formation en dehors du territoire.

Lutte contre le pian ..... 145.000 dollars (E/ICEF/R.560)

Pour permettre de continuer, en 1959 et 1960, la campagne de masse contre le pian entreprise avec l'assistance du FISE dans les territoires de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, de la Guinée, de la Haute-Volta et du Sénégal. Le FISE fournira un complément de pénicilline, 30 véhicules et du matériel destiné à la campagne. Le nombre des équipes de lutte contre le pian sera porté de 31 à 36 afin de couvrir les régions de trois des territoires où la maladie existe à l'état mésoendémique ou hypoendémique et où les équipes existantes ne sauraient suffire. Au début de l'année, des représentants du FISE et de l'OMS se sont rendus dans tous les territoires où la campagne est en cours. Sur les 3.500.000 personnes exposées, un tiers environ (1.369.108) avaient été examinées au mois de mars 1958 et 1.258.506 traitées. Il reste environ 1 million de personnes à traiter en 1959 afin d'assurer une première couverture complète des territoires. On prévoit de faire trois enquêtes répétées avant la fin du premier semestre de 1960. Les plans pour 1959 et 1960 prévoient également la mise en route d'une phase de consolidation de la campagne dans chaque territoire.

Afrique-Occidentale française (Cameroun et Togo)

Lutte antipaludique: projet pilote 264.000 dollars (E/ICEF/R.597)

Il s'agit de fournir des insecticides, des pulvérisateurs et des pièces de rechange, des médicaments antipaludiques, des moyens de transport et du matériel de laboratoire, en vue de poursuivre en 1959 les campagnes antipaludiques entreprises au Sénégal, dans la Haute-Volta, au Dahomey et dans les Territoires sous tutelle du Togo et du Cameroun sous administration française. Pour les opérations de 1959, on s'inspirera du programme de 1958, en y apportant quelques modifications de manière à protéger au total 2.765.500 personnes: sur ce nombre, 2.126.000 personnes seront protégées uniquement par des pulvérisations, 352.500 uniquement par des médicaments et 287.000 à la fois par des médicaments et des pulvérisations. La chimiothérapie de masse a été entreprise en 1958 dans les zones où les insecticides n'avaient pas suffi à enrayer la transmission de la maladie; 500.000 personnes ont été traitées à l'aide de médicaments. Il est trop tôt pour évaluer tous les résultats du traitement aux médicaments antipaludiques, mais dans deux secteurs du Sénégal où des médicaments avaient été administrés à 35.000 personnes pendant 12 semaines, on a constaté que l'endémicité était devenue insignifiante et que le taux en était resté inchangé pendant les cinq mois qui ont suivi l'administration des médicaments.

Cameroun sous administration française

Lutte contre la lèpre ..... 52.000 dollars (E/ICEF/R.543)

Le FISE fournira des quantités supplémentaires de sulfones pour permettre d'étendre et de poursuivre le traitement de la lèpre sur l'ensemble du Territoire, ainsi que 11 véhicules grâce auxquels

le nombre des équipes de traitement motorisées pourra être porté à 36 au lieu de 19 prévues à l'origine. Sur 26.872 cas enregistrés, 17.471 reçoivent actuellement un traitement régulier. La campagne se caractérise par l'action de formations mobiles dont le plan de travail et l'itinéraire sont suffisamment détaillés pour qu'aucun malade ne doive faire à pied un trajet excédant 10 kilomètres pour aller au lieu de traitement et en revenir, sauf dans les régions les moins accessibles. Les sulfones sont administrés sous forme de comprimés aux 6.000 malades en traitement dans des formations fixes; on se propose de traiter tous les autres cas par injections afin d'être sûr que le médicament est véritablement absorbé et que le traitement est régulier.

Ghana

Lutte contre la lèpre ..... *40.000 dollars* (E/ICEF/R.558)

Le FISE fournira des comprimés de sulfone et 10 véhicules utilitaires pour permettre d'étendre et de poursuivre l'exécution du programme de lutte contre la lèpre bénéficiant de l'aide du FISE pendant une nouvelle période de deux ans, 1959 et 1960. L'assistance prêtée permettra au Service de lutte contre la lèpre d'étendre l'action des dispensaires mobiles et de traiter 14.500 nouveaux malades en 1959. En tenant compte des fins de traitement, on estime que 50.000 cas environ seront en traitement régulier en 1959 et 1960. Neuf formations mobiles de traitement étaient prévues dans le plan initial. Le succès de la méthode itinérante a été remarquable et le gouvernement envisage de créer huit nouvelles formations.

Maroc

Lutte contre le trachome et les ophtalmies associées
103.000 dollars (E/ICEF/R.544)

Le FISE fournira un complément de pommade antibiotique, 8 véhicules et 3 appareils de diffusion par haut-parleur pour continuer et étendre la campagne de lutte contre le trachome et la conjonctivite en 1959 et en 1960. Les crédits antérieurement alloués par le FISE ont aidé le gouvernement à mettre sur pied un programme qui a atteint, cette année, 1.290.000 sujets grâce aux campagnes de masse de lutte contre la conjonctivite, et 335.700 enfants des écoles. Au cours des années 1959 et 1960, 400.000 nouveaux sujets seront touchés par les campagnes de masse et les 600.000 enfants fréquentant les écoles primaires bénéficieront tous du projet dans les écoles. L'évaluation des résultats permet d'observer partout une diminution sensible du taux ordinaire saisonnier de la conjonctivite; et partout, on constate que les cas de trachome actif ont diminué tant en nombre qu'en gravité. L'OMS continuera à fournir des consultants dans les domaines de l'ophtalmologie, des statistiques et de l'éducation sanitaire.

Nigéria (Fédération de)

Lutte antipaludique ..... *63.000 dollars* (E/ICEF/R.543)

Il s'agit de fournir des insecticides, des pulvérisateurs, des médicaments et du matériel de transport en vue de poursuivre cette campagne dans la province de Sokoto (Nigéria septentrionale), de manière à protéger 575.000 personnes pendant la période allant de mars 1959 à mars 1960. Les doses de DDT à utiliser pour les opérations de pulvérisation seront réduites conformément aux recommandations de l'OMS. Dix mille personnes recevront des médicaments antipaludiques. Pour cette campagne, l'OMS fournit les services de deux entomologistes.

Lutte contre la lèpre ..... *216.000 dollars* (E/ICEF/R.530)

Le FISE fournira des médicaments, des moyens de transport, du matériel de laboratoire, du matériel destiné à l'établissement des statistiques et des auxiliaires audio-visuels pour la poursuite et l'expansion de la campagne de lutte contre la lèpre pendant deux nouvelles années, 1959 et 1960. On estime à 260.700 le nombre des malades qui seront en traitement à la fin de 1960. Environ 73.500 malades termineront leur traitement au cours des années 1959 et 1960. Les moyens de transport supplémentaires fournis par le FISE contribueront à rendre cette expansion possible. Au cours de ces deux ans, 48 inspecteurs léprologues auxiliaires au moins seront formés. Du matériel de laboratoire sera fourni pour permettre l'expansion du programme de formation. Le traitement a déjà donné de bons résultats en ce qui concerne la diminution de la contagiosité et la plupart des cas peuvent être traités dans les consultations externes; ce système a l'avantage d'être plus économique et permet au malade de participer normalement à la vie de son foyer et de sa collectivité.

Traitement du lait et préparation d'un mélange à base de farine d'arachide ..... *28.000 dollars* (E/ICEF/R.608)

Le FISE fournira 400 bidons à lait et 3 camions pour intensifier le rammassage du lait de manière à pouvoir utiliser à plein le matériel de dessiccation fourni antérieurement par le FISE pour la laiterie de Vom, dans la région du Nord. On a fait, en avril, à l'installation de dessiccation de Vom, un essai qui s'est révélé satisfaisant, et, en mai, la distribution de lait en poudre en quantités limitées a commencé. Le Fonds fournira également du matériel pour la préparation d'un mélange de lait écrémé en poudre et de farine d'arachide qui constituera un aliment sain et nutritif pour les enfants qui ont besoin d'un bon aliment d'appoint riche en protéines. Cette année, un spécialiste de la Division de la conservation des produits alimentaires du FISE a passé, en juillet et en août, quelques semaines à la laiterie de Vom pour mettre au point les parties technique et économique du programme.

Sierra-Leone

Lutte contre la lèpre (première allocation)
34.000 dollars (E/ICEF/R.545)

Le FISE fournira des comprimés de sulfone, du matériel d'enseignement, de formation et de laboratoire, des véhicules pour le traitement itinérant et le contrôle et prendra à sa charge les indemnités de subsistance à des stagiaires pendant la première phase (1959 et 1960) d'une campagne de masse de lutte contre la lèpre. On envisage de traiter 15.000 cas en 1959 et 30.000 en 1960 dans le cadre d'un programme qui s'étendra graduellement pour atteindre en 1968 les 100.000 cas environ de lèpre existant dans le territoire. Le nombre des centres de traitement, qui est actuellement de 19, sera porté à 100 en 1959 et à 150 en 1960. Le traitement sera donné principalement sous forme de consultations externes et dans des circuits de traitement par villages à partir de centres de traitement choisis. Les services de lutte contre la lèpre seront par la suite incorporés dans les services généraux de santé du territoire.

Tunisie

Chimiothérapie antituberculeuse; projet pilote
38.500 dollars (E/ICEF/R.609)

Pour permettre de continuer, jusqu'à la fin de 1959, l'exécution du projet pilote de chimiothérapie et de chimioprophylaxie antituberculeuse bénéficiant de l'aide du FISE. Le Conseil a déjà approuvé une allocation de crédit pour la fourniture d'approvisionnements et de matériel pour une période de deux ans, de septembre 1957 à septembre 1959. Au cours d'entretiens préliminaires avec le Gouvernement tunisien et l'OMS, il est apparu que les crédits alloués en 1956 et le type de matériel et d'approvisionnements prévus ne permettraient pas de faire face aux besoins pour la période de deux ans; d'où la présente allocation supplémentaire destinée à la fourniture par le FISE d'un complément de médicaments, de films radiographiques, de matériel de laboratoire et autre, ainsi que de fournitures pour les tests tuberculiniques et la vaccination par le BCG.

Nutrition (première allocation) . 34.000 dollars (E/ICEF/R.603)

Le FISE fournira une aide pour la première phase d'exécution d'un programme d'éducation nutritionnelle intensifié qui sera entrepris en liaison avec le programme d'alimentation préscolaire et scolaire qui a été mené à bien grâce au crédit alloué par le Conseil d'administration en mars 1957. L'assistance fournie sera la suivante:

Equipement pour la production et l'expérimentation de prototypes de matériel de formation et d'éducation nutritionnelles qui serviront à former des instituteurs et à instruire les élèves et leurs parents;

Quantité limitée de matériel pour les jardins scolaires et la préparation d'aliments dans le cadre de l'enseignement et de l'expérimentation;

Indemnités de subsistance pour 795 instituteurs et directeurs d'école qui suivront un cours de formation de trois jours en matière d'éducation nutritionnelle;

Indemnités de subsistance pour un groupe de 20 instituteurs et directeurs d'école et 20 éducateurs sanitaires qui participeront pendant une semaine à l'expérimentation du matériel d'enseignement proposé;

Frais de voyage et indemnités de subsistance pour une équipe de techniciens des auxiliaires visuels qui étudieront pendant six semaines les méthodes de production au Centre d'éducation de base des Etats arabes (ASFEC) près du Caire.

On pense pouvoir déterminer d'ici la fin de 1959 dans quelle mesure le matériel de formation et d'enseignement répond aux besoins et l'on prévoit qu'une aide supplémentaire sera demandée en 1960 pour une deuxième phase, élargie, du programme.

AMÉRIQUE — 5.246.000 dollars

Bolivie

Eradication du paludisme ..... 143.000 dollars (E/ICEF/R.547)

Il s'agit de fournir des insecticides, des pièces de rechange pour pulvérisateurs et de l'équipement pour l'entretien des véhicules au titre de la deuxième année de couverture totale de la campagne d'éradication du paludisme (juillet 1959 à juin 1960); pendant cette période, environ 1.142.000 personnes seront protégées grâce à des pulvérisations dans 185.392 maisons. Le Conseil d'administration a approuvé en principe l'octroi d'une assistance pendant quatre années de cette campagne, et il a voté des crédits pour une première période. La formation du personnel, la reconnaissance géographique et les autres travaux préparatoires ont été achevés, et les opérations de couverture totale devaient commencer en juillet. L'OMS a prévu des crédits pour la continuation des services de son équipe de consultants pendant toute l'année 1959 ainsi que pour la fourniture de médicaments antipaludiques. Pour faciliter l'entretien des moyens de transport, on installe en ce moment cinq ateliers de réparation pour lesquels le FISE fournira l'équipement nécessaire.

Chili

Services de base de PMI; formation 97.300 dollars (E/ICEF/R.618)

Pour répondre aux besoins urgents en personnel des centres de santé ruraux, le FISE prêtera son assistance à un programme de trois ans visant à la formation de 600 infirmières auxiliaires. Le FISE fournira: du matériel de démonstration et de formation pour 10 centres spéciaux de formation; des trousses d'infirmière auxiliaire destinées à servir aux démonstrations dans les centres de formation, et à être utilisées dans les centres de santé auxquels les diplômées seront affectées; et 10 véhicules pour les déplacements des stagiaires en vue de leur formation pratique. L'allocation comprend 45.600 dollars destinés à couvrir la moitié du coût des indemnités de subsistance à verser aux 600 stagiaires pendant les neuf mois que durera le cours. Les six premiers mois du programme de formation des infirmières auxiliaires seront consacrés à des cours théoriques et à des travaux pratiques sur le terrain, et les trois derniers mois à un stage pratique dirigé dans des centres de santé. Le Service national de la santé publique se chargera d'exécuter ce programme par l'intermédiaire de 10 centres spéciaux de formation situés dans les villes principales des zones sanitaires où il existe des services cliniques et hospitaliers pouvant servir aux travaux de démonstration.

Nutrition des enfants (première allocation)
130.000 dollars (E/ICEF/R.588)

Pour aider à mettre en œuvre un programme de nutrition des enfants dans les provinces d'Atacama, de Coquimbo et de Linares. Ce programme, qui représente une intensification et une réorientation des efforts du gouvernement, se compose des éléments suivants qui seront mis en œuvre par les Départements de la santé, de l'éducation et de l'agriculture dans le cadre d'un programme coordonné:

Alimentation scolaire. — Tous les enfants des écoles primaires des trois provinces (56.000) recevront une tasse de lait par jour à l'école. L'allocation demandée couvrira le fret de 2.772.000 livres de lait écrémé en poudre que le FISE fournira pour trois ans;

Education nutritionnelle des enfants et de leurs parents, grâce à l'action coordonnée des écoles, des centres de santé et des services de vulgarisation agricole. Le FISE fournira des outils de jardinage et des semences à 80 écoles, quelques couveuses et éleveuses, du matériel d'imprimerie pour le tirage de documentation éducative et des moyens de transport pour les inspecteurs;

Formation des instituteurs à l'aide de cours d'une durée de trois semaines pour leur donner des notions de nutrition et les éléments de sujets connexes, notamment les méthodes d'enseignement. Le FISE prendra à sa charge les indemnités de subsistance, s'élevant au total à 7.200 dollars, versées à 240 instituteurs à former au cours d'une période de trois ans.

La FAO donnera des conseils techniques par l'intermédiaire du personnel de son Bureau régional de Santiago. Un expert en nutrition de la FAO dont les services sont demandés au titre du Programme élargi d'assistance technique sera affecté au programme en 1958. L'OMS donnera des conseils techniques par l'intermédiaire de son bureau de zone. Ce programme est considéré comme constituant le point de départ d'un programme plus important car le gouvernement se propose de le poursuivre lorsque l'aide du FISE aura pris fin au bout de trois ans, et de l'étendre à d'autres parties du pays.

Colombie

Eradication du paludisme ..... 755.000 dollars (E/ICEF/R.592)

Il s'agit de fournir du DDT, des pulvérisateurs et des pièces de rechange pour la deuxième année (1959-1960) d'opérations de couverture totale. En septembre 1957, le Conseil d'administration a donné son approbation de principe à cette campagne pour une période de trois ans et demi et a alloué des fonds pour la phase initiale des opérations. Les travaux préparatoires, y compris la reconnaissance géographique, l'établissement de cartes et le dénombrement des maisons, ont commencé en septembre 1957 et sont pratiquement achevés. Le personnel nécessaire a été formé pour la campagne et les pulvérisations à l'échelle nationale doivent commencer au début de septembre. L'allocation approuvée par le Conseil en septembre 1957 devait porter sur les engagements du FISE pour la première année de couverture totale; cependant, par suite d'une sous-estimation du coût des véhicules, il s'est produit un déficit de 80.000 dollars, pour lequel des fonds sont prévus dans la présente allocation. Le Gouvernement des Etats-Unis, par l'intermédiaire de l'International Co-operation Administration (ICA), envoie, pour la première année des opérations de pulvérisation, des insecticides, du matériel de communications et d'autres

fournitures, d'une valeur totale de 500.000 dollars. Cette contribution a sensiblement dégrevé le budget du Service d'éradication du paludisme et a dispensé le gouvernement de rechercher des sommes importantes en devises étrangères, lesquelles sont rares. Pour la deuxième année de la campagne, l'OMS continuera de fournir les services de son paludologue résidant à Bogota, et portera de deux à quatre le nombre des inspecteurs sanitaires en poste en Colombie.

Dominique (Antilles)

Eradication du paludisme ..... *11.500 dollars* (E/ICEF/R.620)

Pour la première année (1959) de couverture totale, le Fonds fournira des insecticides, des pulvérisateurs, des véhicules, des microscopes et du matériel de laboratoire. Le FISE a déjà aidé la Dominique dans l'exécution d'un programme de lutte antipaludique. Encore récemment, la baisse notable du nombre des cas signalés donnait lieu de croire que le paludisme était en passe de disparaître. Cependant, on a relevé il y a quelque temps des cas d'infection par le *P. vivax* à Portsmouth, où la maladie s'est déclarée; tout dernièrement, on a aussi constaté des cas d'infection par le *P. falciparum*. On connaît suffisamment le problème pour élaborer un plan réalisable, mais il a été impossible, faute de temps, d'établir un plan complet à l'intention du Conseil. Le Conseil a donc approuvé des crédits pour un an seulement, les fournitures devant être expédiées lorsqu'un plan aura été mis au point et aura reçu l'approbation technique de l'OMS.

Equateur

Eradication du paludisme ..... *148.000 dollars* (E/ICEF/R.556)

Il s'agit de fournir des insecticides et du matériel pour la troisième année (1959-1960) de couverture totale de la campagne d'éradication visant à protéger environ 1.775.000 habitants par des pulvérisations dans 302.000 maisons (soit 40.000 maisons de plus qu'il n'avait été prévu à l'origine). En juillet 1956, le Conseil d'administration a approuvé en principe l'octroi d'une aide pour cette campagne. La première année de couverture totale a pris fin en mars 1958 et la deuxième année est en cours. Le nombre estimatif des maisons à traiter a augmenté, en raison notamment de récentes migrations. Des représentants du FISE, de l'OMS et de l'ICA des Etats-Unis ont observé sur place l'exécution du programme afin de réexaminer les besoins de la campagne compte tenu de l'expérience acquise au cours de la première année. Ils ont constaté qu'il fallait plus de personnel et plus d'insecticides qu'il n'avait été prévu à l'origine. L'ICA fournit du matériel et l'OMS des médicaments antipaludiques et les services de consultants. Les équipes d'évaluation sont actuellement renforcées par des agents bénévoles qui aideront à l'exécution d'un vaste programme comportant le dépistage des cas de paludisme et le traitement chimiothérapique des malades fébricitants.

Grenade (Antilles)

Services de base de PMI; assainissement (première allocation) *24.000 dollars* (E/ICEF/R.571)

Il s'agit de fournir du matériel d'atelier, du ciment et du fer d'armature, des pompes ainsi qu'un véhicule, pour les deux premières années d'un programme de cinq ans visant à améliorer l'assainissement. Ce programme d'amélioration porte sur quatre aspects de l'assainissement qui influent directement sur la morbidité et la mortalité infantiles: amélioration de l'approvisionnement en eau, y compris, le cas échéant, la fourniture d'eau contrôlée; amélioration des installations d'évacuation des excreta grâce à la construction de 10.000 latrines dans l'ensemble du territoire; amélioration des méthodes d'enlèvement des déchets et détritus; renforcement du programme d'éducation sanitaire. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau et l'évacuation des excreta, les améliorations porteront tout particulièrement sur les 48 écoles de l'île, en vue non seulement d'améliorer la situation dans les écoles elles-mêmes, mais aussi d'offrir un exemple à l'ensemble de la population. A l'expiration des deux premières années, le gouvernement poursuivra avec ses propres ressources l'exécution du programme.

Eradication du paludisme ..... *9.500 dollars* (E/ICEF/R.562)

Il s'agit de procurer des insecticides et des fournitures pour la troisième année (1959) de couverture totale de cette campagne, que le Conseil d'administration a approuvée en principe en mars 1956. Au cours de la troisième année, les travaux se poursuivront selon les principes établis, sous réserve d'un ajustement des méthodes de pulvérisation et d'évaluation. En 1959, environ 28.000 personnes seront protégées grâce à des pulvérisations dans 8.488 maisons. La chimiothérapie, appliquée cette année, sera poursuivie. L'OMS fournira des médicaments antipaludiques et les services de consultants.

Alimentation scolaire et préscolaire *14.000 dollars* (E/ICEF/R.578)

Pour couvrir le fret de 616.200 livres de lait écrémé en poudre qui permettront au FISE de continuer à fournir une assistance pendant une nouvelle période de deux ans, jusqu'à la fin de mai 1961. Le programme prévoit actuellement la distribution de lait à quelque 4.200 mères et enfants d'âge préscolaire et à quelque 7.000 enfants d'âge scolaire. Sur la base de l'expérience passée, on envisage de modifier la répartition des bénéficiaires de manière à porter à 5.700 environ le nombre des enfants d'âge scolaire et à 4.300 en moyenne le nombre des mères et des enfants d'âge préscolaire qui recevront du lait par l'intermédiaire des services de santé. Les rations seront maintenues au niveau actuel, soit 60 grammes par jour dans les centres de santé et 40 grammes pour les écoliers. Toutes les écoles et tous les centres de consultation de l'île participeront au programme.

Guatemala

Eradication du paludisme ..... *198.000 dollars* (E/ICEF/R.596)

Il s'agit de fournir des insecticides, des pulvérisateurs et des pièces de rechange pour la troisième année (1958-1959) de la phase de couverture totale de cette campagne d'éradication, que le FISE a approuvée en principe et pour laquelle le Conseil d'administration a alloué un premier crédit en mars 1956. D'après les résultats du premier cycle, on estime que 331.634 maisons devront être traitées au cours du troisième cycle. Deux pour cent des maisons devront être traitées à la dieldrine ou au DDT en émulsion, qui seront fournis par le gouvernement. Jusqu'ici, le Service antipaludique a couvert le coût des médicaments sur son propre budget, mais on négocie actuellement une modification du plan d'opérations, grâce à laquelle le BSP/OMS procurera des médicaments antipaludiques pour la chimioprophylaxie et le traitement de tous les malades fébricitants, en vue de compléter les opérations de pulvérisation. L'International Co-operation Administration des Etats-Unis a conclu avec le gouvernement un accord aux termes duquel l'Inter-American Co-operation Service for Public Health (SCISP) assumera dans cette campagne des responsabilités d'ordre administratif.

Alimentation scolaire et préscolaire

59.700 dollars (E/ICEF/R.606)

Pour couvrir le fret de 2.243.000 livres de lait écrémé en poudre et fournir 1.500.000 capsules qui permettront de continuer le programme d'alimentation actuel de manière à en faire bénéficier 64.500 mères et enfants d'ici la fin de 1960. Des rations de lait écrémé en poudre seront distribuées à 27.000 enfants des écoles et à 25.000 enfants d'âge préscolaire à raison de 40 grammes par jour ainsi qu'à 12.500 enfants d'âge préscolaire et mères à raison de 60 grammes par jour. Les enfants appartenant au groupe d'âge le plus jeune recevront chacun 100 capsules de vitamines A et D par an. L'ouverture de la laiterie d'Asunción Mita, installée avec l'assistance du FISE, ayant été retardée, la quantité de lait que four-

nira le FISE complétera la production prévue pour l'usine en 1959 et 1960, ce qui permettra de continuer les distributions aux 64.500 bénéficiaires. Des quantités supplémentaires de lait écrémé en poudre seront également fournies par le FISE et distribuées à 9.500 mères et enfants environ dans le cadre d'un programme de nutrition (voir ci-dessous E/ICEF/R.604).

Nutrition des enfants (première allocation)
128.000 dollars (E/ICEF/R.604 et Corr.1)

Pour mettre en route, dans 77 collectivités rurales, un projet pilote de deux ans visant à améliorer le niveau nutritionnel et le régime alimentaire des enfants des écoles et des enfants d'âge préscolaire. L'expérience acquise permettra d'élargir ultérieurement le programme. Les deux organismes publics qui administrent le projet — le Ministère de l'éducation (par l'intermédiaire du réseau des écoles rurales) et le Ministère de la santé publique (par l'intermédiaire de la Division de la nutrition) — travailleront en étroite coordination et le Ministère de l'agriculture leur prêtera sa collaboration (par l'intermédiaire des services de vulgarisation). Le projet a été élaboré et sera exécuté avec le concours actif de la FAO, de l'OMS (qui prêtera son concours directement et par l'intermédiaire de l'Institut de la nutrition de l'Amérique centrale et du Panama) et de la Direction des affaires sociales de l'Organisation des Nations Unies. Ce projet comprendra les éléments suivants:

a) Un cours de formation de quatre semaines sur les principes fondamentaux de la nutrition, l'horticulture et l'économie domestique organisé à l'intention de 273 inspecteurs et instituteurs des écoles rurales;

b) Un cours de formation de deux semaines portant sur des notions simples de nutrition et d'économie ménagère qui sera suivi par 281 animatrices de collectivités rurales;

c) Une étude expérimentale qui sera effectuée dans un certain nombre de collectivités, sur le rôle que 100 animatrices pourraient jouer dans l'amélioration de l'alimentation des enfants d'âge préscolaire;

d) Le développement de l'éducation nutritionnelle au moyen de jardins scolaires et communautaires et de vergers dans 77 écoles rurales, et par l'élevage de volaille et de menu bétail dans un certain nombre de ces écoles;

e) La distribution de lait à environ 9.500 mères et enfants; on s'attachera à toucher les enfants d'âge préscolaire par l'intermédiaire des clubs de mères, des comités locaux pour la nutrition et, là où il en existe, des centres de santé et des garderies d'enfants. Le FISE prendra à sa charge des indemnités de subsistance d'un montant total de 25.600 dollars; il fournira également du matériel de formation pour le cours de brève durée, des semences et des outils de jardinage simples, des vaccins et quelques couveuses artificielles, un crédit pour couvrir le fret de 440.000 livres de lait écrémé en poudre, des capsules de vitamines A et D, du matériel de démonstration en matière d'alimentation, des moyens de transport pour les inspecteurs et un crédit correspondant au traitement d'un expert en horticulture de la FAO pendant la période de 15 mois qui prendra fin en décembre 1959.

Honduras

Eradication du paludisme ..... *134.000 dollars* (E/ICEF/R.595)

Il s'agit de fournir de la dieldrine et des pulvérisateurs pour la deuxième année de couverture totale (1959). Le FISE a approuvé en principe l'octroi d'une aide à ce programme et le Conseil d'administration a alloué un premier crédit en mars 1956. La loi sur l'éradication du paludisme a été promulguée en décembre 1955. On a organisé un cours de deux mois à l'intention du personnel d'évaluation, et les microscopistes ont reçu une formation complémentaire en vue de la campagne. La reconnaissance géographique a été achevée vers le début de 1958, et les pulvérisations de couverture totale ont commencé en janvier 1958. Au cours du premier trimestre, 41.605 maisons ont été traitées à la dieldrine, conformément aux prévisions. Un laboratoire régional, créé en mars, servira de centre de diagnostic permanent au Service antipaludique. Pour renforcer les services d'évaluation, on fait appel au concours de personnel bénévole.

Honduras britannique

Services de base de PMI ..... *29.000 dollars* (E/ICEF/R.557)

Il s'agit de développer et d'étendre les services d'hygiène maternelle et infantile et la formation professionnelle en matière d'HMI. Le FISE fournira, pour la période allant de juillet 1959 à juillet 1961, du matériel d'enseignement pour le Centre de formation en matière de santé publique et le Bureau de l'éducation sanitaire, du matériel de base pour huit centres de santé, du matériel pour les services de maternité et de pédiatrie de deux hôpitaux de district, et des moyens de transport pour le personnel d'encadrement. Une somme de 2.600 dollars est comprise dans l'allocation pour couvrir les deux tiers du coût des indemnités de subsistance à verser à 64 accoucheuses qui feront un stage de formation de deux mois.

Eradication du paludisme ..... *13.000 dollars* (E/ICEF/R.554)

Le FISE fournira des insecticides, des pulvérisateurs, des pièces de rechange et du matériel d'entretien de véhicules pour la troisième année (1959) de couverture totale, pendant laquelle environ 83.000 habitants seront protégés grâce à des pulvérisations dans 16.630 maisons. Les opérations de couverture totale ont commencé en janvier 1957 et sont entrées dans leur deuxième année. A la suite d'une certaine réorganisation, les pulvérisations ont été accélérées cette année. Les services d'évaluation ont été renforcés par l'engagement de personnel bénévole des sociétés locales de la Croix-Rouge; on crée en ce moment une brigade spéciale d'évaluation qui comprendra un médecin, une infirmière de la santé publique et un inspecteur sanitaire et qui s'occupera des opérations de contrôle, des enquêtes épidémiologiques et du traitement des cas de paludisme dépistés. L'OMS fournit des médicaments antipaludiques ainsi que les services de consultants.

Jamaïque

Eradication du paludisme ..... *130.000 dollars* (E/ICEF/R.621)

Le FISE fournira des insecticides, des pulvérisateurs et des pièces détachées pour véhicules pour 1959, seconde année de couverture totale. Le Conseil d'administration a donné son approbation de principe en mars 1957 à une assistance à l'ensemble de la campagne d'éradication et a alloué à cette époque un crédit de 204.600 dollars (fret compris). La nouvelle allocation comprend 7.000 dollars nécessaires pour couvrir le solde des frais de transport, dont le montant avait été sous-estimé lors de l'allocation antérieure. La période de préparation et de conversion de la campagne était en grande partie terminée en décembre 1957 et le premier cycle de pulvérisations dans toutes les maisons a été achevé. On a insisté tout particulièrement sur l'importance des services d'évaluation. L'Administration de coopération internationale des Etats-Unis et le BSP collaborent à la formation du personnel destiné à la campagne.

Mexique

Eradication du paludisme ..... *2.420.000 dollars* (E/ICEF/R.567)

En septembre 1955, le Conseil d'administration a approuvé le principe d'une aide à cette campagne et a accordé une première allocation. La présente allocation permettra de fournir des insecticides et des pièces de rechange de pulvérisateurs pour la troisième année de couverture totale d'une campagne nationale d'éradication visant à protéger environ 16 millions d'habitants par des pulvérisations dans près de 3.300.000 maisons (soit un nombre supérieur à celui de 2.739.000 maisons qui avait été prévu à l'origine). Actuellement, on s'emploie à renforcer les services d'évaluation, et notamment les équipes chargées de signaler les cas de paludisme probables.

Une équipe de consultants de l'OMS continue de prêter son concours. Environ 10.400 agents de toutes catégories ont été formés jusqu'à la fin de 1957. Au milieu de 1958, soit après 18 mois de pulvérisations de couverture totale, les objectifs avaient été atteints et, d'une manière générale, l'accueil du public était favorable. Bien que l'analyse épidémiologique ne soit pas encore assez complète pour permettre des conclusions définitives, on admet que la transmission du paludisme a été sensiblement réduite. Des études sont en cours sur les villes auxquelles la méthode de la barrière pourrait être étendue, et l'on prépare des plans en vue d'intensifier la surveillance épidémiologique. Le gouvernement a publié des chiffres qui indiquent que le nombre des décès dus au paludisme n'a été que de 6.497 en 1957, contre 25.000 environ par an de 1950 à 1954.

Nutrition des enfants (première allocation)

27.000 dollars (E/ICEF/R.605)

Le FISE fournira des moyens de transport et du matériel pour les enquêtes sur le régime alimentaire et la nutrition, qui constituent le premier stade d'un vaste programme d'amélioration de la nutrition. Le FISE fournira un véhicule pour chacune des cinq zones sur lesquelles porte l'enquête, un duplicateur, des appareils de radiologie mobiles et des machines à calculer. L'allocation comprend 3.000 dollars qui serviront à verser les indemnités de subsistance requises pour assurer pendant 10 mois la formation de 5 nutritionnistes auxiliaires qui participeront aux enquêtes. Les objectifs principaux du programme sont les suivants :

a) Evaluer l'ampleur du problème de la nutrition;

b) Déterminer les habitudes alimentaires et les facteurs qui sont à l'origine des conditions nutritionnelles existant dans la population;

c) Mettre au point des méthodes appropriée pour améliorer la nutrition défectueuse des individus et de la collectivité;

d) Créer un Institut national de la nutrition, capable de planifier, diriger et contrôler les efforts qui seront entrepris sur le plan national pour améliorer la nutrition;

e) Assurer, à l'Institut et à l'extérieur, la formation du personnel spécialisé et auxiliaire chargé des questions de nutrition.

Pour réaliser les objectifs du programme, on créera, pour l'ensemble du pays, une organisation permanente qui comprendra des formations chargées des activités locales. Dans chacune des cinq zones, les travaux seront dirigés par un médecin qui leur consacrera tout son temps et disposera des collaborateurs nécessaires. Dans chaque zone, un médecin auxiliaire recevra, pendant 10 mois, une formation spéciale pour les enquêtes sur la nutrition.

Pérou

Eradication du paludisme ..... *108.000 dollars* (E/ICEF/R.539)

Le FISE fournira des insecticides et des pulvérisateurs pour la première année de couverture totale à l'est des Andes, où des progrès considérables ont été enregistrés dans les opérations de prééradication et dans le rassemblement de données épidémiologiques supplémentaires. En mars 1957, le Conseil d'administration a approuvé le principe d'une aide à la campagne d'éradication entreprise à l'ouest des Andes et a alloué des crédits d'un montant total de 918.000 dollars (fret compris) pour le lancement de la campagne à l'ouest des Andes et pour des opérations préliminaires de prééradication à l'est. A la présente session, le Conseil a approuvé en principe la continuation de l'aide pendant toute la période des opérations de couverture totale des deux côtés des Andes.

Alimentation scolaire et préscolaire

238.500 dollars (E/ICEF/R.610)

Pour couvrir le fret de 8.088.000 livres de lait écrémé en poudre et fournir des capsules de vitamines et des tablettes de sulfate de fer qui permettront de poursuivre le programme d'alimentation bénéficiant de l'assistance du FISE pendant une nouvelle période de deux ans, à compter d'avril 1959. Les distributions qui se feront par l'intermédiaire des centres de santé toucheront 32.000 femmes enceintes, mères allaitantes et enfants d'âge préscolaire, et celles qui se feront par l'intermédiaire des repas scolaires et des garderies d'enfants, 20.000 enfants d'âge préscolaire et 200.000 écoliers. Le programme permet actuellement d'atteindre 180.000 bénéficiaires qui reçoivent des rations de lait par l'intermédiaire de 866 centres de santé, écoles et autres établissements. Les distributions se feront dans l'ensemble du Pérou à l'exception des provinces d'Arequipa, de Cuzco et de Puno, dans la partie méridionale, qui bénéficient déjà d'un programme d'aide d'urgence de l'Administration de coopération internationale des Etats-Unis. On continuera à distribuer, dans les mêmes conditions qu'à présent, des capsules de vitamines aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, aux nourrissons et aux enfants d'âge préscolaire par l'intermédiaire des centres et des établissements d'HMI et à un certain nombre d'enfants sous-alimentés par l'intermédiaire des repas scolaires. En raison de l'incidence élevée de l'anémie, on distribuera des tablettes de sulfate de fer, sous contrôle médical, à un certain nombre de mères et d'enfants, par l'intermédiaire des centres de santé.

Salvador

Eradication du paludisme

167.000 dollars (E/ICEF/R.572 et Add.1)

Le FISE fournira des insecticides et des pièces de rechange de pulvérisateurs pour les sixième et septième cycles de pulvérisation de couverture totale (1959) entrepris dans le cadre de la campagne d'éradication du paludisme que le Conseil d'administration a approuvée en principe en mars 1955. Les résultats du premier cycle ont été signalés au Conseil d'administration en septembre 1957. En 1957, environ 1.483.000 habitants ont été protégés, le DDT étant utilisé dans certains secteurs et la dieldrine dans d'autres. En 1958, le champ des opérations reste à peu près le même; quatre secteurs sont traités deux fois au DDT et huit secteurs sont traités une fois à la dieldrine. Les renseignements que les techniciens du gouvernement et de l'OMS ont obtenus au cours des dernières semaines permettent de conclure que, dans plusieurs zones du pays, le vecteur est devenu résistant à la dieldrine, ce qui s'explique probablement par le fait que, dans l'agriculture, on se sert depuis de nombreuses annes de cet insecticide. Il sera donc nécessaire de recourir au DDT dans les zones où l'on employait auparavant la dieldrine. Lorsque les détails de la conversion seront connus, il faudra revoir les besoins en insecticides.

Surinam

Eradication du paludisme ..... *40.500 dollars* (E/ICEF/R.568)

Il s'agit de fournir des insecticides, du matériel supplémentaire de laboratoire et des pièces de rechange de pulvérisateurs pour la deuxième année de couverture totale (mars 1959-mars 1960), et de remplacer deux véhicules affectés à ce programme d'éradication pour lequel le Conseil d'administration a approuvé en principe l'octroi d'une aide en octobre 1956. Le programme intensif devait être entrepris en janvier 1957. Cependant, il a fallu retarder les opérations pour établir de nouvelles cartes de la région impaludée et pour former le personnel d'encadrement. Les opérations de couverture totale ont commencé en mai 1958; on se proposait de traiter 34.900 maisons sur le littoral et dans la zone des savanes (deux cycles par an de pulvérisations de DDT), ainsi que 4.150 maisons dans la zone de l'intérieur (un cycle par an de pulvérisations de dieldrine). L'OMS envoie un paludologue consultant, ainsi que des médicaments antipaludiques pour permettre au service d'évaluation de traiter tous les malades fébricitants.

Alimentation scolaire et préscolaire

26.000 dollars (E/ICEF/R.579)

Pour couvrir le fret de 1.026.000 livres de lait écrémé en poudre qui permettront de poursuivre pendant une nouvelle période de deux

ans, le programme d'alimentation bénéficiant de l'assistance du FISE. L'allocation approuvée par le Conseil d'administration en mars 1956 a permis de distribuer du lait en poudre à 25.000 enfants des écoles et à 5.000 mères et enfants d'âge préscolaire au cours de la période allant de juillet 1956 à juin 1958. On estime que les fournitures déjà allouées suffiront pour continuer le programme jusqu'au deuxième trimestre de 1959. En se fondant sur l'expérience acquise, on modifie actuellement la répartition des bénéficiaires du programme de manière à fournir une ration de 60 grammes par jour à quelque 4.600 mères et enfants d'âge préscolaire, par l'intermédiaire du Département de la santé publique, et une ration de 40 grammes pendant une période de 200 jours de classe à 16.500 écoliers en moyenne. Le gouvernement fournria des aliments d'appoint supplémentaires aux mères et aux enfants les plus nécessiteux.

Trinité et Tobago (Antilles)

Services de base de PMI (y compris l'assainissement) [première allocation]..... 47.000 dollars (E/ICEF/R.587)

Il s'agit de renforcer le vaste programme national de protection maternelle et infantile, en aidant à créer dix nouveaux centres secondaires d'HMI (ce qui portera à 102 le nombre de ces centres dans les îles), en améliorant les services de maternité et les services pédiatriques dans trois hôpitaux, en développant la formation des infirmières et sages-femmes en matière d'HMI afin d'élever le niveau des soins à l'accouchement dans les régions rurales, en étendant l'action d'éducation sanitaire et en améliorant l'évacuation des excréta et l'approvisionnement en eau. Le FISE fournira du matériel et des trousses d'infirmière-sage-femme pour 10 centres, divers types de matériel et un véhicule pour chacun des trois hôpitaux, ainsi que du matériel pour trois centres de formation, savoir: une camionnette pour cinéma ambulant, des films sur des sujets intéressant la santé publique et une presse multilithographique pour la reproduction d'affiches destinées à l'éducation sanitaire; il fournira aussi des outils, du matériel, du fer d'armature et deux véhicules pour le programme d'assainissement.

Campagne antipaludique..... 108.000 dollars (E/ICEF/R.586)

Il s'agit de procurer des quantités supplémentaires d'insecticides, de pulvérisateurs, de fournitures de laboratoire et de médicaments pour achever les opérations de 1958 et continuer en 1959 l'exécution d'un programme qui vise à l'éradication du paludisme. Le FISE aidera la campagne pendant au moins un an après 1959. Le Conseil d'administration a déjà approuvé une aide pour un an de prééradication; ces opérations avaient été jugées nécessaires en raison des conditions complexes de la transmission du paludisme, qui exigeaient la mise au point de méthodes spéciales destinées à interrompre la transmission. Les résultats obtenus au cours de l'année écoulée ont été encourageants mais non concluants. On n'a trouvé aucune méthode sûre d'éradication, mais les résultats obtenus permettent d'entreprendre un programme d'un niveau comparable à celui des programmes d'éradication; c'est sur cette base que le Conseil a approuvé une nouvelle aide du FISE. En 1958, les pulvérisations permettront de protéger 127.200 maisons; en 1960, ce chiffre sera porté à 130.800. Le nombre des personnes directement protégées sera de 516.000 cette année et de 537.000 en 1960. La campagne actuelle comporte des pulvérisations de dieldrine, ainsi que l'évaluation, le dépistage et la chimiothérapie. Dans l'île de Tobago, les pulvérisations ont été abandonnées et l'on ne prévoit aucune reprise de ces opérations.

Alimentation scolaire et préscolaire
40.000 dollars (E/ICEF/R.575)

Pour couvrir le fret de 1.578.000 livres de lait écrémé en poudre qui permettront de poursuivre le programme d'alimentation des enfants pendant une nouvelle période de deux ans (de novembre 1958 à novembre 1960). Ce programme bénéficie de l'assistance du FISE depuis 1954. La dernière allocation, approuvée en février 1956, a permis de distribuer du lait à 25.000 enfants des écoles et à 5.000 nourrissons, jeunes enfants, femmes enceintes et mères allaitantes. Les distributions sont faites de manière satisfaisante. On se propose actuellement de modifier la répartition des bénéficiaires afin, notamment, d'augmenter le nombre des mères et enfants d'âge préscolaire atteints par l'intermédiaire des dispensaires. On touchera ainsi en moyenne 11.300 femmes enceintes et mères allaitantes, 4.800 enfants d'âge préscolaire et quelque 20.000 écoliers. Le gouvernement intensifiera la distribution de poudre de lait entier aux enfants âgés de moins d'un an en vue de doubler le nombre des bénéficiaires. On s'attachera, en particulier, à distribuer du lait entier et du lait écrémé par l'intermédiaire des centres de protection de l'enfance aux enfants qui se trouvent dans un état de malnutrition avancée.

ASIE — 2.340.100 dollars

Birmanie

Campagne antipaludique ..... 590.000 dollars (E/ICEF/R.531)

Le FISE fournira des insecticides, des pulvérisateurs, ainsi que des pièces de rechange pour véhicules et pulvérisateurs, au titre de l'exécution en 1959 d'un programme visant à l'éradication du paludisme. On compte qu'en 1959 les conditions nécessaires à l'arrêt des pulvérisations se trouveront remplies et que le système de surveillance sera appliqué dans des zones comptant une population d'environ 3 millions d'habitants. La campagne n'a pas atteint le stade de la couverture totale, mais on espère qu'en 1960 les opérations pourront s'étendre à l'ensemble du pays. Le nombre de personnes à protéger dans les zones que l'on sait impaludées est estimé à 9.550.000. On compte, grâce à l'allocation, constituer une réserve de DDT de 5 pour 100, qui permettrait d'étendre les opérations de pulvérisation au-delà de l'objectif de 9.550.000 personnes au cas où il serait possible de pénétrer en 1959 dans les zones actuellement inaccessibles.

Bornéo du Nord

Lutte antipaludique: projet pilote 6.600 dollars (E/ICEF/R.583)

Le FISE fournira des insecticides, des médicaments et des véhicules en vue de continuer en 1959 l'exécution d'un projet pilote qui vise à mettre au point une méthode efficace d'éradication du paludisme. A la fin de 1958, on procédera à une évaluation afin de déterminer si la transmission de la maladie a été suffisamment interrompue pour justifier une extension de la zone des pulvérisations. De même qu'en 1958, 57.000 personnes seront protégées grâce aux pulvérisations de DDT et à l'administration de médicaments antipaludiques. Au cas où l'évaluation à laquelle on procédera à la fin de 1958 indiquerait que la transmission a été interrompue, les opérations de pulvérisation de 1959 seront étendues de manière à protéger 134.400 personnes. Sur une population totale de 350.000 habitants, environ 200.000 personnes vivent dans des régions impaludées.

Ceylan

Services de base de PMI ..... 49.500 dollars (E/ICEF/R.552)

Pour continuer d'aider à améliorer les services de santé ruraux, particulièrement en ce qui concerne les soins aux enfants, et à améliorer les moyens de formation en matière de PMI du centre de Kalutara. Ce programme, qui bénéficie de l'assistance du FISE depuis 1950, comprend trois phases: développement des moyens de formation professionnelle en obstétrique et en pédiatrie, à Colombo; organisation de services de formation professionnelle sur le terrain à Kalutara, notamment en ce qui concerne la formation pédiatrique; amélioration de 68 centres de santé ruraux choisis à cet effet. Le FISE fournira du matériel de salles de pédiatrie pour améliorer les services de cinq hôpitaux de district, un appareil de projection pour bandes fixes, des modèles anatomiques, du matériel supplémentaire de pédiatrie, et deux petits autobus pour

le transport des stagiaires au centre de formation de Kalutara; il fournira également du matériel pour améliorer les services de 16 centres de santé ruraux, des médicaments et des vitamines dont la distribution sera assurée par 84 centres, du matériel médical simple pour 172 centres secondaires de santé, 150 trousses d'infirmière de la santé publique, 6 mobilettes et 25 bicyclettes pour les infirmières visiteuses. L'OMS continuera à fournir en 1959 les services d'un pédiatre et d'une infirmière de la santé publique.

Chine (Taïwan)

Services de base de PMI ..... *66.000 dollars* (E/ICEF/R.536)

Pour permettre de poursuivre l'exécution de ce programme jusqu'à la fin de 1960. Le FISE fournira également des véhicules de remplacement pour les services de formation professionnelle et pour la surveillance du travail sur le terrain, du matériel supplémentaire de formation, du matériel médical supplémentaire, des installations frigorifiques pour 50 centres de santé et du lait entier en poudre, afin d'augmenter les distributions de lait aux nourrissons nécessiteux par l'intermédiaire des 369 centres de santé.

Campagne de vaccination antituberculeuse par le BCG
28.000 dollars (E/ICEF/R.534)

Pour continuer l'assistance à cette campagne, pendant une nouvelle période de trois ans, de 1959 à 1961, en vue de soumettre au cours de cette période 2.100.000 enfants à un premier ou à un second test et de vacciner tous les sujets présentant une réaction négative. A la fin de l'année 1961, le nombre total des tests effectués pendant les 10 années qu'aura duré l'assistance du FISE atteindra 9.500.000. On s'attachera surtout à atteindre les enfants d'âge préscolaire à tester pour la première fois, et à répéter le test et la vaccination sur les enfants d'âge scolaire. La campagne de vaccination par le BCG, effectuée à partir des 22 centres de santé de l'île, est menée en liaison étroite avec le plan général de lutte du gouvernement contre la tuberculose.

Lutte contre les maladies vénériennes
43.000 dollars (E/ICEF/R.541)

Le FISE fournira des antibiotiques et des approvisionnements divers pour permettre de poursuivre l'exécution du programme pendant une nouvelle période de deux ans, jusqu'à la fin de 1960. Cette campagne bénéficie de l'assistance du FISE depuis 1953. C'est en 1954 que le programme a été étendu à toute l'île. En 1958, on avait examiné environ 1.600.000 personnes et l'on espère porter ce chiffre à 2.500.000 pour la fin de 1959. La comparaison des données relatives aux années 1955, 1956 et 1957 fait apparaître une diminution du taux d'incidence des maladies. Grâce à la coopération qui s'est établie entre les postes sanitaires et les sages-femmes, le nombre des prélèvements sanguins de nouveau-nés ou de femmes enceintes examinés est en augmentation. L'OMS fournit les services d'un conseiller médical. Ce programme doit aboutir à l'intégration de la lutte contre les maladies vénériennes dans les activités permanentes du Service de santé publique.

Inde

Services de base de PMI: formation pédiatrique, Bombay
66.000 dollars (E/ICEF/R.535)

Pour aider à développer, à perfectionner et à réorienter l'enseignement de la pédiatrie dans trois écoles de médecine de Bombay, en procurant du matériel, des fournitures et du matériel d'enseignement pour la section de formation urbaine (qui comprend les services de pédiatrie des trois hôpitaux participants et des 10 centres d'HMI de Bombay), du matériel et des fournitures pour un futur laboratoire central de pédiatrie et des livres pour une bibliothèque centrale de pédiatrie. Sur la nouvelle allocation, 3.000 dollars serviront à couvrir la rémunération de deux techniciens du laboratoire central de pédiatrie, et 13.700 dollars à couvrir les indemnités de subsistance versées à 21 médecins pendant une période de formation de dix mois. Ces indemnités seront réparties entre 12 pédiatres qui exercent ou enseignent déjà (à raison de 4 par an pendant trois ans) et 9 médecins récemment diplômés et employés en qualité d'internes ou de secrétaires dans les hôpitaux de l'Ecole de médecine de Bombay (à raison de 3 par an pendant trois ans). Pour la première de ces catégories, les gouvernements des Etats qui proposeront des candidats leur accorderont un congé pour la durée de la période de formation et assureront aux boursiers un poste adéquat à la fin du stage. En ce qui concerne la seconde catégorie, le gouvernement central demandera aux gouvernements des Etats d'accorder la priorité aux boursiers, à la fin de leurs études, pour les postes de pédiatrie vacants, les boursiers étant alors tenus d'exercer pendant au moins deux ans dans les services de santé de l'Etat. L'OMS fournira pendant deux ans les services d'un professeur d'hygiène infantile et de deux infirmières monitrices pédiatriques.

Services de base de PMI: formation pédiatrique, Trivandrum
21.000 dollars (E/ICEF/R.580)

Pour aider à étendre, perfectionner et réorienter l'enseignement de la pédiatrie à l'Ecole de médecine de Trivandrum (Etat de Kerala). Le FISE procurera aux services de pédiatrie de l'hôpital de l'Ecole de médecine et à quatre centres d'HMI de Trivandrum choisis comme centres de stage sur le terrain, du matériel technique, des fournitures et du matériel d'enseignement. Il procurera également du matériel et des fournitures en vue de la création à l'hôpital, d'un laboratoire de pédiatrie et d'un service de consultations externes pour enfants, ainsi que des livres pour une bibliothèque de pédiatrie. En outre, des fonds seront fournis pour assurer le versement d'indemnités de subsistance à huit infirmières diplômées qui suivront pendant trois mois un cours de soins infirmiers en matière de pédiatrie. Ces infirmières seront ensuite chargées des services de pédiatrie dans d'autres hôpitaux de l'Etat. L'OMS fournira les services d'un professeur de pédiatrie.

Lutte contre le trachome ..... *33.000 dollars* (E/ICEF/R.551)

Pour une deuxième allocation de crédit en vue de la fourniture de produits pharmaceutiques, de matériel et de moyens de transport pour l'extension et l'achèvement du projet pilote en décembre 1959 et pour une enquête qui doit s'étendre à l'ensemble du pays. Deux nouveaux essais seront entrepris, en plus des quatre qui sont en cours. On pense disposer, au début de 1960, d'une analyse critique complète de l'ensemble du projet pilote et d'une carte détaillée donnant la répartition du trachome aux Indes. Un rapport contenant une recommandation en vue de la mise en œuvre de la première phase d'une campagne de masse sera probablement présenté au Conseil d'administration en 1960.

Alimentation scolaire ..... *337.000 dollars* (E/ICEF/R.538)

Pour couvrir le fret d'une allocation supplémentaire de 13.480.000 livres de lait écrémé en poudre qui permettra de poursuivre, jusqu'à la fin de 1959, la mise en œuvre d'un programme d'alimentation scolaire dont bénéficieront 1 million d'enfants des écoles. L'exécution de ce programme se poursuivra au rythme actuel jusqu'à ce qu'on connaisse le résultat des négociations entreprises en vue de sa reprise par l'organisation CARE. On dispose de fournitures, acquises au titre d'une allocation antérieure, permettant de continuer, principalement par l'intermédiaire des centres d'HMI, la distribution de lait à 440.000 mères et enfants d'âge préscolaire, jusqu'à la fin de 1959.

Lutte contre le goitre ..... *27.500 dollars* (E/ICEF/R.573)

Le FISE fournira du matériel supplémentaire d'ioduration du sel pour les régions où l'on a constaté que le nombre des cas de goitre était élevé. Le Conseil d'administration a approuvé une allocation de crédit pour la fourniture de matériel d'ioduration en mars 1957. L'analyse du sel produit par l'usine pilote a montré que la teneur des cristaux en iode était trop faible pour permettre d'assurer aux malades une dose d'iode suffisante. Le matériel supplémentaire

qui sera fourni par le FISE permettra de traiter 6 tonnes de sel par heure, c'est-à-dire de produire assez de sel iodé pour 2.750.000 personnes.

Indonésie

Services de base de PMI ..... 98.000 dollars (E/ICEF/R.550)

Pour fournir le matériel nécessaire à 20 écoles de formation médicale de base destinées aux infirmières, sages-femmes, aides-sages-femmes et infirmières visiteuses. Le FISE fournira également du lait entier en poudre qui sera distribué aux nourrissons par l'intermédiaire des centres d'HMI, du lait écrémé en poudre dont la distribution sera assurée par les centres d'HMI, les écoles et les orphelinats pendant les derniers mois de 1959. Ce programme de base de PMI, subventionné par le FISE, a pour objet de transformer les services de santé de base en un ensemble coordonné et complet de services préventifs et curatifs pour les mères et les enfants, de services médicaux scolaires, et de services d'assainissement et d'éducation nutritionnelle. Il est probable qu'une demande en vue de poursuivre l'exécution du programme national, tout en l'élargissant, sera présentée au Conseil à sa session de mars 1959.

Malaisie (Fédération de)

Services de base de PMI ..... 7.500 dollars (E/ICEF/R.599)

Pour permettre au FISE de poursuivre jusqu'à la fin de 1959 son aide aux services de base de PMI. Le FISE procurera des fournitures et du matériel à 5 nouveaux centres de santé secondaires et à 16 nouveaux centres d'obstétriques, du matériel et des moyens de transport pour la formation d'inspecteurs sanitaires, ainsi que, dans le cadre d'un programme d'alimentation complémentaire, 300.000 livres de lait écrémé en poudre qui seront distribuées, par l'intermédiaire de 492 centres de santé, à environ 10.000 mères et enfants d'âge préscolaire.

Nouvelle-Guinée néerlandaise *

Lutte antipaludique: projet pilote 32.000 dollars (E/ICEF/R.616)

Il s'agit de continuer jusqu'à la fin de 1959 l'exécution d'un projet pilote de lutte antipaludique. Le FISE fournira du DDT, des pulvérisateurs, des moyens de transport et des médicaments antipaludiques. On estime que, sur une population totale de 700.000 habitants, 200.000 personnes vivent dans les régions impaludées de la Nouvelle-Guinée néerlandaise. Ce projet pilote a été entrepris en 1955; cette année-là, 85.000 personnes ont été protégées grâce aux pulvérisations de DDT. Les opérations ont été étendues de manière à protéger 114.000 personnes en 1956 et 120.000 en 1957. La transmission de la maladie n'ayant pas été complètement interrompue au début de 1958, on s'est borné au cours de cette année à protéger les mêmes 120.000 personnes et l'on a introduit la chimiothérapie. En 1959, le gouvernement se propose d'étendre les pulvérisations à des zones non encore traitées adjacentes à la zone pilote, de manière à protéger 140.000 personnes de plus, ainsi que de poursuivre la chimiothérapie.

Pakistan

Services de base de PMI ..... 147.500 dollars (E/ICEF/R.548)

Pour aider à poursuivre jusqu'au milieu de 1960 l'exécution du programme de base de protection maternelle et infantile, y compris la formation de sages-femmes et d'infirmières visiteuses, et à étendre ce programme. Le nombre des centres d'HMI qui bénéficient de l'assistance du FISE est passé de 133 en 1950 à 418 au milieu de 1958, et il atteindra vraisemblablement 568 vers le milieu de 1960. Le FISE fournira du matériel de base et des trousses de sage-femme et d'infirmière à 150 nouveaux centres d'HMI, et des médicaments, du lait en poudre, des vitamines et du savon, qui seront distribués par l'intermédiaire de 500 centres; pour répondre au développement des services de formation, il fournira également des véhicules qui serviront aux transports et aux inspections sur le terrain. Le matériel de formation procuré par le FISE sera réparti entre une école d'infirmières visiteuses à Haïderabad, une école de Lahore donnant des cours d'entretien aux infirmières visiteuses, et cinq hôpitaux du Pakistan occidental où sont formées des sages-femmes. Une somme de 1.260 dollars prélevée sur l'allocation servira à verser une indemnité de subsistance à 30 stagiaires qui suivront des cours de perfectionnement de quatre à six semaines à l'école d'infirmières visiteuses de Lahore.

Production de pénicilline (dépenses supplémentaires)
50.000 dollars (E/ICEF/R.614, par. 4)

Pour permettre de faire face à des dépenses supplémentaires d'équipement de l'usine de pénicilline en construction à Daud Khaul pour l'équipement de laquelle un crédit de 525.000 dollars a déjà été alloué. Le dépassement de crédits est dû principalement à l'achat de chaudières qui n'étaient pas prévues dans le devis initial mais dont on a constaté la nécessité, étant donné qu'il n'existe pas de source de production de vapeur auprès de l'usine. D'autre part, d'importantes augmentations de prix se sont produites pour d'autres éléments de l'équipement depuis que la demande initiale a été présentée au Conseil d'administration.

Philippines

Lutte contre la lèpre 30.000 dollars (E/ICEF/R.559 et Corr.1)

Le FISE fournira des médicaments, du matériel de laboratoire et des véhicules pour permettre d'étendre le programme de lutte contre la lèpre en adjoignant 5 équipes itinérantes aux 5 équipes existant déjà et pour lesquelles un crédit a été alloué en mars 1956. Les 10 équipes procéderont au dépistage des cas dans toutes les provinces touchées par la maladie. Le FISE fournira des médicaments et des fournitures de laboratoire en quantité suffisante pour durer jusqu'à la fin de l'année 1961. Environ 1.600 cas sont traités à l'heure actuelle. Avec les 5 nouvelles équipes, on estime que 4.500 nouveaux malades auront été mis en traitement en 1961.

Alimentation préscolaire ..... 180.000 dollars (E/ICEF/R.533)

Pour couvrir le fret de 7.200.000 livres de lait écrémé en poudre qui permettront de poursuivre la mise en œuvre du programme d'alimentation complémentaire bénéficiant de l'assistance du FISE, de juillet 1959 à la fin de juin 1960. En étendant les distributions faites par l'intermédiaire des centres de santé ruraux, des postes de barrio et des programmes de développement communautaire, on atteindra environ 180.000 enfants d'âge préscolaire, femmes enceintes et mères allaitantes. L'alimentation scolaire pour laquelle le FISE avait accordé une assistance jusqu'au début de cette année a été incorporée dans un programme bénéficiant de l'assistance de l'organisation CARE. Le gouvernement n'a cessé d'intensifier les efforts qu'il déploie pour augmenter les approvisionnements en aliments nutritifs de provenance locale et pour améliorer l'éducation nutritionnelle du public. L'assistance accordée par le FISE au programme de PMI permet actuellement de renforcer cette éducation grâce à des cours organisés à l'intention des mères (voir aussi ci-dessous E/ICEF/R.619).

Nutrition des enfants (première allocation)
23.000 dollars (E/ICEF/R.619)

Le FISE fournira du matériel technique et des moyens de transport pour une enquête sur la nutrition s'étendant à l'ensemble du pays et pour la préparation de matériel d'éducation sanitaire. Le programme sera exécuté sous la direction du Centre de recherches sur l'alimentation et la nutrition de l'Office scientifique national. Cette enquête, dont la durée sera de cinq ans (1958-1962), permettra d'élaborer des plans nationaux d'alimentation et de nutrition. Les renseignements réunis seront progressivement utilisés pour la

* Il existe un différend, en ce qui concerne le statut politique de ce territoire, entre le Gouvernement indonésien et le Gouvernement néerlandais.

préparation de matériel d'éducation sanitaire dont on se servira dans les écoles et les centres de santé ainsi que pour les programmes de vulgarisation agricole et de développement communautaire.

Singapour

Alimentation scolaire et préscolaire *16.500 dollars* (E/ICEF/R.532)

Pour couvrir le fret de 660.000 livres de lait écrémé en poudre qui permettront au FISE de continuer jusqu'en décembre 1960 son aide au programme d'alimentation complémentaire. Le lait sera distribué à 10.000 enfants par l'intermédiaire des écoles et à 16.600 autres par l'intermédiaire des organismes de protection sociale et des hôpitaux. Le gouvernement fournit des petits pains vitaminés et des fruits frais aux enfants de cette deuxième catégorie.

Thaïlande

Services de base de PMI ..... *274.000 dollars* (E/ICEF/R.546)

Pour poursuivre jusqu'à la fin de 1959 l'aide accordée par le FISE à ce programme, dont l'exécution a été entreprise en 1950. L'allocation permettra de faire passer de 370 à 600 le nombre des centres d'obstétrique, ainsi que de mieux assurer l'encadrement et la formation des accoucheuses traditionnelles; elle permettra également de créer une nouvelle école d'obstétrique et de poursuivre la distribution de médicaments, de lait en poudre, de vitamines et de savon. Les cours d'entretien pour sages-femmes continueront aussi à bénéficier de l'aide du FISE. L'OMS a fourni les services de deux équipes d'HMI chargées d'aider à créer des centres de démonstration et de formation, ainsi que d'un conseiller pour les soins infirmiers, d'infirmières monitrices de la santé publique et d'un conseiller d'hygiène maternelle et infantile, chargé d'aider à renforcer l'administration centrale des services d'HMI. L'allocation comprend 238.000 dollars pour du matériel et des trousses destinées à l'enseignement et à la formation, pour du matériel de transport destiné aux travaux d'encadrement, pour des fournitures fongibles et pour le fret, ainsi que 36.000 dollars pour les indemnités de subsistance à verser à 3.000 accoucheuses traditionnelles et à 270 sages-femmes qui suivront un cours de formation.

Vaccination antituberculeuse par le BCG
14.000 dollars (E/ICEF/R.565)

Pour aider à poursuivre, en 1959 et 1960, l'exécution d'un programme limité de vaccination par le BCG qui a commencé en 1956, à la fin d'une campagne de masse. On compte que 3 millions environ d'enfants des groupes d'âge vulnérables bénéficieront de ce programme dans les régions où l'incidence de la maladie est élevée, et l'on s'attachera tout particulièrement à la vaccination des enfants au groupe de 7 à 14 ans. Six équipes devraient procéder à 1 million de tests au moins par an. Le FISE enverra des fournitures, du matériel et des moyens de transport supplémentaires pour cette campagne, ainsi que du matériel pour deux groupes d'éducation sanitaire chargés d'expliquer l'importance de la campagne à la population.

Lutte contre le pian ..... *173.000 dollars* (E/ICEF/R.549)

Le FISE fournira un complément de pénicilline, des moyens de transport et du matériel de campagne pour permettre de poursuivre l'exécution d'un programme de lutte contre le pian pendant les deux années 1959 et 1960. La campagne de masse a commencé avec l'assistance du FISE en 1950 et, à la fin de 1957, 9.300.000 personnes avaient été examinées, 4.900.000 réexaminées et 1.200.000 cas et 1.200.000 sujets contacts traités. L'objectif à long terme est l'intégration des activités de lutte permanente dans les services de santé ruraux ordinaires. En 1958, on estime que les équipes examineront 1.800.000 personnes et traiteront 50.000 cas ou sujets contacts. Ce rythme devrait être maintenu en 1959 et en 1960. Priorité sera accordée aux provinces adjacentes au Cambodge, au Laos, à la Birmanie et à la Malaisie et où les déplacements des populations touchées par le pian posent certains problèmes, et aux provinces de la zone du projet de développement économique du bassin du Mékong.

Production de vaccin antivariolique (première allocation)
16.000 dollars (E/ICEF/R.574)

Le FISE fournira du matériel pour créer un laboratoire qui doit produire du vaccin antivariolique desséché sous congélation selon les normes techniques de l'OMS, pour une campagne générale de vaccination. La distribution du vaccin desséché sous congélation commencera au début de 1960. La production de vaccin desséché sous congélation et résistant à la chaleur permettra de faire progresser le programme de vaccination dans les régions rurales où l'on n'a pas la possibilité de conserver le vaccin à basse température.

Viet-Nam

Service de base de PMI ..... *11.000 dollars* [b] (E/ICEF/R.591)

Pour fournir du matériel technique d'enseignement et de démonstration en vue de réorganiser et d'améliorer la formation des sages-femmes à la maternité de Tudu. Cette réorganisation aura lieu en 1959. L'OMS a affecté à ce programme deux médecins, ainsi que trois infirmières de la santé publique et une infirmière-sage-femme qui resteront en fonction jusqu'à la fin de 1960.

EUROPE — 83.200 dollars

Autriche

Services de base de PMI: soins aux prématurés (première allocation pour le programme de soins aux prématurés)
16.000 dollars (E/ICEF/R.537)

Il s'agit de fournir 24 couveuses et 3 analyseurs d'oxygène pour trois centres de formation en matière de soins aux prématurés. Les centres de Vienne, Graz et Linz seront agrandis et modernisés, et des médecins et des infirmières des centres de villes moins importantes ainsi que des étudiants en médecine et des internes y feront un stage de spécialisation. Les gouvernements des provinces assureront une formation spéciale au personnel des centres de 10 villes et fourniront 30 couveuses à ces centres. Le plan se fonde sur les recommandations du consultant de l'OMS qui s'est rendu en Autriche en novembre 1957. En 1958 et 1959, l'OMS accordera des bourses de perfectionnement au personnel spécialisé des centres de formation.

Espagne

Services de base de PMI: soins aux prématurés
30.000 dollars (E/ICEF/R.542)

Il s'agit de procurer des couveuses, des fournitures diverses et des réfrigérateurs à cinq nouveaux centres de démonstration et d'enseignement en matière de soins aux prématurés, ainsi qu'une certaine quantité de matériel supplémentaire pour quatre centres pilotes pour lesquels le Conseil a approuvé une aide en 1954. Les centres de Madrid, de Bilbao et de Valence fonctionnent déjà et l'on poursuit les travaux pour achever celui de Barcelone. Trois des cinq nouveaux centres seront rattachés aux cliniques de pédiatrie des Universités de Madrid, de Grenade et de Séville, tandis que les deux autres serviront de centres de formation pour les écoles de puériculture et de soins infirmiers et les hôpitaux des régions de Saint-Sébastien et de Santa Cruz de Ténériffe. Le programme a fait l'objet, en novembre 1957, d'un examen par un consultant de l'OMS. Cette organisation fournira, en 1959, 2.000 dollars pour l'octroi de bourses de perfectionnement aux cadres des nouveaux centres.

[b] A prélever sur l'allocation globale accordée à l'Indochine.

Pologne

Services de base de PMI ..... 37.200 dollars (E/ICEF/R.611)

Cette allocation supplémentaire a été rendue nécessaire du fait qu'il est impossible de se procurer un certain modèle de véhicule, qui avait été tout d'abord demandé pour ce programme, et qu'il faudra le remplacer par un autre modèle d'un prix unitaire plus élevé. L'allocation approuvée en mars 1958 comprenait 88.200 dollars pour l'achat de 56 véhicules et 9.100 dollars pour l'achat de pièces de rechange supplémentaires. Ces montants estimatifs étaient calculés en fonction du coût d'un certain modèle de véhicule utilitaire léger, mais on a découvert par la suite qu'on ne pouvait se le procurer. Le seul type de véhicule qui convint était le véhicule utilitaire habituellement fourni par le FISE pour ce genre de programme, et son prix unitaire est plus élevé que celui du modèle prévu à l'origine.

MÉDITERRANÉE ORIENTALE — 1.850.000 dollars

Aden (Protectorat d')

Services de base de PMI ..... 40.000 dollars (E/ICEF/R.561)

Pour aider à étendre à nouveau les services de santé ruraux, et à développer les centres sanitaires et hôpitaux de district, les services de santé scolaire et l'assainissement, le FISE fournira du matériel de dispensaire et d'hôpital pour sept districts, des véhicules pour deux centres sanitaires de district, du matériel dentaire pour sept centres de santé scolaire, deux camions légers pour les groupes d'assainissement, ainsi que du lait en poudre, du savon, des vitamines et des trousses d'infirmière de la santé publique qui seront distribués au cours de deux années par l'intermédiaire des dispensaire d'HMI et des centres de santé. Le coût des fournitures, du matériel et du fret s'élèvera à 35.200 dollars. L'allocation comprend également 4.800 dollars pour le versement d'une indemnité de subsistance mensuelle de 10 dollars à 20 jeunes filles qui suivront des cours d'agent sanitaire auxiliaire pendant une période de deux ans, au cours de laquelle elles seront obligées de vivre hors de leurs foyers.

Ethiopie

Services de base de PMI ..... 55.000 dollars (E/ICEF/R.570)

Il s'agit de poursuivre et d'étendre en 1959 et 1960 l'assistance que le FISE fournit au programme de services de base et de formation en matière de PMI. Du matériel supplémentaire de formation sera fourni par le Collège de santé publique de Gondar et pour un programme de formation intensifié à Addis-Abéba; le FISE fournira également du matériel pour sept centres principaux et cinq centres secondaires, ainsi que des médicaments, du savon, des vitamines et du lait en poudre pour 28 centres. Une somme de 14.400 dollars est destinée à couvrir l'indemnité de subsistance qui doit être versée à 30 infirmières sociales et 30 agents sanitaires pendant un stage de formation de 20 mois, à raison de 12 dollars par mois. Le programme bénéficiera du concours d'un conseiller en matière de protection sociale récemment désigné par la Direction des affaires sociales de l'ONU, ainsi que de la présence, en Ethiopie, des experts de l'ONU en matière de développement communautaire. Une équipe de l'OMS, chargée d'enseignement et de services consultatifs au Collège de santé publique de Gondar, restera en fonctions en 1959.

Eradication du paludisme: projet pilote
9.000 dollars (E/ICEF/R.569 et Corr.1)

Il s'agit de fournir des insecticides pour la troisième et dernière année (1959) d'exécution de ce projet dans la vallée de l'Aouache. Les enquêtes auxquelles il a été procédé au cours des 12 mois qui ont suivi les premières pulvérisations effectuées en 1957 ont montré que l'éradication est possible en Ethiopie au-dessus d'une certaine altitude. Le stade final du projet doit permettre d'obtenir des données supplémentaires sur la possibilité d'interrompre la transmission de la maladie. Le gouvernement examine en ce moment les incidences financières d'une campagne d'éradication d'envergure nationale dont le lancement est envisagé pour 1960. Grâce à des fonds provenant du Compte spécial d'éradication du paludisme de l'OMS et à une assistance fournie en vertu d'un accord bilatéral, on organise actuellement un programme de formation antipaludique qui aura pour centre la ville de Nazareth; ce programme vise à former 20 agents d'exécution, laborantins et aides-entomologistes par mois. L'OMS envoie du personnel enseignant, du matériel de laboratoire et des véhicules.

Lutte contre le trachome et les ophtalmies associées (Erythrée)
33.000 dollars (E/ICEF/R.555)

Le FISE fournira de la pommade antibiotique et des sulfamides pour permettre de continuer, en 1959, la mise en œuvre du programme de lutte contre le trachome et les ophtalmies associées en Erythrée. On se propose d'examiner environ 37.000 enfants des écoles et les sujets contacts de leur milieu familial; 26.000 écoliers et 52.000 sujets contacts auront probablement besoin de soins. Trois ophtalmologistes sont actuellement employés à plein temps à l'exécution du programme. Au moment de l'allocation d'un premier crédit, en septembre 1957, on prévoyait une étude pilote de caractère limité en Ethiopie. Cette partie du programme n'a pas encore été exécutée en raison du retard intervenu dans le recrutement d'un ophtalmologiste de l'OMS. Une enquête portant sur les enfants des écoles d'Addis-Abéba et de Gondar sera effectuée lorsque cet expert aura été nommé.

Iran

Services de base de PMI ..... 231.000 dollars (E/ICEF/R.594)

Cette allocation permettra de maintenir et d'étendre les services de protection maternelle et infantile ainsi que les services de formation à l'échelon national, provincial et local en 1959 et 1960. Le Fonds procurera du matériel supplémentaire de formation et de démonstration pour 11 centres provinciaux de formation en matière de PMI et trois écoles d'infirmières visiteuses, du matériel de base pour améliorer les services de 100 centres d'HMI semi-ruraux et ruraux, du matériel supplémentaire pour six maternités, des véhicules pour le personnel d'encadrement, des trousses d'infirmière de la santé publique et de sage-femme, ainsi que du lait écrémé en poudre, des médicaments, des vitamines et du savon, qui seront distribués par l'intermédiaire des centres d'HMI. L'allocation comprend 42.230 dollars pour couvrir 50 pour 100 du coût de l'indemnité de subsistance à verser à 144 infirmières visiteuses stagiaires qui suivront pendant 22 mois des cours de santé publique ou d'obstétrique. La Division de la PMI du Ministère de la santé publique sera renforcée grâce à l'augmentation de l'effectif du personnel médical, infirmier et administratif, et les services d'encadrement seront améliorés grâce à l'organisation de cours spéciaux de formation en matière de PMI et grâce au matériel de transport supplémentaire que fournira le FISE.

Eradication du paludisme
664.000 dollars (E/ICEF/R.576 et Corr.1)

Il s'agit de procurer des insecticides, des pulvérisateurs et des microscopes supplémentaires pour 1959, troisième année de la campagne. En mars 1956, le FISE a approuvé l'ensemble de la campagne ainsi qu'une première allocation. Les crédits ultérieurs portaient sur les opérations de 1958 et sur certaines des fournitures requises pour 1959. Ainsi qu'il a été signalé au Conseil d'administration en mars dernier, le vecteur qui sévit dans les régions côtières du golfe Persique, l'*anopheles stephensi*, est devenu résistant au DDT et, sur la recommandation de l'OMS, ce produit a été remplacé par la dieldrine dans ces régions. En 1959, environ 4.374.000 personnes seront protégées grâce à des pulvérisations de DDT dans 17.870 villages et 1.410.600 personnes grâce à des pulvérisations de dieldrine dans 8.145 villages, soit un total de 8.785.000 personnes. Le gouvernement et le FISE contribuent à couvrir le coût de la dieldrine destinée aux régions méridionales.

Jordanie

Services de base de PMI ..... 73.000 dollars (E/ICEF/R.589)

L'allocation permettra d'aider à étendre, en 1959 et 1960, les services de base de protection maternelle et infantile; il s'agira de continuer à assurer les services et moyens de formation existants, de créer une administration centrale forte en vue de coordonner les services de PMI et les autres activités de santé publique, et de renforcer la coopération entre les collectivités locales et les organismes bénévoles. Le FISE fournira du matériel à 10 nouveaux centres d'HMI et à 4 groupes mobiles d'HMI, du matériel technique à un hôpital pédiatrique de 40 lits, à Amman, du matériel accessoire pour les salles de maternité des hôpitaux d'Amman, de Jérusalem et de Naplouse, des trousses de sage-femme, 4 véhicules qui seront transformés sur place en groupes mobiles d'HMI, 4 véhicules pour le personnel d'encadrement, ainsi que des médicaments, du lait entier et écrémé en poudre, des vitamines et du savon, qui seront distribués par l'intermédiaire des centres d'HMI; le FISE versera également une indemnité de subsistance à 22 médecins qui suivront un cours de perfectionnement de deux semaines en matière de PMI, ainsi qu'une allocation, pour 450 journées d'enseignement en 1959 et 1960, à une infirmière monitrice qui sera chargée de donner une nouvelle formation sur le terrain au personnel des services d'HMI.

Libye

Services de base de PMI ..... 52.000 dollars (E/ICEF/R.566)

Il s'agit de continuer à assurer et de développer les services de base de PMI et la formation dans ce domaine en 1959 et 1960. Le FISE fournira du matériel de base pour 12 nouveaux centres d'HMI; 22 trousses pour les sages-femmes des nouveaux centres; des médicaments, du lait entier en poudre, des vitamines et du savon, qui seront distribués à 4.300 femmes enceintes et mères allaitantes pendant une période de deux ans; du matériel supplémentaire d'enseignement et de formation pour quatre centres chargés de former du personnel auxiliaire; et des véhicules devant servir à l'exécution du programme de formation. L'allocation comprend 11.000 dollars qui permettront de verser une indemnité de subsistance, pendant 18 mois, à 36 accoucheuses qui, par la suite, exerceront les fonctions de sages-femmes auxiliaires dans les centres d'HMI. L'OMS fournit les services de 13 experts qui participent aux activités de formation et de démonstration.

République arabe unie (Egypte)

Services de base de PMI: formation

8.000 dollars (E/ICEF/R.565)

Il s'agit d'étendre les cours de formation en matière d'hygiène maternelle et infantile du Département de la santé publique de l'Institut supérieur de la santé publique d'Alexandrie, ainsi que les programmes de travaux pratiques qui les accompagnent. Le FISE fournira du matériel de formation pour l'Institut ainsi que pour les services de l'hôpital pour enfants de l'Université d'Alexandrie et de la maternité de Chatby (Alexandrie); un véhicule pour les déplacements des stagiaires; et du matériel type, des médicaments, du lait en poudre, des vitamines et du savon pour un centre de santé urbain à Alexandrie. Les stagiaires de l'Institut sont recrutés essentiellement parmi les fonctionnaires; le versement de leur plein traitement leur est garanti pendant la durée des cours. Après deux trimestres d'études générales consacrées aux principes de base de la santé publique, les étudiants choisissent une spécialité. On compte que, sur un total de 90 étudiants, 6 à 10 stagiaires se spécialiseront chaque année en hygiène maternelle et infantile.

Lutte contre la tuberculose: projet pilote (première allocation)

35.000 dollars (E/ICEF/R.600)

Le FISE fournira des approvisionnements et du matériel pour un projet pilote de lutte contre la tuberculose, d'une durée de trois ans, dans la région de Qalyub, à partir du mois de mars 1959. Environ 250.000 personnes seront radiographiées; 2.500 cas environ de tuberculose infectieuse nouvellement dépistés recevront un traitement ambulatoire ou à domicile, et 12.500 sujets contacts environ seront soumis à un contrôle périodique. Le FISE fournira une unité radiographique mobile, une génératrice et deux véhicules, des pellicules radiographiques et des produits chimiques, du matériel pour recueillir les crachats et des fiches. L'exécution de ce projet montrera s'il est possible d'intégrer les activités de lutte contre la tuberculose avec les autres activités sanitaires des unités de service public de la zone de démonstration et de formation de Qalyub. Si ce projet pilote donne des résultats satisfaisants, le gouvernement a l'intention d'étendre ces activités à d'autres régions chaque fois que cela sera possible et une nouvelle assistance du FISE pourra être demandée ultérieurement.

République arabe unie (Syrie)

Eradication du paludisme ..... 156.000 dollars (E/ICEF/R.584)

Le FISE fournira des quantités supplémentaires d'insecticides, de pulvérisateurs et de vélomoteurs pour continuer en 1959 l'exécution du programme d'éradication du paludisme commencé en 1956 et qui vise à protéger 1.150.000 personnes. En mars 1956, le Conseil d'administration a approuvé en principe l'octroi d'une aide pour un programme quinquennal d'éradication, et il a approuvé des crédits pour les premières années de la campagne. On s'efforce actuellement de déterminer les zones où les pulvérisations devraient prendre fin en 1959 et en 1960. Après la saison de pulvérisation de 1958, un vaste système de surveillance sera mis en place. Cette campagne est étroitement coordonnée avec les campagnes d'éradication qui se poursuivent dans les pays voisins. Un certain nombre de problèmes d'ordre administratif ont retardé la mise en œuvre des premières phases du programme. Ces difficultés ont été surmontées grâce à des mesures administratives spéciales habilitant le Service d'éradication du paludisme à recruter le personnel affecté aux opérations de pulvérisation, à délivrer des autorisations de voyage aux techniciens et aux chauffeurs, à effectuer les achats locaux nécessaires et à diriger le service des transports. (Lors du calcul des besoins en insecticides pour 1959, il a été tenu compte de la quantité de DDT livrée en 1958 pour faire face à une extension éventuelle des opérations de pulvérisation au-delà de l'objectif fixé.)

Somalie sous administration italienne

Eradication du paludisme: projet pilote

34.000 dollars (E/ICEF/R.564)

Il s'agit de fournir des insecticides, des médicaments antipaludiques et du matériel de laboratoire supplémentaire pour la troisième année (1959) pendant laquelle le programme bénéficiera de l'assistance du FISE. En 1959, environ 230.000 personnes seront protégées grâce à des pulvérisations à effet rémanent et à la chimiothérapie. Bien que beaucoup des problèmes spéciaux que la lutte antipaludique pose sur le continent africain se retrouvent dans cette région, certaines caractéristiques de la Somalie placent ce territoire aride dans une catégorie de pays où l'éradication semble réalisable. Les opérations de l'année en cours ont montré qu'il est possible d'y arriver en fin de compte (tout comme en Afrique orientale et à Zanzibar), mais avant que le principe de l'éradication puisse être adopté, il faudra une année d'observation paludométrique et entomologique. L'OMS a chargé un paludologue à plein temps de poursuivre l'étude du comportement du vecteur, de faire des essais sur la résistance du vecteur, d'aider à former des techniciens et de participer à l'évaluation de l'effet rémanent des insecticides.

Lutte contre la tuberculose: projet pilote (première allocation)

73.000 dollars (E/ICEF/R.585)

Pour aider à exécuter un projet pilote de lutte antituberculeuse comprenant la vaccination par le BCG, le dépistage et le traitement des maladies, notamment par la chimiothérapie, et la formation de personnel. Le FISE fournira, pour les deux années 1959 et

1960, du matériel de radiographie en série et de laboratoire, des fournitures pour les tests tuberculiniques et la vaccination par le BCG, de l'isoniazide, des fiches, des microphones et haut-parleurs et des moyens de transport. Avec l'assistance de l'OMS et du FISE, le gouvernement créera à Mogadiscio un centre antituberculeux qui desservira la zone urbaine et les environs. Une équipe mobile fera une enquête dans certaines régions rurales de peuplement sédentaire, semi-nomade ou nomade, pour déterminer quelles méthodes de traitement à domicile et de traitement ambulatoire sont les plus efficaces et quels moyens permettent le mieux d'atteindre les divers groupes de population pour leur appliquer des mesures préventives. Le gouvernement organisera un programme de formation de techniciens et emploiera le personnel sanitaire somali qui reçoit actuellement une formation dans le cadre du programme de base de PMI récemment mis en œuvre avec l'assistance de l'OMS et du FISE. Ces agents assureront la surveillance postcure des malades pour vérifier que les traitements à domicile et les traitements ambulatoires sont bien suivis. En 1959 et 1960, environ 300.000 personnes seront soumises à la tuberculino-réaction. Cent cinquante mille subiront un examen radiographique en série; 75.000 personnes (chiffre estimatif) présentant une réaction négative seront vaccinées par le BCG. De trois à cinq milliers de nouveaux cas recevront un traitement chimiothérapique à domicile ou ambulatoire.

Soudan

Services de base de PMI ..... 31.000 dollars (E/ICEF/R.577)

Pour continuer à assurer et développer les services de base de PMI et la formation dans ce domaine pendant les deux prochaines années, 1959 et 1960, le FISE fournira du matériel supplémentaire d'enseignement et de formation pour cinq centres de formation, ainsi que du lait entier ou écrémé en poudre et des vitamines, qui seront distribués par l'intermédiaire de 34 centres d'HMI. Ce plan est fondé sur les recommandations faites à la suite d'une enquête de l'OMS, effectuée au cours du premier semestre de 1958. L'OMS a aidé le gouvernement à créer une école d'infirmières à Khartoum, et une équipe d'infirmières monitrices aide à l'heure actuelle à mettre au point un programme d'enseignement de soins infirmiers réparti sur trois ans et à choisir les secteurs affectés aux travaux pratiques des élèves.

Eradication du paludisme: projet pilote
54.000 dollars (E/ICEF/R.540)

Le FISE fournira de la dieldrine, des pulvérisateurs et des médicaments antipaludiques pour la troisième et dernière année (1959) d'exécution d'un projet pilote d'une durée de trois ans qui doit permettre de déterminer si l'éradication du paludisme est possible au Soudan. Au cours des opérations de pulvérisation effectuées en 1957, 227.000 habitants ont été protégés. Les opérations de 1958 et de 1959 viseront à protéger 500.000 personnes. La population nomade n'ayant pu être protégée par les pulvérisations à effet rémanent effectuées en 1957, la transmission de la maladie s'est poursuivie, quoique dans une mesure réduite. On prend actuellement des dispositions pour repérer les villages et camps de nomades récemment établis en vue d'y procéder à des pulvérisations au cours de la saison de transmission, de manière à atteindre en 1958 le stade de la couverture totale dans la zone pilote et à interrompre ainsi complètement la transmission du paludisme. On procédera aussi à des essais limités de DDT et d'HCH en vue de déterminer l'efficacité de ces produits par rapport à celle de la dieldrine. Chaque mois, on fera des essais chimioprophylactiques dans les foyers hyperendémiques.

Turquie

Eradication du paludisme ..... 240.000 dollars (E/ICEF/R.602)

Il s'agit de fournir des quantités supplémentaires d'insecticides, de microscopes et de pièces de rechange de véhicules pour la troisième année (1959) du programme d'éradication du paludisme qui doit permettre de protéger directement 6.578.000 habitants. La surveillance se poursuivra dans toutes les régions. En 1956, le Conseil d'administration a donné son approbation de principe à la campagne quinquennale d'éradication, et il a approuvé des crédits pour les trois premières années. Pour les régions où l'on observe une résistance au DDT, on aura besoin d'environ 345.000 livres de DDT à 75 pour 100 et 99.000 livres de dieldrine à 50 pour 100. Pour ce qui est de l'Institut antipaludique d'Adana et du Laboratoire central d'Ankara, 20 microscopes seront fournis pour améliorer l'équipement nécessaire à la formation des médecins affectés à la campagne d'éradication et à la préparation systématique d'un nombre supplémentaire de microscopistes chargés de la surveillance. L'OMS fournira 20 mois de services de consultant pendant les cinq ans que durera la campagne.

Lutte contre le trachome: projet pilote
18.000 dollars (E/ICEF/R.598)

Le FISE fournira de la pommade antibiotique et du matériel de laboratoire pour la deuxième année (octobre 1958 à septembre 1959) de mise en œuvre d'un projet pilote de lutte contre le trachome. Il fournira également quatre véhicules pour renforcer le contrôle exercé par les agents sanitaires inspecteurs, ainsi que des pièces de rechange pour les six véhicules déjà fournis par le FISE et employés par les médecins de la zone pilote. L'OMS a été invitée à fournir les services d'un consultant et des bourses de perfectionnement. Le projet pilote s'appliquera non seulement aux 1.100 écoliers qui, estime-t-on, ont encore besoin d'un traitement dans les provinces d'Adana et de Gaziantep (nouveaux cas et rechutes), mais aussi à quelque 6.000 enfants de 27 écoles des provinces de Malatya et du Hatay. Des agents sanitaires supplémentaires seront envoyés dans la zone pilote. Un cours de formation d'une durée d'un mois sera organisé en septembre 1958 à l'intention des auxiliaires dans les dispensaires de lutte contre le trachome des quatre provinces et un cycle d'études d'une semaine sur les notions d'hygiène publique relatives à la lutte contre les maladies transmissibles des yeux aura lieu en novembre 1958 à l'Institut du trachome de Gaziantep à l'intention des médecins participant à la campagne.

Zone de la Méditerranée orientale

Service régional d'enquête sur la tuberculose (première allocation)
44.000 dollars (E/ICEF/R.615)

Le FISE fournira des appareils de radiographie et du matériel complémentaire ainsi que des moyens de transport pour un service d'enquête sur la tuberculose dans la région de la Méditerranée orientale. Etant donné le nombre croissant des demandes d'assistance pour la lutte contre la tuberculose émanant de pays de cette zone, il importe de créer rapidement un service d'enquête sur la tuberculose pour la région. Le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale envisage actuellement de fournir une aide aux nouveaux programmes de lutte antituberculeuse qui seront mis en œuvre dans huit pays de la région; l'exécution de programmes analogues bénéficiant d'une assistance internationale est déjà en cours dans quatre pays et une campagne de vaccination par le BCG se poursuit dans deux pays. Les objectifs du programme régional d'enquête sont les suivants: étude et mise au point des méthodes à employer pour les enquêtes sur la tuberculose dans la zone, formation de personnel national en vue de ces enquêtes, rassemblement de données relatives à l'incidence de la tuberculose et étude de l'épidémiologie de la tuberculose dans les pays demandant une assistance internationale.

ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS — 375.000 dollars

Centre international de l'enfance, Paris

Opérations de 1959 ... 300.000 dollars (E/ICEF/R.607 et Add.1)

Cette allocation permettra au FISE de contribuer pour la part convenue (126 millions de francs français) aux dépenses de fonction-

nement du Centre pendant l'exercice 1959. A sa session de mars 1956, le Conseil a adopté le principe d'un financement commun, et à parts égales, du budget du Centre par le Gouvernement français et le FISE pour les cinq années 1957-1961. Il a également été convenu à cette époque que le Centre présenterait son projet de budget et son programme de travail au Conseil d'administration du FISE, et que l'allocation pour l'exercice suivant serait fixée en conséquence. Le budget du Centre pour 1959 s'élève au total à 261 millions de francs: le FISE et le gouvernement, versant chacun 126 millions de francs, fourniront donc au total 252 millions de francs. Le solde de 9 millions de francs sera couvert par des recettes diverses. L'augmentation de 20,5 millions de francs par rapport au budget de 1958 tient essentiellement au fait que les activités du Centre se sont, dans une certaine mesure, étendues, que les dépenses de fonctionnement et les salaires ont augmenté et, d'autre part, qu'il a fallu remplacer deux véhicules.

Centre de formation professionnelle de Calcutta

Aucune allocation ..... (E/ICEF/R.617)

Le Conseil d'administration a approuvé la prorogation, pendant un an, du plan d'opérations du Département d'HMI de l'Institut panindien d'hygiène et de santé publique, qui bénéficie de l'aide du FISE. Aux termes des dispositions actuelles du plan d'opérations, l'aide du FISE à l'Institut, y compris une subvention importante au budget d'exécution, doit prendre fin le 31 mars 1959, et le solde des 930.000 dollars alloués doit être reversé à la masse commune des fonds. Le plan a été prorogé jusqu'à la fin de mars 1960 afin que le gouvernement puisse prendre d'ici là des dispositions pour financer la totalité du budget de l'Institut à partir du 1er avril 1960. Le Conseil d'administration a approuvé cette prorogation, étant entendu:

Que les nouvelles bourses de perfectionnement, destinées aux étudiants indiens, que le FISE accepte de fournir seront financées sur le solde des fonds du FISE;

Que le montant non utilisé de l'allocation du FISE, au 31 mars 1960, sera reversé à la masse commune des fonds;

Que le gouvernement se chargera, comme par le passé, de la formation d'étudiants non indiens à l'Institut et dans les centres auxiliaires de cet institut, à concurrence des dépenses correspondant aux études de 250 étudiants pendant une année;

Que le gouvernement maintiendra les travaux du Centre au niveau élevé qu'ils ont atteint grâce à ce programme.

Remboursement à la FAO

Spécialistes de la nutrition ..... *75.000 dollars* (E/ICEF/R.612)

Le FISE remboursera à la FAO les frais qu'elle a encourus jusqu'à la fin de 1959 au titre du personnel engagé pour collaborer aux enquêtes et à la préparation des programmes nécessitant une assistance internationale. Il faudra du personnel international supplémentaire pour aider à développer les programmes de nutrition à la suite de la décision de fournir une aide élargie pour la nutrition, qui a été prise en principe par le Conseil d'administration du FISE en septembre 1957. La FAO ne dispose pas actuellement de personnel suffisant pour donner suite aux demandes des gouvernements, car son budget, qui porte sur la période biennale 1958-1959, a été établi avant septembre 1957. La présente allocation a été approuvée sur la recommandation du Directeur général de la FAO et du Directeur général du FISE pour ne pas retarder l'assistance du FISE dans ce très important domaine. Le Directeur général de la FAO proposera à la Conférence de la FAO de prévoir 75.000 dollars dans son budget de 1960 et la même somme dans son budget de 1961 afin de fournir les services d'un spécialiste de la vulgarisation agricole au siège du FISE, d'un conseiller du FISE pour la nutrition à New-Delhi, qui sera spécialement chargé de s'occuper de l'Inde, de la Birmanie et de Ceylan, de deux consultants au siège de la FAO, dont l'un s'occupera des programmes exécutés en Afrique et dans le Proche-Orient, l'autre des programmes exécutés en Amérique centrale et en Amérique du Sud, de consultants engagés pour de courtes périodes (quinze mois de consultant) et de personnel de bureau, ainsi que de couvrir les frais de voyage du personnel.

SECOURS D'URGENCE — 353.000 dollars

Tunisie (couvertures pour les réfugiés algériens)

Secours d'urgence (première allocation)
83.000 dollars (E/ICEF/R.593)

Le FISE fournira, pour l'hiver prochain, 25.000 couvertures aux mères et aux enfants algériens réfugiés en Tunisie. Le Directeur général s'est rendu en Tunisie au début de l'année et s'est entretenu, avec les autorités tunisiennes, de la misère dans laquelle se trouvent les 83.000 Algériens immatriculés comme réfugiés en Tunisie, parmi lesquels on compte 50.000 enfants et 20.000 femmes. La plupart des réfugiés ont trouvé un abri auprès de familles tunisiennes; les autres vivent sous la tente. Des vivres leur ont été fournis avec l'aide du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et de plusieurs sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La distribution est organisée par le Croissant-Rouge de Tunisie qui se tient en rapport avec la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en vue de l'organisation d'une assistance ultérieure. Des soins médicaux sont donnés aux réfugiés par les services de santé tunisiens.

Jordanie

Secours alimentaires d'urgence .. *270.000 dollars* (E/ICEF/R.590)

Il s'agit de fournir 62.000 livres de lait écrémé en poudre, d'autres produits alimentaires et du savon, un véhicule pour les inspecteurs et un véhicule pour un expert en matière de protection sociale et de développement communautaire, dont les services sont demandés, afin de poursuivre jusqu'à la fin de 1959 le programme de secours alimentaire d'urgence bénéficiant de l'aide du FISE qui permettra de secourir 50.000 enfants parmi la population indigente de villages frontaliers de la Jordanie. L'allocation comprend également les fonds nécessaires pour rembourser à l'UNRWA le montant du traitement et des indemnités de subsistance du personnel détaché au titre du programme. L'UNRWA et les organisations bénévoles qui fournissent des secours aux villages frontaliers continueront à aider à distribuer les aliments fournis par le FISE. Chaque enfant recevra, tous les trimestres, 2,5 kg de riz, 1 kg de matières grasses, 1 kg de sucre, 0,5 kg de raisins secs, 3 kg de lait écrémé en poudre et 2 morceaux de savon. Un membre du personnel des services régionaux de la Direction des affaires sociales s'est rendu récemment dans les villages frontaliers avec un représentant du FISE et un représentant du gouvernement. A la suite de cette visite, les membres du groupe ont estimé que les services d'un expert international du développement communautaire qui accorderait une attention particulière au bien-être des mères, des enfants et de la jeunesse, seraient précieux pour l'élaboration, dans cette région, d'un programme pratique de relèvement. Le gouvernement, avec l'aide de diverses organisations bénévoles, et grâce à une assistance internationale et bilatérale, a fait œuvre utile dans la région. Cependant, un programme bénéficiant d'une aide internationale qui permettrait d'étudier la situation, de coordonner les projets actuels et d'encourager de nouveaux efforts, serait très utile. On ne sait pas encore quel est l'organisme qui pourra fournir les services de l'expert en question. Le FISE procurera des moyens de transport s'il est effectivement nommé.

ANNEXE II

Contributions des gouvernements au FISE pour la période de 1956 à 1958 inclusivement

(en dollars des Etats-Unis)

Pays	1956	1957	1958 (jusqu'au 11 septembre)
Afghanistan	6 000	7 200	8 000
Antigua	117	116	117
Argentine	42 857	42 857	40 476 [a]
Australie	448 000	501 760	[b]
Autriche	30 769	38 462	38 462
Belgique	160 000	135 000	—
Bolivie	15 000	—	—
Brésil	510 679	505 415	982 363
Brunéi	1 625	1 624	1 633
Bulgarie	—	—	2 206
Birmanie	56 000	56 000	—
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	—	—	37 500
Cambodge	2 015	2 495	—
Canada	662 072	668 615	3 463 [a]
Ceylan	14 726	14 726	14 726
Chili	55 000	65 000	80 000
Chine	10 000	10 000	10 000
Colombie	285 361	256 446	253 365
Costa-Rica	10 000	30 000	30 000
Tchécoslovaquie	34 722	34 722	34 722
Danemark	72 400	72 400	72 400
République dominicaine	20 000	20 000	20 000
Equateur	7 506	1 000	—
Salvador	—	40 000	—
Ethiopie	8 000	8 000	12 000
Finlande	21 739	21 739	—
France	785 714	785 714	500 000 [c]
Allemagne (République fédérale d') [d]	314 285	380 952	—
Ghana	—	—	14 000
Grèce	42 069	27 057	1 737 [a]
Grenade	583	583	—
Guatemala	20 000	40 000	—
Haïti	10 000	10 000	10 000
Honduras	20 000	20 000	—
Hong-kong	3 500	3 500	3 500
Islande	6 140	10 682	10 683
Inde	335 781	335 781	378 000
Indonésie	110 000	110 000	100 000
Iran	200 000	200 000	200 000
Irak	56 000	56 000	56 000
Irlande	14 000	5 110	10 220
Israël	27 778	27 778	27 778
Italie	48 000	96 000	96 000
Jamaïque	—	5 540	—
Japon	99 931	99 791	130 000
Jordanie	1 401	1 395	—
Corée	2 000	2 000	—
Liban	4 615	4 819	—
Libéria	—	—	5 000
Libye	2 000	3 000	3 500
Liechtenstein	468	468	468
Luxembourg	3 000	5 000	5 000
Malaisie (Fédération de)	24 500	24 500	24 500

Contributions des gouvernements au FISE pour la période de 1956 à 1958 inclusivement (*fin*)

(en dollars des Etats-Unis)

Pays	1956	1957	1958 (jusqu'au 11 septembre)
Mexique	300 000	300 000	300 000
Monaco	857	1 143	952
Maroc	2 429	2 429	17 760
Pays-Bas	78 947	105 263	—
Nouvelle-Zélande	210 000	182 000	—
Nicaragua	10 000	10 000	10 000
Bornéo du Nord	649	325	327
Norvège	67 200	67 200	—
Pakistan	75 534	75 534	75 600
Panama	10 000	10 000	—
Paraguay	5 000	5 000	—
Pérou	82 051	105 263	90 909
Philippines	45 000	90 000	100 000
Pologne	80 000	40 100	—
Roumanie	—	—	25 000
Sarawak	7 992	8 167	8 167
Sierra-Leone	—	—	280
Singapour	3 267	6 533	6 533
Espagne	33 376	23 810	23 809
Soudan	10 000	10 110	9 989
Suède	193 050	212 355	212 355
Suisse	234 000	234 000	269 100
Thaïlande	279 309	124 000	115 000
Trinité et Tobago	7 000	7 000	7 000
Tunisie	1 720	1 720	—
Turquie	107 143	107 143	160 714
Ukraine (République socialiste soviétique d')	—	—	75 000
Union des Républiques socialistes soviétiques	500 000	500 000	500 000
République arabe unie:			
Egypte	55 247	55 247	—
Syrie	7 252	7 222	—
Royaume-Uni	560 000	616 000	658 000
Etats-Unis d'Amérique	9 700 000	10 000 000	11 000 000
Vatican (Etat du)	1 000	1 000	1 000
Venezuela	30 000	—	25 000 [e]
Viet-Nam	981	2 000	2 000
Yougoslavie	200 000	200 000	—
	17 505 357	17 899 811	16 912 314 [f]

[a] L'évaluation de la contribution pour 1957 a été ajustée après la clôture des comptes de 1957.

[b] Le Gouvernement australien a annoncé le 25 septembre, après la session du Conseil d'administration, qu'il verserait au FISE pour 1958 une contribution équivalente à 502.000 dollars.

[c] A valoir sur la contribution de 1958.

[d] Y compris la Sarre (28.571 dollars pour 1956).

[e] Contribution pour 1957; la notification est arrivée après la clôture des comptes de 1957.

[f] En outre, les contributions ci-après ont été annoncées pour 1958 mais ne figureront dans les comptes du FISE qu'au reçu des documents pertinents ou après que l'approbation législative nécessaire aura été donnée:

Allemagne (République fédérale d')	476 190
Belgique	135 000
Canada	650 000
Guatemala	40 000
Jordanie	2 240
Paraguay	10 000
	1 313 430

ANNEXE III

Allocations de crédits approuvées par le Conseil d'administration en septembre 1958

(en dollars des Etats-Unis)

	Décisions du Conseil d'administration			
	Allocations destinées:			
	aux programmes à long terme	*aux situations d'urgence*	*Allocations reversées à la masse* [a]	*Ajustement de l'allocation de fret*
I. — AFRIQUE	1 131 500	83 000	11 036	(22 200)
II. — ASIE	2 340 100	—	186 916	(52 100)
III. — MÉDITERRANÉE ORIENTALE	1 850 000	270 000	1 871	27 500
IV. — EUROPE	83 200	—	18 460	(9 900)
V. — AMÉRIQUE	5 246 000	—	3 480	56 700
VI. — ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS	375 000	—	—	—
TOTAL (I-VI)	11 025 800	353 000	221 763	—
VII. — AUTRE ASSISTANCE:				
Services d'exécution	2 078 580		—	—
VIII. — ADMINISTRATION	1 769 900		—	—
TOTAL (VII-VIII)	3 848 480		—	—
TOTAL GÉNÉRAL	15 227 280		221 763	—
I. — AFRIQUE:				
Algérie (Départements français d')	—	—	—	(200)
Bassoutoland	—	—	2 057	(600)
Betchouanaland	—	—	7 405	(1 300)
Cameroun sous administration française	52 000	—	—	500
Afrique centrale (Fédération d'):				
Rhodésie du Nord	—	—	—	(600)
Nyassaland	—	—	—	1 700
Rhodésie du Sud	—	—	—	(400)
Afrique-Equatoriale française	—	—	—	(12 000)
Afrique-Occidentale française	259 000	—	—	—
Afrique-Occidentale française (Cameroun et Togo)	264 000	—	—	(900)
Gambie	—	—	—	800
Ghana	40 000	—	—	1 000
Kénya	—	—	—	(1 300)
Kénya, Tanganyika et Ouganda	—	—	—	(400)
Libéria	—	—	—	(4 200)
Maurice	—	—	—	900
Maroc	103 000	—	—	(4 400)
Nigéria (Fédération de)	307 000	—	1 574	(6 900)
Sainte-Hélène	—	—	—	200
Sierra-Leone	34 000	—	—	(1 000)
Tanganyika sous administration britannique	—	—	—	1 300
Togo sous administration française	—	—	—	(800)
Tunisie	72 500	83 000	—	5 100
Ouganda	—	—	—	100
Zanzibar	—	—	—	400
Enquête sur la tuberculose en Afrique orientale et occidentale	—	—	—	800
TOTAL POUR LA RÉGION	1 131 500	83 000	11 036	(22 200)

Allocations de crédits approuvées par le Conseil d'administration en septembre 1958 (*suite*)

(en dollars des Etats-Unis)

	Décisions du Conseil d'administration			
	Allocations destinées :		*Allocations reversées à la masse* [a]	*Ajustement de l'allocation de fret*
	aux programmes à long terme	*aux situations d'urgence*		
II. — ASIE :				
Afghanistan	—	—	—	(1 400)
Birmanie	590 000	—	—	(2 900)
Cambodge	—	—	—	(1 000)
Ceylan	49 500	—	6 894	(30 500)
Chine (Taiwan)	137 000	—	—	8 600
Fidji	—	—	—	(100)
Hong-kong	—	—	15 343	(1 000)
Inde	484 500	—	141 421	(101 100)
Indonésie	98 000	—	—	36 500
Japon	—	—	—	1 700
Malaisie (Fédération de)	7 500	—	—	(1 800)
Nouvelle-Guinée néerlandaise	32 000	—	—	(1 300)
Bornéo du Nord	6 600	—	—	1 100
Pakistan	197 500	—	5 425	3 800
Philippines	233 000	—	—	28 100
Sarawak	—	—	6 707	500
Singapour	16 500	—	126	600
Iles Salomon	—	—	—	(200)
Thaïlande	477 000	—	—	8 000
Viet-Nam	11 000 [b]	—	—	600
Samoa-Occidental sous administration néo-zélandaise	—	—	—	(100)
Indochine (crédits non affectés)	—	—	11 000 [c]	—
Equipe d'enquête régionale sur la tuberculose ...	—	—	—	(200)
TOTAL POUR LA RÉGION	2 340 100	—	186 916	(52 100)
III. — MÉDITERRANÉE ORIENTALE :				
Aden	40 000	—	—	1 100
Somalie britannique	—	—	—	(300)
Ethiopie	97 000	—	—	2 400
Iran	895 000	—	—	9 600
Irak	—	—	1 871	8 800
Israël	—	—	—	500
Jordanie	73 000	270 000	—	10 200
Liban	—	—	—	(1 800)
Libye	52 000	—	—	5 900
Somalie sous administration italienne	107 000	—	—	1 500
Soudan	85 000	—	—	200
Turquie	258 000	—	—	(1 600)
République arabe unie:				
Egypte	43 000	—	—	(9 800)
Syrie	156 000	—	—	800
Equipe d'enquête régionale sur la tuberculose ...	44 000	—	—	—
TOTAL POUR LA RÉGION	1 850 000	270 000	1 871	27 500
IV. — EUROPE :				
Autriche	16 000	—	—	(600)
Finlande	—	—	—	(100)
Grèce	—	—	—	300
Enfants et mères hongrois en Hongrie et en Autriche	—	—	—	(10 000)
Pologne	37 200	—	—	400
Espagne	30 000	—	18 460	(1 600)
Yougoslavie	—	—	—	1 700
TOTAL POUR LA RÉGION	83 200	—	18 460	(9 900)

Allocations de crédits approuvées par le Conseil d'administration en septembre 1958 (*fin*)

(en dollars des Etats-Unis)

	Décisions du Conseil d'administration			
	Allocations destinées :			
	aux programmes à long terme	*aux situations d'urgence*	*Allocations reversées à la masse* [a]	*Ajustement de l'allocation de fret*
V. — AMÉRIQUE :				
Antigua	—	—	—	800
Barbade	—	—	—	(200)
Bolivie	143 000	—	—	(7 100)
Brésil	—	—	—	56 700
Guyane britannique	—	—	—	400
Honduras britannique	42 000	—	—	1 000
Iles Vierges britanniques	—	—	—	(100)
Chili	227 300	—	—	1 200
Colombie	755 000	—	—	13 500
Costa-Rica	—	—	—	(2 700)
Dominique	11 500	—	—	1 100
République Dominicaine	—	—	—	(1 500)
Equateur	148 000	—	1 301	(3 000)
Salvador	167 000	—	—	5 500
Guyane française (Département français)	—	—	—	700
Grenade	47 500	—	—	800
Guatemala	385 700	—	—	4 800
Haïti	—	—	—	(9 000)
Honduras	134 000	—	—	700
Jamaïque	130 000	—	—	5 300
Mexique	2 447 000	—	—	(19 900)
Montserrat	—	—	—	300
Nicaragua	—	—	—	(1 500)
Panama	—	—	—	1 400
Paraguay	—	—	—	4 200
Pérou	346 500	—	—	900
Saint-Christophe	—	—	—	(1 300)
Sainte-Lucie	—	—	—	1 600
Saint-Vincent	—	—	89	(200)
Surinam	66 500	—	314	1 800
Trinité et Tobago	195 000	—	1 776	1 000
Uruguay	—	—	—	(500)
TOTAL POUR LA RÉGION	5 246 000	—	3 480	56 700
VI. — ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS :				
Centre international de l'enfance, Paris	300 000	—	—	—
Remboursement à la FAO — spécialistes de la nutrition	75 000	—	—	—
TOTAL POUR L'ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS	375 000	—	—	—

[a] Dans cette colonne sont indiqués les soldes d'allocations antérieures reversées à la masse (E/ICEF/R.614):

	Dollars
Soldes non utilisés provenant d'allocations approuvées antérieurement	210 763
Solde d'un montant alloué en bloc aux Etats associés d'Indochine affecté à des programmes entrepris au Viet-Nam (ce chiffre est compris dans le total des allocations) [E/ICEF/L.1222/Add.1]	11 000
	221 763

[b] Solde d'un montant alloué en bloc aux Etats associés d'Indochine affecté à des programmes entrepris au Viet-Nam.

Allocations [a] approuvées en septembre 1958 pour les programmes à long terme, par type de programme

(en dollars des Etats-Unis)

	Lutte contre les maladies								Nutrition					
	Services de base de PMI [b] (1)	*Campagnes antipaludiques (2)*	*Vaccination par le BCG et autres formes de lutte antituberculeuse (3)*	*Lutte contre le pian et les maladies vénériennes (4)*	*Lutte contre le trachome (5)*	*Lutte contre la lèpre (6)*	*Autres programmes [c] (7)*	*Total partiel (8)*	*Conservation du lait [d] (9)*	*Alimentation des enfants (10)*	*Autres programmes (11)*	*Total partiel (12)*	*Fret (13)*	*Total général (14)*
I. — AFRIQUE :														
Cameroun sous adm. fr.	—	—	—	—	—	47 200	—	47 200	—	—	—	—	4 800	52 000
Afrique-Occidentale fr. .	104 000	—	—	132 000	—	—	—	132 000	—	—	—	—	23 000	259 000
Afrique-Occidentale fr. . (Cameroun et Togo) ..	—	240 000	—	—	—	—	—	240 000	—	—	—	—	24 000	264 000
Ghana	—	—	—	—	—	36 000	—	36 000	—	—	—	—	4 000	40 000
Maroc	—	—	—	—	93 500	—	—	93 500	—	—	—	—	9 500	103 000
Nigéria (Fédération de) .	—	57 300	—	—	—	196 000	—	253 300	25 500	—	—	25 500	28 200	307 000
Sierra-Leone	—	—	—	—	—	31 100	—	31 100	—	—	—	—	2 900	34 000
Tunisie	—	—	35 000 [e]	—	—	—	—	35 000	—	—	32 700	32 700	4 800	72 500
TOTAL POUR LA RÉGION	104 000	297 300	35 000	132 000	93 500	310 300	—	868 100	25 500	—	32 700	58 200	101 200	1 131 500
II. — ASIE :														
Birmanie	—	536 000	—	—	—	—	—	536 000	—	—	—	—	54 000	590 000
Ceylan	45 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 500	49 500
Chine (Taïwan)	60 000	—	25 800	39 000	—	—	—	64 800	—	—	—	—	12 200	137 000
Inde	80 700	—	—	—	30 000	—	—	30 000	25 000 [d]	[f]	—	25 000	348 800	484 500
Indonésie	68 200 [f]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	29 800	98 000
Malaisie (Fédération de)	[f]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 500	7 500
Nouvelle-Guinée néerl. ..	—	29 000 [e]	—	—	—	—	—	29 000	—	—	—	—	3 000	32 000
Bornéo du Nord	—	6 000 [e]	—	—	—	—	—	6 000	—	—	—	—	600	6 600
Pakistan	134 200	—	—	—	—	—	50 000	50 000	—	—	—	—	13 300	197 500
Philippines	—	—	—	—	—	27 400	—	27 400	—	[f]	21 000	21 000	184 600	233 000
Singapour	[f]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16 500	16 500
Thaïlande	252 000	—	13 000	157 000	—	—	14 600	184 600	—	—	—	—	40 400	477 000
Viet-Nam	10 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 000	11 000 [g]
TOTAL POUR LA RÉGION	650 100	571 000	38 800	196 000	30 000	27 400	64 600	927 800	25 000	—	21 000	46 000	716 200	2 340 100
III. — MÉDITERRANÉE ORIENTALE :														
Aden	36 000 [f]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 000	40 000
Ethiopie	51 310	8 240 [e]	—	—	30 000	—	—	38 240	—	—	—	—	7 450	97 000
Iran	152 500 [f]	603 300	—	—	—	—	—	603 300	—	—	—	—	139 200	895 000
Jordanie	64 000 [f]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 000	73 000
Libye	48 270	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 730	52 000
Somalie sous admin. ital.	—	31 000 [e]	67 000 [e]	—	—	—	—	98 000	—	—	—	—	9 000	107 000
Soudan	25 770 [f]	49 000 [e]	—	—	—	—	—	49 000	—	—	—	—	10 230	85 000
Turquie	—	218 120	—	—	16 400 [e]	—	—	234 520	—	—	—	—	23 480	258 000
République arabe unie:														
Egypte	7 300	—	31 800 [e]	—	—	—	—	31 800	—	—	—	—	3 900	43 000
Syrie	—	141 800	—	—	—	—	—	141 800	—	—	—	—	14 200	156 000

Equipe d'enquête régionale sur la tuberculose	—	—	40 000	—	—	—	—	40 000	—	—	—	—	4 000	44 000
TOTAL POUR LA RÉGION	385 150	1 051 460	138 800	—	46 400	—	—	1 236 660	—	—	—	—	228 190	1 850 000
IV. — EUROPE :														
Autriche	14 500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 500	16 000
Pologne	33 800	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 400	37 200
Espagne	27 200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 800	30 000
TOTAL POUR LA RÉGION	75 500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 700	83 200
V. — AMÉRIQUE :														
Bolivie	—	130 000	—	—	—	—	—	130 000	—	—	—	—	13 000	143 000
Honduras britannique	26 600	11 800	—	—	—	—	—	11 800	—	—	—	—	3 600	42 000
Chili	92 600	—	—	—	—	—	—	—	—	—	55 700 [f]	55 700	79 000	227 300
Colombie	—	686 500	—	—	—	—	—	686 500	—	—	—	—	68 500	755 000
Dominique	—	10 400	—	—	—	—	—	10 400	—	—	—	—	1 100	11 500
Equateur	—	134 600	—	—	—	—	—	134 600	—	—	—	—	13 400	148 000
Salvador	—	152 000	—	—	—	—	—	152 000	—	—	—	—	15 000	167 000
Grenade	21 800	8 700	—	—	—	—	—	8 700	—	[f]	—	—	17 000	47 500
Guatemala	—	180 000	—	—	—	—	—	180 000	—	3 300 [f]	110 200 [f]	113 500	92 200	385 700
Honduras	—	122 000	—	—	—	—	—	122 000	—	—	—	—	12 000	134 000
Jamaïque	—	118 200	—	—	—	—	—	118 200	—	—	—	—	11 800	130 000
Mexique	—	2 200 000	—	—	—	—	—	2 200 000	—	—	25 000	25 000	222 000	2 447 000
Pérou	—	99 000	—	—	—	—	—	99 000	—	33 000 [f]	—	33 000	214 500	346 500
Surinam	—	36 800	—	—	—	—	—	36 800	—	[f]	—	—	29 700	66 500
Trinité et Tobago	42 210	100 485	—	—	—	—	—	100 485	—	[f]	—	—	52 305	195 000
TOTAL POUR LA RÉGION	183 210	3 990 485	—	—	—	—	—	3 990 485	—	36 300	190 900	227 200	845 105	5 246 000
VI. — ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS :														
Centre international de l'enfance, Paris	300 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	300 000
Remboursement à la FAO — spécialistes de la nutrition	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	75 000	75 000	—	75 000
TOTAL POUR L'ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS	300 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	75 000	75 000	—	375 000
TOTAL DES CRÉDITS ALLOUÉS POUR DES PROGRAMMES	1 697 960	5 910 245	212 600	328 000	169 900	337 700	64 600	7 023 045	50 500	36 300	319 600	406 400	1 898 395	11 025 800
RÉPARTITION DE L'ALLOCATION DE FRET	243 540	587 855	19 900	33 000	17 100	34 300	1 400	693 555	5 000	858 900	97 400	961 300	(1 898 395)	—
TOTAL GÉNÉRAL	1 941 500	6 498 100	232 500	361 000	187 000	372 000	66 000	7 716 600	55 500	895 200	417 000	1 367 700	—	11 025 800

[a] Le fret n'est compris dans aucune des allocations de crédits (col. 1 à 12); il est indiqué à la colonne 13.

[b] Y compris les soins aux prématurés: Autriche, 14.500 dollars; Espagne, 27.200 dollars. Y compris l'assainissement: Grenade, 21.800 dollars; Trinité et Tobago, 42.210 dollars.

[c] Production de vaccin antivariolique: Thaïlande, 14.600 dollars; production de pénicilline: Pakistan, 50.000 dollars.

[d] Y compris la lutte contre le goître: Inde, 25.000 dollars.

[e] Projet pilote.

[f] Le lait écrémé en poudre procuré au titre de cette allocation est mis gratuitement à la disposition du FISE, exception faite du fret. Le fret est imputé sur les crédits affectés aux pays, à raison de 2,5 cents par livre en moyenne; il est compris dans les chiffres figurant aux colonnes 13 et 14.

[g] Solde d'un montant alloué en bloc à l'Indochine.

ANNEXE V

Allocations approuvées par le Conseil d'administration en 1958 (sessions de mars et de septembre)

(en dollars des Etats-Unis)

	Allocations destinées:		*Allocations reversées à la masse* [a]	*Ajustement de l'allocation de fret*
	aux programmes à long terme	*aux situations d'urgence*		
I. — AFRIQUE	2 088 200	83 000	15 864	(22 200)
II. — ASIE	6 101 900	—	624 131	(52 100)
III. — MÉDITERRANÉE ORIENTALE	3 296 000	270 000	73 994	27 500
IV. — EUROPE	243 200	—	90 342	(9 900)
V. — AMÉRIQUE	6 301 000	—	325 742	56 700
VI. — ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS	375 000	—	—	—
TOTAL (I-VI)	18 405 300	353 000	1 130 073	—
VII. — AUTRE ASSISTANCE:				
Services d'exécution	2 078 580		111 453	—
VIII. — ADMINISTRATION	1 769 900		(6 986)	—
TOTAL (VII-VIII)	3 848 480		104 467	—
TOTAL GÉNÉRAL	22 606 780		1 234 540	—
I. — AFRIQUE:				
Algérie (Départements français d')	—	—	—	(200)
Bassoutoland	—	—	2 057	(600)
Betchouanaland	—	—	7 405	(1 300)
Cameroun sous administration française	52 000	—	—	500
Afrique centrale (Fédération d'):				
Rhodésie du Nord	—	—	—	(600)
Nyassaland	—	—	1 382	1 700
Rhodésie du Sud	—	—	—	(400)
Afrique-Equatoriale française	226 000	—	—	(12 000)
Afrique-Occidentale française	329 000	—	—	—
Afrique-Occidentale française (Cameroun et Togo)	264 000	—	—	(900)
Gambie	28 000	—	—	800
Ghana	125 200	—	—	1 000
Kénya	45 000	—	—	(1 300)
Kénya, Tanganyika et Ouganda	—	—	—	(400)
Libéria	50 000	—	—	(4 200)
Maurice	—	—	—	900
Maroc	180 000	—	—	(4 400)
Nigéria (Fédération de)	307 000	—	5 020	(6 900)
Sainte-Hélène	—	—	—	200
Sierra-Leone	34 000	—	—	(1 000)
Tanganyika sous administration britannique	50 000	—	—	1 300
Togo sous administration française	—	—	—	(800)
Tunisie	72 500	83 000	—	5 100
Ouganda	125 500	—	—	100
Zanzibar	200 000	—	—	400
Enquête sur la tuberculose en Afrique orientale et occidentale	—	—	—	800
TOTAL POUR LA RÉGION	2 088 200	83 000	15 864	(22 200)

Allocations approuvées par le Conseil d'administration en 1958 (sessions de mars et de septembre) (*suite*)

(en dollars des Etats-Unis)

	Allocations destinées :		*Allocations reversées à la masse* [a]	*Ajustement de l'allocation de fret*
	aux programmes à long terme	*aux situations d'urgence*		
II. — ASIE :				
Afghanistan	152 000	—	4 129	(1 400)
Birmanie	776 500	—	2 821	(2 900)
Cambodge	10 000	—	1 352	(1 000)
Ceylan	159 500	—	8 352	(30 500)
Chine (Taïwan)	137 000	—	37 813	8 600
Fidji	—	—	—	(100)
Hong-kong	—	—	15 766	(1 000)
Inde	3 284 500	—	275 267	(101 100)
Indonésie	338 500	—	8 912	36 500
Japon	120 500	—	45 613	1 700
Malaisie (Fédération de)	7 500	—	—	(1 800)
Nouvelle-Guinée néerlandaise	40 000	—	—	(1 300)
Bornéo du Nord	24 600	—	306	1 100
Pakistan	210 500	—	75 759	3 800
Philippines	287 300	—	95 173	28 100
Sarawak	32 000	—	6 976	500
Singapour	16 500	—	6 557	600
Iles Salomon	—	—	—	(200)
Thaïlande	494 000	—	16 983	8 000
Viet-Nam	11 000	—	1 352	600
Samoa-Occidental sous administr. néo-zélandaise	—	—	—	(100)
Indochine (crédits non affectés)	—	—	21 000	—
Equipe d'enquête régionale sur la tuberculose	—	—	—	(200)
TOTAL POUR LA RÉGION	6 101 900	—	624 131	(52 100)
III. — MÉDITERRANÉE ORIENTALE :				
Aden	40 000	—	—	1 100
Somalie britannique	—	—	—	(300)
Ethiopie	128 000	—	(206)	2 400
Iran	1 390 000	—	13 818	9 600
Irak	29 000	—	3 734	8 800
Israël	—	—	—	500
Jordanie	73 000	270 000	37 059	10 200
Liban	—	—	5 848	(1 800)
Libye	52 000	—	12 806	5 900
Somalie sous administration italienne	140 000	—	—	1 500
Soudan	85 000	—	—	200
Turquie	1 036 000	—	—	(1 600)
République arabe unie:	43 000	—	935	(9 800)
Egypte	236 000	—	—	800
Syrie	44 000	—	—	—
Equipe d'enquête régionale sur la tuberculose				
TOTAL POUR LA RÉGION	3 296 000	270 000	73 994	27 500
IV. — EUROPE :				
Autriche	16 000	—	—	(600)
Finlande	—	—	—	(100)
France	—	—	9 914	—
Grèce	—	—	—	300
Enfants et mères hongrois en Hongrie et en Autriche	—	—	—	(10 000)
Pologne	197 200	—	—	400
Portugal	—	—	55 000	—
Espagne	30 000	—	18 460	(1 600)
Yougoslavie	—	—	6 968	1 700
TOTAL POUR LA RÉGION	243 200	—	90 342	(9 900)

Allocations approuvées par le Conseil d'administration en 1958 (sessions de mars et de septembre) (*fin*)

(en dollars des Etats-Unis)

	Allocations destinées :		*Allocations reversées à la masse* [a]	*Ajustement de l'allocation de fret*
	aux programmes à long terme	*aux situations d'urgence*		
V. — AMÉRIQUE :				
Antigua	—	—	—	800
Barbade	—	—	—	(200)
Bolivie	143 000	—	66 797	(7 100)
Brésil	88 000	—	191 232	56 700
Guyane britannique	—	—	—	400
Honduras britannique	42 000	—	—	1 000
Iles Vierges britanniques	—	—	—	(100)
Chili	235 000	—	10 471	1 200
Colombie	755 000	—	—	13 500
Costa-Rica	48 000	—	—	(2 700)
Dominique	11 500	—	—	1 100
République Dominicaine	37 000	—	—	(1 500)
Equateur	148 000	—	10 299	(3 000)
Salvador	167 000	—	4 699	5 500
Guyane française (Département français)	—	—	—	700
Grenade	47 500	—	—	800
Guatemala	385 700	—	—	4 800
Haïti	32 800	—	—	(9 000)
Honduras	154 000	—	—	700
Jamaïque	130 000	—	—	5 300
Mexique	2 586 000	—	—	(19 900)
Montserrat	—	—	—	300
Nicaragua	—	—	—	(1 500)
Panama	86 000	—	—	1 400
Paraguay	87 000	—	—	4 200
Pérou	750 500	—	40 065	900
Saint-Christophe	30 000	—	—	(1 300)
Sainte-Lucie	39 000	—	—	1 600
Saint-Vincent	36 500	—	89	(200)
Surinam	66 500	—	314	1 800
Trinité et Tobago	195 000	—	1 776	1 000
Uruguay	—	—	—	(500)
TOTAL POUR LA RÉGION	6 301 000	—	325 742	56 700
VI. — ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS :				
Centre international de l'enfance, Paris	300 000	—	—	—
Remboursement à la FAO — spécialistes de la nutrition	75 000	—	—	—
TOTAL POUR L'ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS	375 000	—	—	—

[a] Dans cette colonne sont indiqués les soldes d'allocations antérieures reversés à la masse (E/ICEF/L.1165, R.614) :

	Dollars
Soldes non utilisés provenant d'allocations approuvées antérieurement	
Personnel de l'OMS affecté aux programmes	1 070 580
Personnel de la FAO affecté aux programmes	13 574
Bourses de perfectionnement de la FAO	9 908
Soldes d'un montant alloué en bloc aux Etats associés d'Indochine affectés à des programmes entrepris au Cambodge et au Viet-Nam (le chiffre ci-contre est compris dans le total des allocations de la colonne « Programmes à long terme »)	15 011
Services d'exécution	21 000
Administration	111 453
	(6 986)
	1 234 540

Allocations de crédits [a] approuvées en 1958 pour des programmes à long terme (sessions de mars et de septembre), par type de programme

(en dollars des Etats-Unis)

	Lutte contre les maladies								Nutrition					
	Services de base de PMI [b] (1)	*Campagnes antipaludiques (2)*	*Vaccination par le BCG et autres formes de lutte antituberculeuse (3)*	*Lutte contre le pian et les maladies vénériennes (4)*	*Lutte contre le trachome (5)*	*Lutte contre la lèpre (6)*	*Autres programmes [c] (7)*	*Total partiel (8)*	*Conservation du lait [a] (9)*	*Alimentation des enfants (10)*	*Autres programmes (11)*	*Total partiel (12)*	*Fret (13)*	*Total général (14)*
I. — AFRIQUE :														
Cameroun sous adm. française	—	—	—	—	—	47 200	—	47 200	—	—	—	—	4 800	52 000
Afrique-Equatoriale française .	—	—	—	205 000	—	—	—	205 000	—	—	—	—	21 000	226 000
Afrique-Occidentale française .	167 800	—	—	132 000	—	—	—	132 000	—	—	—	—	29 200	329 000
Afrique-Occidentale française (Cameroun et Togo)	—	240 000	—	—	—	—	—	240 000	—	—	—	—	24 000	264 000
Gambie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 000 [e]	—	5 000	23 000	28 000
Ghana	—	6 540	—	71 000	—	36 000	—	113 540	—	—	—	—	11 660	125 200
Kénya	40 900	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 100	45 000
Libéria	—	45 500	—	—	—	—	—	45 500	—	—	—	—	4 500	50 000
Maroc	—	—	—	70 000	93 500	—	—	163 500	—	—	—	—	16 500	180 000
Nigéria	—	57 300	—	—	—	196 000	—	253 300	25 500	—	—	25 500	28 200	307 000
Sierra-Leone	—	—	—	—	—	31 100	—	31 100	—	—	—	—	2 900	34 000
Tanganyika sous adm. brit. .	46 800	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 200	50 000
Tunisie	—	—	35 000 [f]	—	—	—	—	35 000	—	—	32 700	32 700	4 800	72 500
Ouganda	43 000	—	—	—	—	74 500	—	74 500	—	—	—	—	8 000	125 500
Zanzibar	—	181 800	—	—	—	—	—	181 800	—	—	—	—	18 200	200 000
TOTAL POUR LA RÉGION	298 500	531 140	35 000	478 000	93 500	384 800	—	1 522 440	25 500	5 000	32 700	63 200	204 060	2 088 200
II. — ASIE :														
Afghanistan	—	138 000	—	—	—	—	—	138 000	—	—	—	—	14 000	152 000
Birmanie	131 800 [e]	536 000	—	—	—	—	—	536 000	—	—	—	—	108 700	776 500
Cambodge	9 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 000	10 000 [g]
Ceylan	45 000	—	—	—	—	—	—	—	100 000	—	—	100 000	14 500	159 500
Chine (Taïwan)	60 000	—	25 800	39 000	—	—	—	64 800	—	—	—	—	12 200	137 000
Inde	2 164 700	—	102 000	—	36 400	—	—	138 400	25 000 [d]	[e]	—	25 000	956 400	3 284 500
Indonésie	196 200 [e]	—	—	—	—	16 800	—	16 800	73 500	—	—	73 500	52 000	338 500
Japon	21 000 [e]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	99 500	120 500
Malaisie (Fédération de)	[e]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 500	7 500
Nouvelle-Guinée néerlandaise.	—	29 000 [f]	—	—	—	—	—	29 000	—	1 820 [e]	—	1 820	9 180	40 000
Bornéo du Nord	12 000 [e]	6 000 [f]	—	—	—	—	—	6 000	—	—	—	—	6 600	24 600
Pakistan	146 000	—	—	—	—	—	50 000	50 000	—	—	—	—	14 500	210 500
Philippines	—	—	23 000	26 500	—	27 400	—	76 900	—	[e]	21 000	21 000	189 400	287 300
Sarawak	—	—	—	—	—	—	—	—	—	700 [e]	—	700	31 300	32 000
Singapour	[e]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16 500	16 500

Allocations de crédits [a] approuvées en 1958 pour des programmes à long terme (sessions de mars et de septembre), par type de programme (*fin*)

(en dollars des Etats-Unis)

	Lutte contre les maladies								*Nutrition*					
	Services de base de PMI [b] (1)	*Campagnes antipaludiques (2)*	*Vaccination par le BCG et autres formes de lutte antituberculeuse (3)*	*Lutte contre le pian et les maladies vénériennes (4)*	*Lutte contre le trachome (5)*	*Lutte contre la lèpre (6)*	*Autres programmes [c] (7)*	*Total partiel (8)*	*Conservation du lait [d] (9)*	*Alimentation des enfants (10)*	*Autres programmes (11)*	*Total partiel (12)*	*Fret (13)*	*Total général (14)*
II. — ASIE (*fin*) :														
Thaïlande	252 000 [e]	—	13 000	157 000	—	—	14 600	184 600	—	—	—	—	57 400	494 000
Viet-Nam	10 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 000	11 000 [g]
TOTAL POUR LA RÉGION	3 047 700	709 000	163 800	222 500	36 400	44 200	64 600	1 240 500	198 500	2 520	21 000	222 020	1 591 680	6 101 900
III. — MÉDITERRANÉE ORIENTALE:														
Aden	36 000 [e]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 000	40 000
Ethiopie	68 310	19 960 [f]	—	—	30 000	—	—	49 960	—	—	—	—	9 730	128 000
Iran	152 500 [e]	1 027 300	—	—	—	—	—	1 027 300	27 000	—	—	27 000	183 200	1 390 000
Irak	—	26 200	—	—	—	—	—	26 200	—	—	—	—	2 800	29 000
Jordanie	64 000 [e]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 000	73 000
Libye	48 270	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 730	52 000
Somalie sous administ. ital.	31 000	31 000 [f]	67 000 [f]	—	—	—	—	98 000	—	—	—	—	11 000	140 000
Soudan	25 770 [e]	49 000 [f]	—	—	—	—	—	49 000	—	—	—	—	10 230	85 000
Turquie	—	768 120	—	—	16 400 [f]	—	—	784 520	—	73 600 [e]	—	73 600	177 880	1 036 000
République arabe unie:														
Egypte	7 300	—	31 800 [f]	—	—	—	—	31 800	—	—	—	—	3 900	43 000
Syrie	—	214 800	—	—	—	—	—	214 800	—	—	—	—	21 200	236 000
Equipe d'enquête régionale sur la tuberculose	—	—	40 000	—	—	—	—	40 000	—	—	—	—	4 000	44 000
TOTAL POUR LA RÉGION	433 150	2 136 380	138 800	—	46 400	—	—	2 321 580	27 000	73 600	—	100 600	440 670	3 296 000
IV. — EUROPE :														
Autriche	14 500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 500	16 000
Pologne	179 100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18 100	197 200
Espagne	27 200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 800	30 000
TOTAL POUR LA RÉGION	220 800	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 400	243 200
V. — AMÉRIQUE :														
Bolivie	—	130 000	—	—	—	—	—	130 000	—	—	—	—	13 000	143 000
Brésil	80 500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 500	88 000
Honduras britannique	26 600	11 800	—	—	—	—	—	11 800	—	—	—	—	3 600	42 000
Chili	99 600	—	—	—	—	—	—	—	—	—	55 700 [e]	55 700	79 700	235 000
Colombie	—	686 500	—	—	—	—	—	686 500	—	—	—	—	68 500	755 000
Costa-Rica	—	43 600	—	—	—	—	—	43 600	—	—	—	—	4 400	48 000
Dominique	—	10 400	—	—	—	—	—	10 400	—	—	—	—	1 100	11 500
République Dominicaine	33 600	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 400	37 000
Equateur	—	134 600	—	—	—	—	—	134 600	—	—	—	—	13 400	148 000
Salvador	—	152 000	—	—	—	—	—	152 000	—	—	—	—	15 000	167 000
													17 000	47 500

Grenade	21 800	8 700	—	—	—	—	—	8 700	—	[e]	—	—	17 000	47 500
Guatemala	—	180 000	—	—	—	—	—	180 000	—	3 300 [e]	110 200 [e]	113 500	92 200	385 700
Haïti	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 200 [e]	—	7 200	25 600	32 800
Honduras	—	122 000	18 200	—	—	—	—	140 200	—	—	—	—	13 800	154 000
Jamaïque	—	118 200	—	—	—	—	—	118 200	—	—	—	—	11 800	130 000
Mexique	128 000	2 200 000	—	—	—	—	—	2 200 000	—	—	25 000	25 000	233 000	2 586 000
Panama	—	78 000	—	—	—	—	—	78 000	—	—	—	—	8 000	86 000
Paraguay	—	79 000	—	—	—	—	—	79 000	—	—	—	—	8 000	87 000
Pérou	—	466 500	—	—	—	—	—	466 500	—	33 000 [e]	—	33 000	251 000	750 500
Saint-Christophe	—	—	—	—	—	—	—	—	—	[e]	—	—	30 000	30 000
Sainte-Lucie	35 500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 500	39 000
Saint-Vincent	20 000	—	—	—	—	—	—	—	—	[e]	—	—	16 500	36 500
Surinam	—	36 800	—	—	—	—	—	36 800	—	[e]	—	—	29 700	66 500
Trinité et Tobago	42 210	100 485	—	—	—	—	—	100 485	—	[e]	—	—	52 305	195 000
TOTAL POUR LA RÉGION	487 810	4 558 585	18 200	—	—	—	—	4 576 785	—	43 500	190 900	234 400	1 002 005	6 301 000
VI. — ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS :														
Centre international de l'enfance, Paris	300 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	300 000
Remboursement à la FAO — spécialistes de la nutrition	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	75 000	75 000	—	75 000
TOTAL POUR L'ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS	300 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	75 000	75 000	—	375 000
TOTAL DES CRÉDITS ALLOUÉS POUR DES PROGRAMMES	4 787 960	7 935 105	355 800	700 500	176 300	429 000	64 600	9 661 305	251 000	124 620	319 600	695 220	3 260 815	18 405 300
RÉPARTITION DE L'ALLOCATION DE FRET	703 740	790 195	34 000	70 500	17 700	43 500	1 400	957 295	24 500	1 477 880	97 400	1 599 780	(3 260 815)	—
TOTAL GÉNÉRAL	5 491 700	8 725 300	389 800	771 000	194 000	472 500	66 000	10 618 600	275 500	1 602 500	417 000	2 295 000	—	18 405 300

[a] Le fret n'est compris dans aucune des allocations de crédits (col. 1 à 12); il est indiqué à la colonne 13.

[b] Y compris les soins aux prématurés: Chili, 7.000 dollars; Autriche, 14.500 dollars; Espagne, 27.200 dollars. Y compris l'assistance aux enfants déficients: Japon, 21.000 dollars. Y compris l'assainissement: Inde, 260.000 dollars; Indonésie, 8.400 dollars; Brésil, 53.000 dollars; République Dominicaine, 29.600 dollars; Grenade, 21.800 dollars; Mexique, 70.000 dollars; Sainte-Lucie, 35.500 dollars; Saint-Vincent, 20.000 dollars; Trinité et Tobago, 42.210 dollars.

[c] Production de vaccin antivariolique: Thaïlande, 14.600 dollars. Production de pénicilline: Pakistan, 50.000 dollars.

[d] Y compris la lutte contre le goître.

[e] Le lait écrémé en poudre procuré au titre de cette allocation est mis gratuitement à la disposition du FISE, exception faite du fret. Le fret est imputé sur les crédits affectés aux pays, à raison de 2,5 cents par livre en moyenne; il est compris dans les chiffres figurant aux colonnes 13 et 14.

[f] Projet pilote.

[g] Solde d'un montant alloué en bloc à l'Indochine.

DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ALLEMAGNE
B. Eisenschmidt, Schwantheler Strasse 59, Frankfurt/Main.
Elwert & Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.
Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.
W. E. Saarbach, Gertrudenstrasse 30, Köln (1).

ARGENTINE
Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos Aires.

AUSTRALIE
H. A. Goddard, A.M.P. Bldg., 50 Miller St., North Sydney; 90 Queen St., Melbourne.
Melbourne University Press, 369/71 Lansdale Street, Melbourne C.1.

AUTRICHE
Gerold & Co., Graben 31, Wien, 1.
B. Wüllerstorff, Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg.

BELGIQUE
Agence et Messageries de la Presse, S.A., 14-22, rue du Persil, Bruxelles.
W. H. Smith & Son, 71-75, boulevard Adolphe-Max, Bruxelles.

BIRMANIE
Curator, Govt. Book Depot, Rangoon.

BOLIVIE
Librería Selecciones, Casilla 972, La Paz.

BRESIL
Livraria Agir, Rua Mexico 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

CANADA
Ryerson Press, 299 Queen St. West, Toronto.

CEYLAN
Lake House Bookshop, Assoc. Newspapers of Ceylon, P.O. Box 244, Colombo.

CHILI
Editorial del pacífico, Ahumada 57, Santiago.
Librería Ivens, Casilla 205, Santiago.

CHINE
The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipeh, Taiwan.
The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Rd., Shanghai.

COLOMBIE
Librería Buchholz, Bogotá.
Librería América, Medellín.
Librería Nacional, Ltda., Barranquilla.

COREE
Eul-Yoo Publishing Co., Ltd., 5, 2-KA, Chongno, Seoul.

COSTA-RICA
Imprenta y Librería Trajes, Apartado 1313, San José.

CUBA
La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana.

DANEMARK
Einar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.

EQUATEUR
Librería Científica, Guayaquil et Quito.

ESPAGNE
Librería Mundi-Prensa, Castello 37, Madrid.
Librería Bosch, 11 Ronda Universidad, Barcelona.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE
International Documents Service, Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, N. Y.

ETHIOPIE
International Press Agency, P.O. Box 120, Addis-Abéba.

FINLANDE
Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE
Editions A. Pédone, 13, rue Soufflot, Paris (Ve).

GHANA
University College Bookshop, P.O. Box 4, Achimota, Accra.

GRECE
Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street, Athènes.

GUATEMALA
Sociedad Económica Financiera, 6a Av. 14-33, Guatemala.

HAITI
Librairie "A la Caravelle", Boîte postale 111-B, Port-au-Prince.

HONDURAS
Librería Panamericana, Tegucigalpa.

HONG-KONG
The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

INDE
Orient Longmans, Calcutta, Bombay, Madras, New Delhi et Hyderabad.
Oxford Book & Stationery Co., New Delhi et Calcutta.
P. Varadachary & Co., Madras.

INDONESIE
Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84, Djakarta.

IRAK
Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

IRAN
"Guity", 482 Ferdowsi Avenue, Téhéran.

IRLANDE
Stationery Office, Dublin.

ISLANDE
Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar H. F., Austurstraeti 18, Reykjavik.

ISRAEL
Blumstein's Bookstores, Ltd., 35 Allenby Road, Tel Aviv.

ITALIE
Librería Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, Firenze, et Lungotevere Arnaldo da Brescia 15, Roma.

JAPON
Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

JORDANIE
Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.

LIBAN
Librairie Universelle, Beyrouth.

LIBERIA
J. Momolu Kamara, Monrovia.

LUXEMBOURG
Librairie J. Schummer, Luxembourg.

MEXIQUE
Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

NORVEGE
Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.

NOUVELLE-ZELANDE
United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.

PAKISTAN
The Pakistan Co-operative Book Society, Dacca, East Pakistan.
Publishers United, Ltd., Lahore.
Thomas & Thomas, Karachi, 3.

PANAMA
José Menéndez, Plaza de Arango, Panamá.

PARAGUAY
Agencia de Librerías de Salvador Nizzo, Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción.

PAYS-BAS
N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

PEROU
Librería Internacional del Perú, S.A., Lima.

PHILIPPINES
Alemar's Book Store, 749 Rizal Avenue, Manila.

PORTUGAL
Livraria Rodrigues, 186 Rua Aurea, Lisboa.

REPUBLIQUE ARABE UNIE
Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9 Sh. Adly Pasha, Cairo.
Librairie Universelle, Damas.

REPUBLIQUE DOMINICAINE
Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

ROYAUME-UNI
H. M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E.1.

SALVADOR
Manuel Navas y Cía., 1a. Avenida sur 37, San Salvador.

SINGAPOUR
The City Book Store, Ltd., Collyer Quay.

SUEDE
C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsgatan 2, Stockholm.

SUISSE
Librairie Payot, S.A., Lausanne, Genève.
Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zürich 1.

TCHECOSLOVAQUIE
Československý Spisovatel, Národní Třída 9, Praha 1.

THAILANDE
Pramuan Mit, Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

TURQUIE
Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES
Mejdunarodnaia Kniga, Smolenskoie Plochtchad, Moskva.

UNION SUD-AFRICAINE
Van Schaik's Bookstore (Pty.), Ltd., Box 724, Pretoria.

URUGUAY
Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elía, Plaza Cagancha 1342, 1° piso, Montevideo.

VENEZUELA
Librería del Este, Av. Miranda, No. 52, Edf. Galipán, Caracas.

VIET-NAM
Librairie-Papeterie Xuân Thu, 185, rue Tu-Do, B.P. 283, Saïgon.

YOUGOSLAVIE
Cankarjeva Zalozba, Ljubljana, Slovenia.
Drzavno Preduzece, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Beograd.
Prosvjeta, 5, Trg. Bratstva i Jedinstva, Zagreb.

[59F1]

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes et de la distribution, Organisation des Nations Unies, New-York (Etats-Unis d'Amérique), ou à la Section des ventes, Organisation des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).

Price: SU.S. 0.40; 3/– stg.; Sw. fr. 1.50
(or equivalent in other currencies)

Printed in France

31454—February 1959—750